

LES ARRIVANTS

À
MISTOUK

1882



Édition du centenaire

Avertissement

L'histoire de Saint-Coeur-de-Marie, qui couvre une période de cent ans, commence par l'"HISTOIRE DES PREMIERS ARRIVANTS", un titre fort original et bien descriptif des buts qu'on voulait atteindre.

En effet, le Comité du "Centenaire des arrivants à Mistook Inc.", formé de nombreux et dévoués bénévoles, a voulu relater, de la façon la plus précise possible, les principaux événements qui ont marqué l'évolution de cette belle paroisse du Lac-St-Jean.

Cette histoire veut également et surtout rendre hommage à ces valeureux défricheurs dont le courage n'avait d'égal que leur foi profonde. Leurs privations, leur ardeur au travail, leur abnégation méritent de passer à la postérité. Ne comptant que sur eux-mêmes pour atteindre leur idéal, appuyés par des convictions qui les regroupaient autour de l'église, ces colons, ces défricheurs, ces bâtisseurs ont mis tant d'ardeur et d'efforts pour atteindre leur idéal qu'ils seraient fiers d'en voir les résultats aujourd'hui.

Et que dire de ces femmes, les épouses des premiers colons, qui ont su transmettre à leurs enfants le sens des valeurs chrétiennes sous le don de soi et du dévouement. Fidèles compagnes de leurs époux, elles ont eu également leur large part de peines, de sacrifices et de misères même. N'eût été de leur persévérance et de leur confiance en la Providence, les débuts de la paroisse en auraient certainement souffert.

C'est donc à tous ces hommes et ces femmes que le "Comité des premiers arrivants à Mistook" a voulu rendre un hommage particulier en rappelant les faits et gestes de ces défricheurs afin que leurs noms demeurent à jamais gravés dans la mémoire des générations futures.

* *
*

Pour ma part, j'ai tenté de rapporter le plus fidèlement possible les principaux événements de cette période historique. Il ne faudra donc pas s'étonner de constater des lacunes et même quelques inexactitudes de détails, avec une documentation aussi vaste et déficiente sur certains points.

Dans l'ensemble, l'ouvrage répond sûrement à son but; je crois qu'il expose et situe les faits dignes de mention et qu'il rend justice aux pionniers de cette belle réalisation qu'est la localité de Saint-Coeur-de-Marie.

Le temps qui m'était alloué ne m'a pas permis de traiter le sujet de la façon qu'il l'aurait mérité... il y aurait eu tant de choses à écrire, tant de souvenirs à rappeler et également tant de noms à mettre en évidence.

J'ai donc travaillé avec les documents qui étaient disponibles, consultant le plus possible des anciens, des personnes âgées, qui m'ont quand même considérablement aidé à placer des noms, des dates et des faits dans leur véritable contexte, et je les en remercie.

Le lecteur voudra donc être indulgent s'il ne trouve pas dans ce volume tout ce qu'il aurait aimé y trouver... il a été rédigé dans un temps record de quelques mois.

Paul TREMBLAY
Société historique d'Alma.

Remerciements

À tous ceux et celles qui ont fourni des documents, photos, notes et autres, en particulier:

la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie
la Municipalité de Delisle
la Commission scolaire de Delisle
la Société historique du Saguenay
les Archives nationales du Québec
la Société historique d'Alma
l'Évêché de Chicoutimi
les Soeurs du Bon-Conseil
les Petites Franciscaines de Marie
les Frères de l'Instruction chrétienne
M. l'abbé Jean-Noël Gagné
M. Paul-Albert Dufour
Bell Canada
ainsi que les membres du Comité.

PRÉFACE

Nous sommes de la race des défricheurs.

Delisle, petit coin de terre d'un pays immense, a cent ans.

Son histoire est à la mesure de ceux et celles qui sont venus il y a trois cents ans et qui sont restés. Le territoire du Québec s'agrandit, les frontières de la forêt reculent, les mêmes gestes sont posés à nouveau: les randonnées des coureurs des bois, les portages, les rapides, le pays découvert. Explorateurs, colons, missionnaires. Cette vie exige les mêmes souffrances, le même courage, la même espérance. Il y a un pays à bâtir, la survie à assurer, la liberté à préserver. L'histoire de nos ancêtres n'est-elle pas d'abord légende, conte, prière, poésie?

Delisle, pays construit par la force des bras, avec du cœur au ventre. "Oh! que de misères ont coûté les champs de ton pays"⁽¹⁾ nous sommes de la race des défricheurs. Partir, occuper un nouveau territoire, se battre contre le climat, lutter contre la forêt, forcer la terre à donner son fruit, fonder un foyer, s'établir, prolonger la chaîne des générations, préparer l'avenir. Notre héritage est exaltant mais aussi plein de responsabilités. La liberté acquise par ceux et celles qui nous ont devancés, la liberté enracinée dans la conquête du sol, que devient-elle? qu'en ferons-nous? Les humbles défricheurs ont tracé le sillon. Aux générations qui suivent de prendre la relève, de planter et de récolter.

Delisle, pays animé d'une foi solide. Une foi incarnée dans le quotidien, l'espérance mise dans une terre durement conquise, l'amour et la fraternité commandant la vie communautaire. Qu'on se souvienne des réunions familiales, des noces, du support mutuel dans l'épreuve, des corvées.

"C'est nous les humbles défricheurs. Ah! durement, durement, et de l'aube aux étoiles, nous avons travaillé avec la hache et le feu".

Une vie faite de la lutte pour le nécessaire. Peu de place pour l'accessoire, le luxe, le superflu. Une vie qui fait place à la fête, à la joie, à la musique, à la foi, à la prière. Que chaque famille porte en elle le souvenir vivant des siens, de leurs qualités, de leur sagesse, de leur règle de vie. Leur histoire est un évangile vivant, indissociable de notre héritage, incarné dans les défis du présent.

(1) SAVARD, Félix-Antoine, "Menaud, maître-draveur", Fides, 1982, pp. 60-61

Pour leur rendre hommage, un livre! Un livre écrit pour réveiller notre mémoire endormie, stimuler notre goût des origines et de notre passé. Il est essentiel et important. Il est le premier. Il rassemble en un tout les sources d'information accessibles et disponibles. Il raconte l'histoire des débuts difficiles et prometteurs, l'histoire des premières familles, de la paroisse, de la municipalité, des principaux services, des commerces, des métiers, des associations. Il trace les contours de notre vie économique, politique, sociale, culturelle, sportive.

Les besoins vitaux ont obligé la population à s'organiser en ne comptant la plupart du temps que sur les moyens du bord. L'ingéniosité naturelle, les talents divers, l'imagination, la débrouillardise étaient nécessaires.

Ce livre met en valeur les personnes, hommes et femmes, qui ont bâti ce coin de terre. La surprise est de constater combien les choses ont changé en si peu de temps, combien la physionomie de notre village s'est transformée, combien de témoins ont disparu. La tragédie du Lac-Saint-Jean, les changements rapides de l'après-guerre et ceux des années'60 ont fait perdre beaucoup de choses et de souvenirs. Comme s'il fallait oublier et recommencer tout à neuf, comme s'il n'y avait plus rien de commun entre nous et nos ancêtres, comme si le dialogue entre les générations s'était rompu. Puisse notre centenaire et les informations contenues dans ce livre nous rendre conscients de la richesse de notre passé et de son importance dans la recherche de notre identité, de notre culture.

"Ce sont les voix du passé. Et, maintenant, si tu aimes la liberté, écoute".

Donald Gaudreault, ptre
Fils de Vincent, petit-fils de
Gaudiose et arrière-petit-fils
d'Onésime.

Géographie

Géographie locale

1. Saint-Coeur-de-Marie

La municipalité est située à 35 milles de Chicoutimi et à 10 milles au nord-ouest d'Alma, sur les bords de la Grande-Décharge.

Couramment appelée "la capitale du secteur nord", la municipalité est traversée par trois rivières, il s'agit des Rivières aux Harts, aux Chicots et Mistook. Cette dernière a longtemps prêté son nom au village.

1. La rivière Mistook (dite le Grand Mistook)

Il s'agit d'un cours d'eau qui prend sa source au lac des Brochets, dans le canton Labrecque, traverse l'extrémité est du canton Delisle et se jette dans le Saguenay, à la Grande-Décharge. D'une longueur de 10 milles, son bassin couvre une superficie de 95 milles carrés.

2. Rivière Petit-Mistook

Faible cours d'eau qui reçoit les eaux des petits lacs Bleus du canton Garnier et qui se jette dans le Grand Mistook, au 4^e rang du canton Delisle.

2. Canton Delisle (actuel)

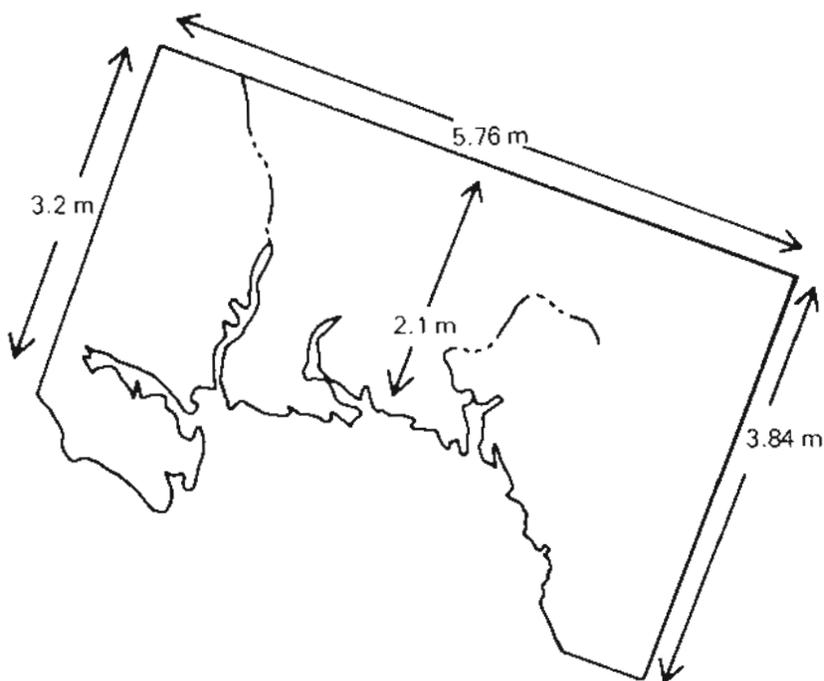
Limité à l'est par le canton Taché où se trouve la municipalité de Saint-Nazaire; au nord de l'Ascension dans le canton Garnier et à l'ouest par Saint-Henri-de-Taillon, le canton Delisle regroupe cinq rangs qui s'étendent d'est en ouest et quarante-huit lots orientés du nord au sud.

3. Saint-Coeur-de-Marie (village), avant la fusion

Borné au sud par la Grande-Décharge du lac St-Jean; au nord par une ligne menée en travers des lots numéros vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six A, vingt-six B, vingt-sept A (23, 24, 25, 26A, 26B, 27A) du troisième rang et tirés perpendiculairement aux lignes latérales de ces lots suivant le juste milieu, en profondeur, dudit troisième rang; à l'est par le lot numéro vingt-deux (22) dans chacun des deuxième et troisième rangs; à l'ouest par les lots vingt-huit A et vingt-huit C (28A et 28C) dans le deuxième rang et le numéro vingt-huit (28) dans le troisième rang.

Le village s'étend sur une longueur approximative de 5.76 milles ou 9.3 kilomètres (de l'est à l'ouest). Sur la largeur, le territoire de Saint-

Coeur-de-Marie forme un arc concave, c'est pourquoi à l'ouest on retrouve une largeur de 3.2 m ou 5.2 km; au centre, 2.1 m ou 3.2 km et à l'est, une largeur de 3.84 m ou 6.1 km.



Géographie historique

Au début de la colonisation, vers 1878, Saint-Coeur-de-Marie comprenait toutes les limites du canton Delisle. Cependant, à partir de 1893, Saint-Coeur-de-Marie fut aux prises avec plusieurs mouvements territoriaux.

Le premier mouvement eût lieu en 1893, lors de l'annexion du canton Taillon, alors que la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon n'existait pas encore. Lorsque cette dernière prit forme, elle décida de sa propre autonomie et reprit le canton Taillon, en 1904.

La deuxième saignée se déroula en 1917, alors qu'une nouvelle paroisse, celle de l'Ascension, se porta acquéreur des rangs VI et VII du canton Delisle.

En 1921, on assista non pas à une séparation de territoire, mais à une répartition municipale de l'espace interne de Saint-Coeur-de-Marie. On divisa alors le territoire pour former la Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie et la Municipalité de la paroisse du canton Delisle.

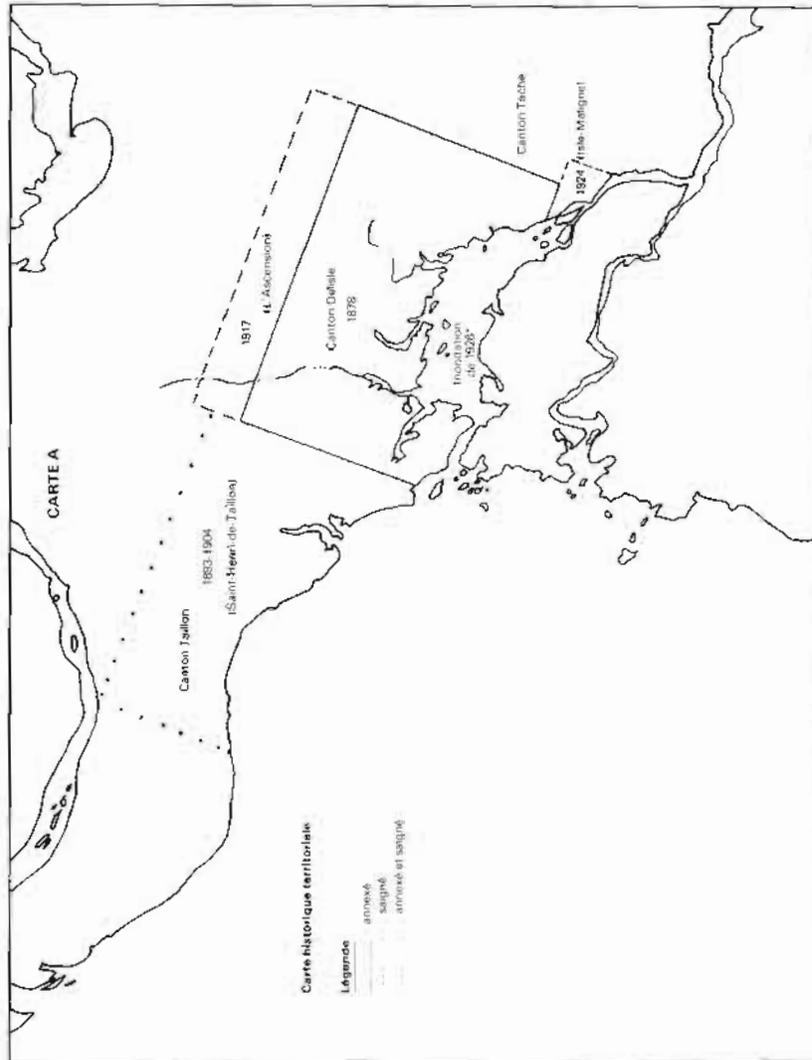
La nouvelle ville d'Isle-Maligne, érigée en 1924, saigna à son tour le canton Delisle en lui enlevant le Rang A, de ce même canton.

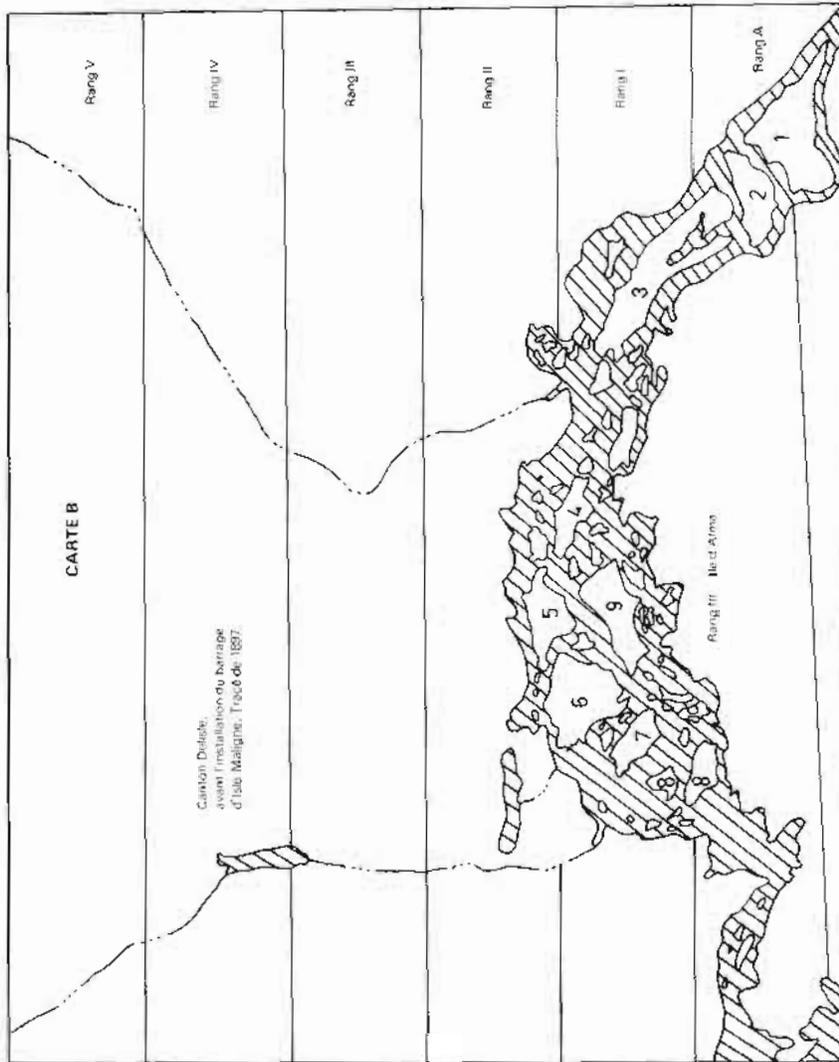
La dernière perte territoriale ne fut pas d'ordre politique mais "économiquement naturel". Les barrages de la Quebec Development Company, aménagés sur l'Isle-Maligne, près de l'embouchure de la Grande-Décharge, fermèrent leurs portes le 24 juin 1926 pour faire monter le niveau du lac St-Jean. Ces eaux baignèrent alors une grande partie des terres fertiles de Saint-Coeur-de-Marie et firent disparaître un grand nombre d'îles appartenant à la municipalité.

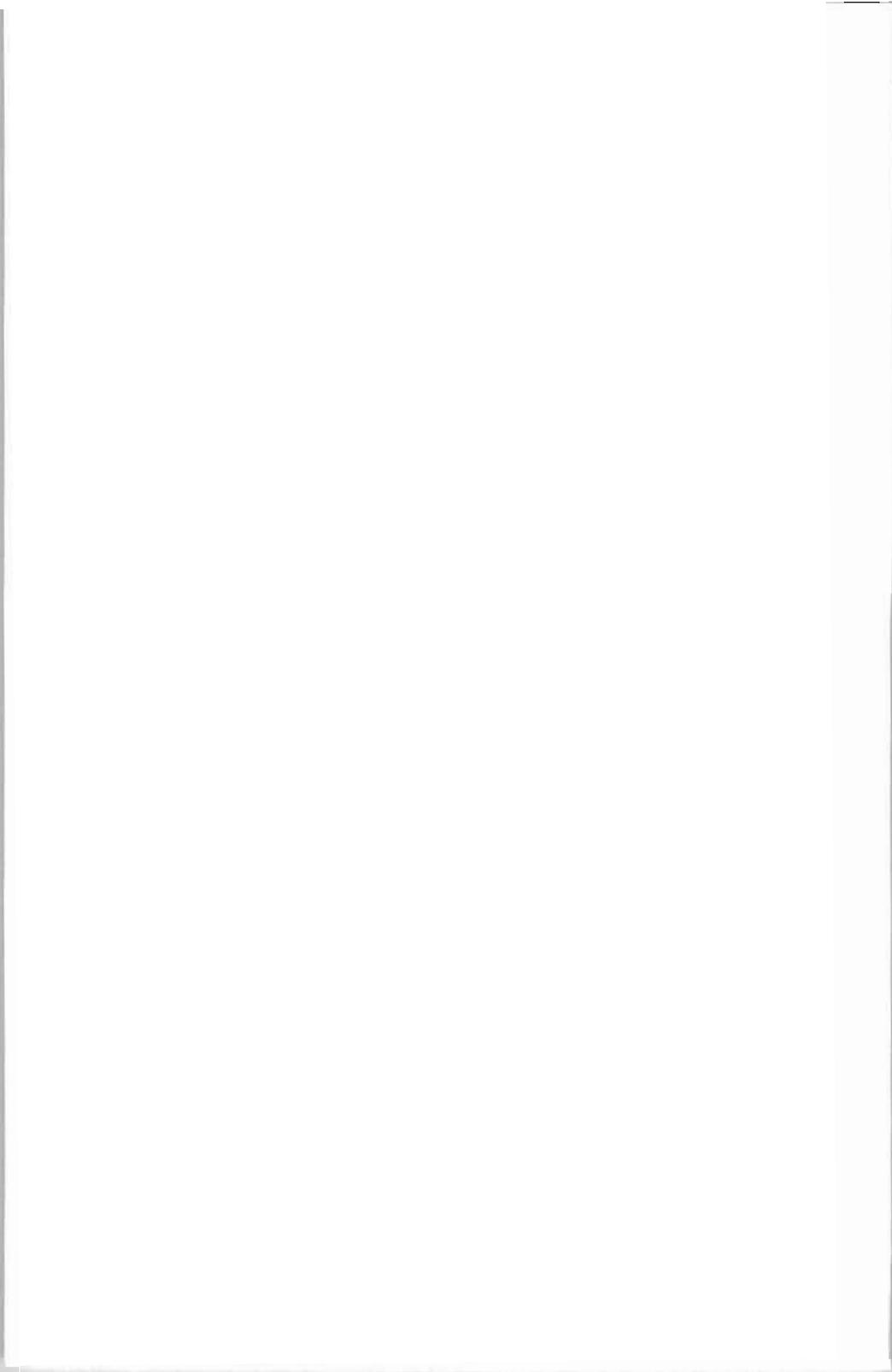
En 1979, le village de Saint-Coeur-de-Marie et la Municipalité de la paroisse du canton Delisle se fusionnaient pour devenir la Municipalité de Delisle.

Voir carte A pour la géographie historique et la carte B en ce qui concerne l'inondation.

Textes et cartes sont tirés de: "Recherches et analyses sur les possibilités d'exploitation touristique dans les différents secteurs de Saint-Coeur-de-Marie - 1972"
par Michel Bouchard







Canton Delisle

Dans son rapport du 29 avril 1861, l'arpenteur Edmond Duberger écrivait au sujet du Canton Delisle:

"Vous ayant donné un compte rendu de mes procédés, je ferai quelques remarques sur la topographie du pays, la qualité du sol et le meilleur moyen de promouvoir la colonisation dans cette partie du Saguenay.

Du point de départ de la ligne, entre les cantons Taché et Delisle, sur la rive nord de la Grande-Décharge, ainsi que je l'ai déjà remarqué en détail dans mon livre de notes et dans le rapport de progrès numéro un, la surface est en général brisée. Le grand nombre de ruisseaux que j'ai traversés sur mon chemin explique l'irrégularité de la surface et pour la même raison le sol est remarquablement bon et arable. Je n'ai pas cru devoir prendre en considération les quelques parties rocheuses dans cette partie de mon arpentage, parce qu'elles sont toutes détachées les unes des autres, sont peu nombreuses et d'une petite étendue, laissant partout le sol libre et de culture facile.

Cette description topographique conviendra au bord de la Grande-Décharge jusqu'au voisinage du poteau du sixième mille, au-delà duquel le sol est pauvre, composé de sable blanc à gros grains et de quelques marécages, à l'exception de ce morceau de terre situé dans le voisinage de la rivière au Brochet, dont les rives sont boisées de diverses essences volumineuses et élevées, et le sol est formé de terre glaise. Le bois marchand, qui, il y a quelques années, abondait dans cette partie du pays, a été depuis enlevé et exploité.

Le long de l'arrière-ligne du canton, la surface du pays est en général plus régulière, mais le sol n'est pas recommandable, sauf quelques langues étroites dont le sol est sablonneux et ne produit que du cyprès noir, de l'épinette grise et du bouleau blanc très petit.

Le long de la ligne principale ouest du canton Delisle, la surface est brisée par de profondes fissures; mais le sol, très riche, se compose de belle glaise mélangée d'un peu de marne, que l'on peut appeler de l'excellente terre arable, sauf le voisinage de l'encoignure nord-ouest du canton, où la végétation fait entièrement défaut, moins quelques endroits où l'épinette blanche et l'épinette noire, très peti-

tes, et le pin blanc de qualité inférieure prédominant.

La description du pays situé le long de la ligne ouest du canton ne varie pas beaucoup. Il est généralement irrégulier. Le sol se compose de belle terre glaise avec un sous-sol de marne. Le bois consiste en sapin, merisier noir et merisier blanc, en broussailles de toutes sortes, y compris une montagne de frênes, de l'épinette marchande et du pin blanc, surtout dans les endroits élevés situés de chaque côté du ruisseau que j'ai traversé. J'ai aussi traversé sur cette ligne quelques rochers détachés, mais ils sont de peu de conséquence, ou parce qu'ils sont séparés les uns des autres, ou en petit nombre et n'occupant qu'une petite étendue de terre.

En approchant ma ligne de la Grande-Décharge, j'ai traversé certains endroits boisés exclusivement de cèdre d'une forte pousse, mais trop difforme pour avoir une certaine valeur.

L'île d'Alma est une des plus belles parties du comté de Chicoutimi. Elle est en général basse et fortement boisée d'espèces mélangées, volumineuses et élevées. Le sol se compose en général d'une marne riche, mélangée à un peu de terre glaise. Je suis convaincu qu'il n'y a pas sur cette île deux cents acres de terrain perdu. Avec tous ces avantages, elle ne sera pas habitée d'ici à quelques années, vu la difficulté de communication par la Grande-Décharge, qui est difficile et fatigante, surtout quand les eaux sont hautes, ce qui est généralement le cas après une couple de jours de pluie.

Quant à la topographie de l'intérieur du canton Delisle, elle diffère peu de celle de la ligne principale.

De chaque côté de la ligne divisant les rangs A et un, la surface du pays est onduleuse, si ce n'est dans le voisinage de la Grande-Décharge, où existent quelques rochers. Le pays incline vers le sud-ouest d'une manière irrégulière. Le sol est formé de marne, et le bois se compose de bouleau noir et de bouleau blanc, d'épinette et de sapin, tous gros et longs. Lorsque j'ai arpenté cette partie du canton, on rencontrait ça et là du pin blanc; mais ils ont depuis été enlevés par les marchands de bois.

Le pays que traverse cette ligne, divisant les rangs un et deux, depuis le numéro un jusqu'au numéro quatorze, ne diffère pas de celui décrit en dernier lieu. Il est inégal depuis le numéro un jusqu'au numéro quatorze. Le voisinage de la Grande-Décharge explique cette irrégularité de la surface. Le sol est de qualité supérieure et très propre à l'agriculture. Le bois est mêlé, gros et long.

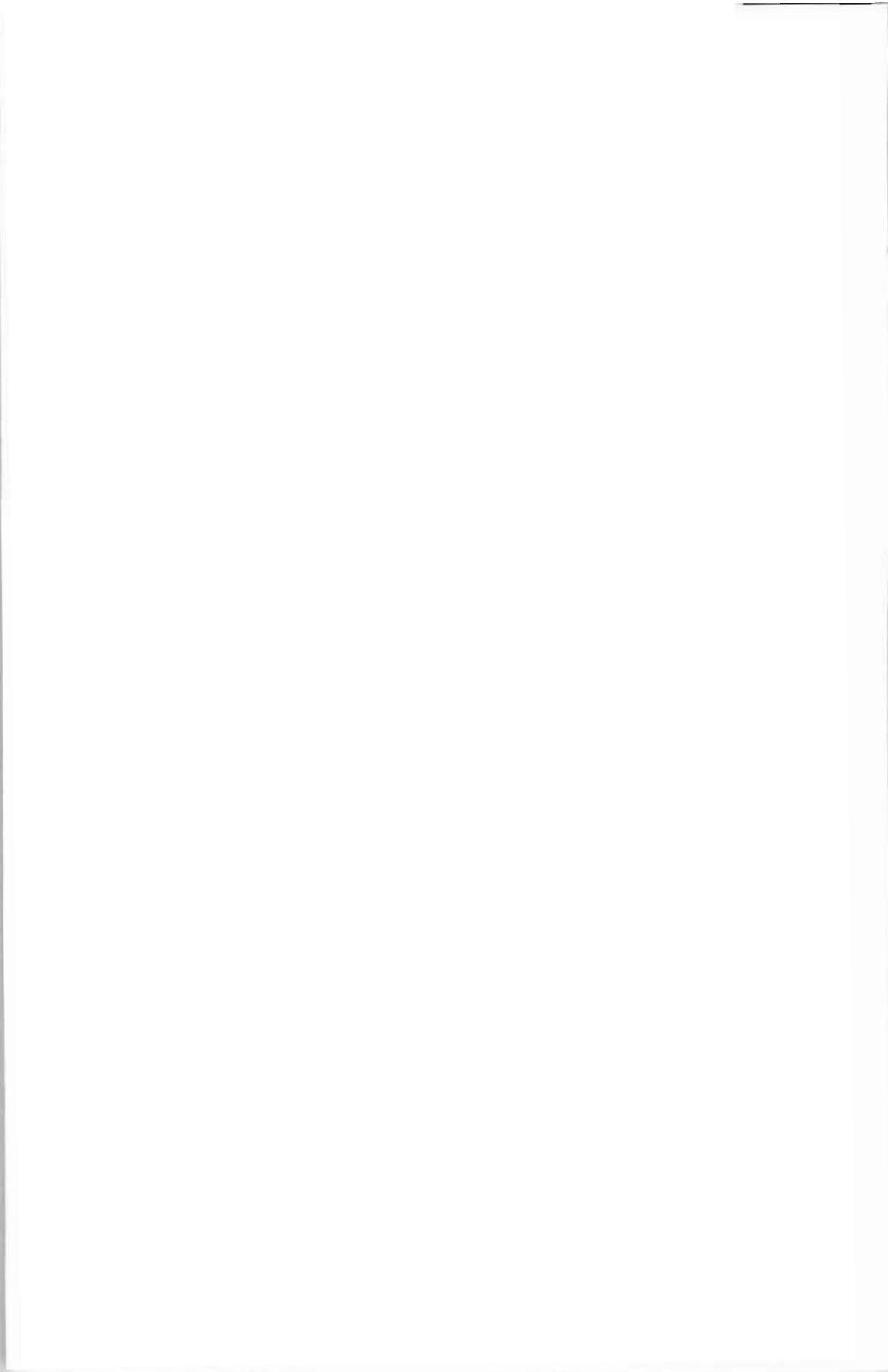
Le pays que traverse la ligne des rangs deux et trois, trois et quatre, est semblable. La surface est généralement inégale, surtout dans le voisinage de la rivière Mistock et de la rivière à la Pipe. Le bois est mêlé, gros et long. Le sol se compose de marne, sauf au fond des ravins, où il est formé de terre glaise. La partie ouest des rangs un et deux, depuis le lot numéro trente-trois jusqu'au lot numéro quarante-neuf, traverse une région très propre à l'agriculture. Sur les deux côtés de la ligne, on trouve du pin blanc de bonne qualité, et là le sol ne diffère pas de celui ci-haut décrit.

Sur la rive nord de la Grande-Décharge, les bords immédiats sont élevés et rocheux depuis le numéro un jusqu'au numéro dix. Pour être bref, la hauteur des rives varie depuis le numéro un jusqu'au numéro quarante-neuf. En certains endroits, l'aspect est pauvre; mais le terrain change et devient meilleur à quelque distance au nord de la rive.

Les petites îles, sauf les numéros un et huit, forment de beaux lopins de terres et sont généralement basses et boisées de bouleau noir et de bouleau blanc, d'épinette et de broussailles. Le pin qui y reste est de qualité inférieure. Le meilleur moyen de disposer de ces îles serait d'en vendre une ou deux à des personnes en faisant la demande. L'île numéro un, la plus considérable des petites îles, est fortement boisée de cyprès, d'épinette, de sapin et de pin rouge, outre un millier ou plus de bons billots de pin blanc qui pourraient être faits sur cette île. Les rives sont généralement rocheuses et élevées. La surface de l'île elle-même est très irrégulière, et elle est souvent accessible. L'île numéro huit n'a aucune valeur quelconque; elle se compose d'un sol pauvre et sablonneux. L'île située dans le chenal sud, ou la Petite-Décharge, à la tête de la glissoire, est en partie cultivée par Damase Boulanger, gardien des glissoires. Une moitié de l'île est rocheuse et constitue du terrain perdu. Le même Damase Boulanger réclame, en sa qualité de colon sans titre (squatter), environ deux lots de terre, de chaque côté du prolongement de la ligne entre les cantons Signai et Labarre, sur lesquelles il a obtenu une bonne récolte d'orge, de pois et de foin. Après cet essai, on peut dire que le climat est favorable à l'agriculture.

La Petite et la Grande-Décharge offrent toutes deux un grand avantage aux colons, par la quantité de poissons de différentes espèces abondant dans leurs eaux, surtout autour de l'île située sur les bords du lac Saint-Jean."

(Edmond Duberger, 29 avril 1861)



Delisle ou De l'Île

Origines du nom

Malgré de nombreuses recherches et même en tenant compte de l'opinion de nombreux experts, dont Monseigneur Victor Tremblay, il est encore difficile de déterminer, d'une façon définitive, le nom officiel du canton Delisle ou De l'Île.

En effet, depuis le premier arpentage fait en 1861 par l'arpenteur Edmond Duberger, on retrouve les noms DELISLE ou DE L'ÎLE sur de nombreuses cartes et documents officiels, même ceux en provenance des gouvernements.

Pour sa part, la Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie a toujours employé l'appellation Delisle dans tous ses documents depuis son érection en municipalité en 1880 jusqu'à la séparation du village et de la paroisse, en 1921, alors que le village prit le nom de Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie et la paroisse celui de Municipalité de canton Delisle. Fusionnées de nouveau en 1979, on a conservé le nom de Delisle pour la municipalité.

Quant à la Commission de géographie du Québec, elle a décidé de revenir à l'orthographe "De l'Île".

* *
*

Selon certains, le nom de "Canton Delisle" aurait été donné en l'honneur de Jean-Guillaume Delisle, notaire de Montréal, qui fut délégué en Angleterre en 1783, avec Adhémar St-Martin, négociant, afin de solliciter pour tous les habitants du Canada, sans distinction de race ou de croyance, égalité devant la Loi dans les affaires publiques. (Il s'agirait plutôt d'une légende).

Témoignages

En 1962, en réponse à l'abbé Louis Pommet, aumônier à l'Hôtel-Dieu d'Alma, Monseigneur Victor Tremblay écrivait:

"Disons tout de suite que la forme orthographique "canton Delisle", que vous signalez comme fautive dans mon article sur les origines de Saint-Coeur-de-Marie, n'est pas due à une erreur de typographe, ni à une distraction de ma part; elle est une citation d'un texte de 1887. Or à cette époque on écrivait couramment "Delisle", et même "Delit-

* *
*

Pour sa part, l'arpenteur William Tremblay, ajoutait ces quelques lignes, en 1886, sur le canton Delisle:

"Le sol de ce canton est composé de terre jaune et forte, avec sous-sol de terre glaise, et forme un terrain de première qualité. Il y a une épinetière qui se trouve le long de la ligne centrale, sur la profondeur des rangs quatre et cinq, d'une partie du rang six, et sur le cordon du rang six, cette épinetière traverse une douzaine de lots du rang sept, qui sont en savane; le reste du terrain est très bon, sans roches du tout. Il a été impossible de trouver de frêne pour borner, et les morceaux de faïence sont sous les poteaux, aux endroits où il devait y avoir des bornes, suivant les instructions.

Il y a des coulées très fortes le long des rivières aux Harts, des Chicots et Mistock; le reste du terrain est très plan.

Le sol est couvert de sapin, de bouleau et d'épinette de toutes espèces; il n'y a plus de pin.

La superficie du terrain arpenté est de dix-sept mille cinq cents acres."

(William Tremblay, 1886).

le" quand on avait des lettres!

Vous avez parfaitement raison au sujet de la bonne manière d'écrire le nom du canton: c'est bien "De l'Île" ou "de l'Île". Nous avons déjà signalé la chose plus d'une fois, mais dans la pratique, la concurrence de l'orthographe "Delisle" reste assez courant pour expliquer et souvent justifier son emploi, soit par habitude, soit par distraction, soit par manque de connaissance; et cela m'est arrivé comme aux autres.

L'origine du nom du canton est bien, comme l'indique monsieur Poirier que vous avez consulté; elle est en relation avec l'Île d'Alma; à cause d'elle on l'a appelé "le canton de l'Île".

Je n'ai pas encore trouvé le plan primitif de Duberger, où le nom qui aurait été suggéré par cet arpenteur, apparaîtrait pour la première fois. Sur le plan du canton Signay par Jules Tremblay en 1857, on lit "De l'isle", et sur celui du canton De l'Île par Edmond A. Duberger, en 1861, le mot "Delisle", en titre, est biffé et remplacé par "de l'Île".

Par contre, des plans officiels de la même époque et de plus tard portent "Delisle". Par exemple, ceux du canton Signay, 1866, 1869; du canton Garnier, 1861, 1896, 1897, 1907; du canton Delisle, 1864, 1879, 1884, 1886, 1895, 1896, 1897; et d'autres encore.

On voit dès lors "Delisle" un peu partout, même dans les ouvrages qui sont censés faire autorité. Dans "Description des cantons arpentés", ouvrage publié par la Province en 1889, on écrit ainsi. Dans le volume "Liste des terres concédées de 1763 à 1890", référant à la proclamation du 3 octobre 1868 par laquelle le canton a été érigé, on écrit "Delisle". Le volume de C.E. Deschamps "Municipalités et paroisses de la Province de Québec", 1896, qui cite le texte de la proclamation du 3 octobre 1868, met partout "Delisle". Pierre-Georges Roy, dans son ouvrage "Les noms géographiques de la Province de Québec" 1906, écrit "Delisle" et il donne comme origine un hommage au notaire Jean-Guillaume Delisle, qui fut délégué en Angleterre en 1783 (en quoi il se trompe).

Les cartes régionales et provinciales, jusqu'en 1917, écrivent invariablement "Delisle".

C'est la Commission de géographie de Québec qui a rétabli l'orthographe primitive et véritable: "De l'Île" (Hormidas Magnan, "Dictionnaire historique et géographique des Paroisses, Missions et Municipalités"... édition de 1925, écrit "De l'Isle". Dans l'ouvrage qu'elle a publié en 1921 et 1926, "Les noms géographiques de la Province de Québec", la Commission écrit "de l'Île" et rappelle l'origine du nom

relative à l'île d'Alma. La "Nomenclature des cantons de la Province de Québec" publiée en 1952 par le Service des arpentages, écrit "de l'île". Et sur les diverses éditions de la Carte régionale No 3, depuis 1932, c'est l'orthographe "De l'île" qui apparaît.

Malgré cela, plusieurs cartes éditées par les Départements de la Colonisation, des Terres et Forêts de Québec et par celui des Mines d'Ottawa continuent de porter le nom "Delisle". J'en ai sous les yeux qui datent de 1921, 1934, 1938... On en trouverait peut-être de plus récentes encore si on prenait le temps de chercher.

La municipalité du canton a été érigée en 1890 sous le nom de "Delisle" et elle le porte encore. J'ai vu qu'on écrit "Délisle", mais dans le Guide Municipal, publié chaque année par le ministère de l'Industrie et du Commerce, c'est écrit "Delisle" encore en 1960.

D'après le Canada Ecclésiastique, le bureau de poste s'appelle "Délisle". (Magnan écrit "De l'Isle"). Dans le Guide officiel du Service postal, c'est écrit "Delisle" et de même sur l'étampe du bureau de poste.

Vous voyez que le problème de l'orthographe de ce nom est assez compliqué dans la pratique et que plusieurs sont excusables de commettre l'erreur que vous avez opportunément relevée.

* *
*

Le 30 avril 1979, M. Julien Drapeau, conseiller spécial au ministère des Affaires municipales, écrivait ce qui suit au secrétaire de la **Corporation de Canton Delisle**:

Monsieur le secrétaire,

Le ministère des Affaires municipales a entrepris des recherches aux fins d'établir d'une façon définitive l'origine et le nom officiel des municipalités du Québec.

Nos recherches portent maintenant sur la municipalité dont vous êtes le secrétaire-trésorier. Nous avons dans nos dossiers une résolution du Conseil de comté de Lac-St-Jean du 10 juin 1890 érigeant la "municipalité du canton Delisle", et nous n'avons pu relever l'arrêté en conseil du Lieutenant-gouverneur approuvant ladite résolution, comme le prescrivaient les dispositions du Code municipal.

Cet arrêté en Conseil, semble-t-il, n'aurait pas été nécessaire. Il s'agirait en l'occurrence d'une érection automatique de plein droit. S'il s'agit d'une érection de plein droit, c'est le nom du canton que devrait porter la

municipalité: "Municipalité du canton De l'Île", et non pas "Municipalité du canton Delisle".

L'article 35 du Code municipal dit que: "Tout territoire érigé en township (canton), situé en entier dans un seul et même comté, et ayant une population d'au moins trois cents âmes, tel que constaté par le dernier recensement ou autrement, forme, par lui-même, une municipalité de township (canton)". D'autre part, la résolution du conseil de comté érigeant le canton de Delisle en municipalité spécifie que "la population dudit canton excède trois cents âmes et attendu que ledit canton ne fait pas partie d'aucune municipalité voisine locale". Il s'agit donc d'une érection municipale de plein droit ou automatique.

Comme votre municipalité est un corps public constitué et que pour ester en justice il doit porter un nom officiel, et comme ce nom officiel est "municipalité du canton De l'Île", je vous recommande de faire passer une résolution par votre conseil municipal, conformément à l'article 48 du Code municipal demandant au Lieutenant-gouverneur en conseil de changer le nom de la "municipalité du canton De l'Île" en celui de "municipalité du canton Delisle", parce que l'usage a prévalu pour désigner la municipalité sous ce nom.

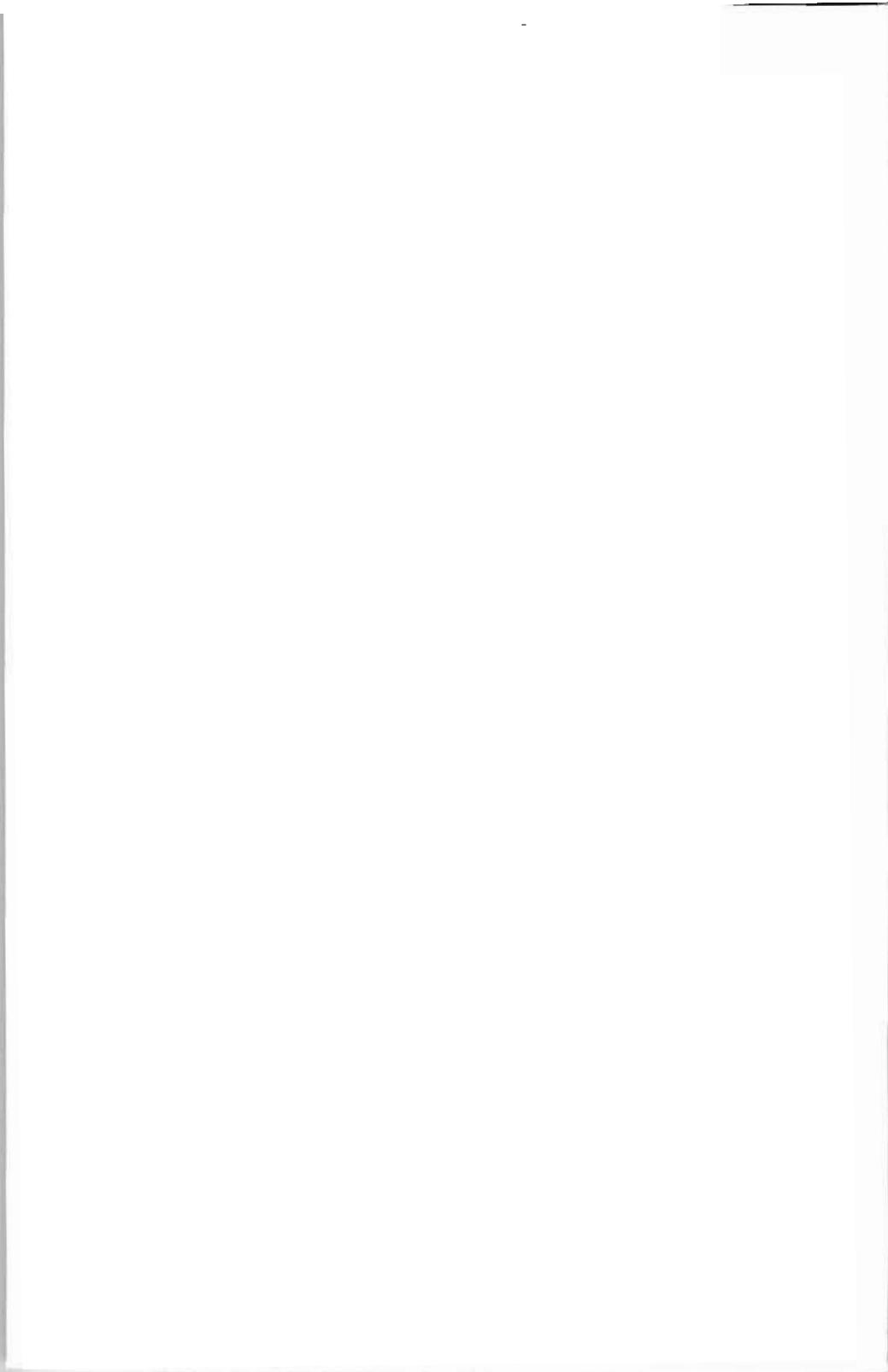
Votre tout dévoué,

Julien Drapeau

Le secrétaire de la municipalité ne donna pas suite à cette lettre puisque les deux municipalités du village et de la paroisse avaient déjà fait parvenir une requête de fusion au ministère des Affaires municipales.

En effet, par son règlement No 162 adopté le 10 octobre 1978, la Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie demandait sa fusion avec la Municipalité du canton Delisle, qui avait également accepté cette fusion par son règlement No 213 en date du 10 octobre 1978.

C'est le 25 août 1979 que le Lieutenant-gouverneur en conseil accordait la requête en fusion et accordait les Lettres patentes à la nouvelle Municipalité de Delisle.



Mistook - Mistouc - Mistouk

Mistook

Selon le petit dictionnaire de noms géographiques régionaux, ce nom indique une petite rivière, affluent de la Grande-Décharge.

Mot montagnais signifiant "bois, morceau de bois".

On désigna longtemps par ce nom la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, que la rivière traverse.

(Cette explication comprend tout: l'origine du mot, sa signification et la manière de l'écrire).

* *
*

*Le nom "Mistouk" est la francisation du mot de langue montagnaise **meshtouk**, qui veut dire "bois, du bois" (et non pas **bois** dans le sens de **forêt**). C'est par ce nom que les Indiens désignaient cette rivière. Pourquoi? On ne le sait pas. Il est possible que ce petit cours d'eau ait favorisé l'approvisionnement de bois mort par les débris qu'il apportait à son embouchure.*

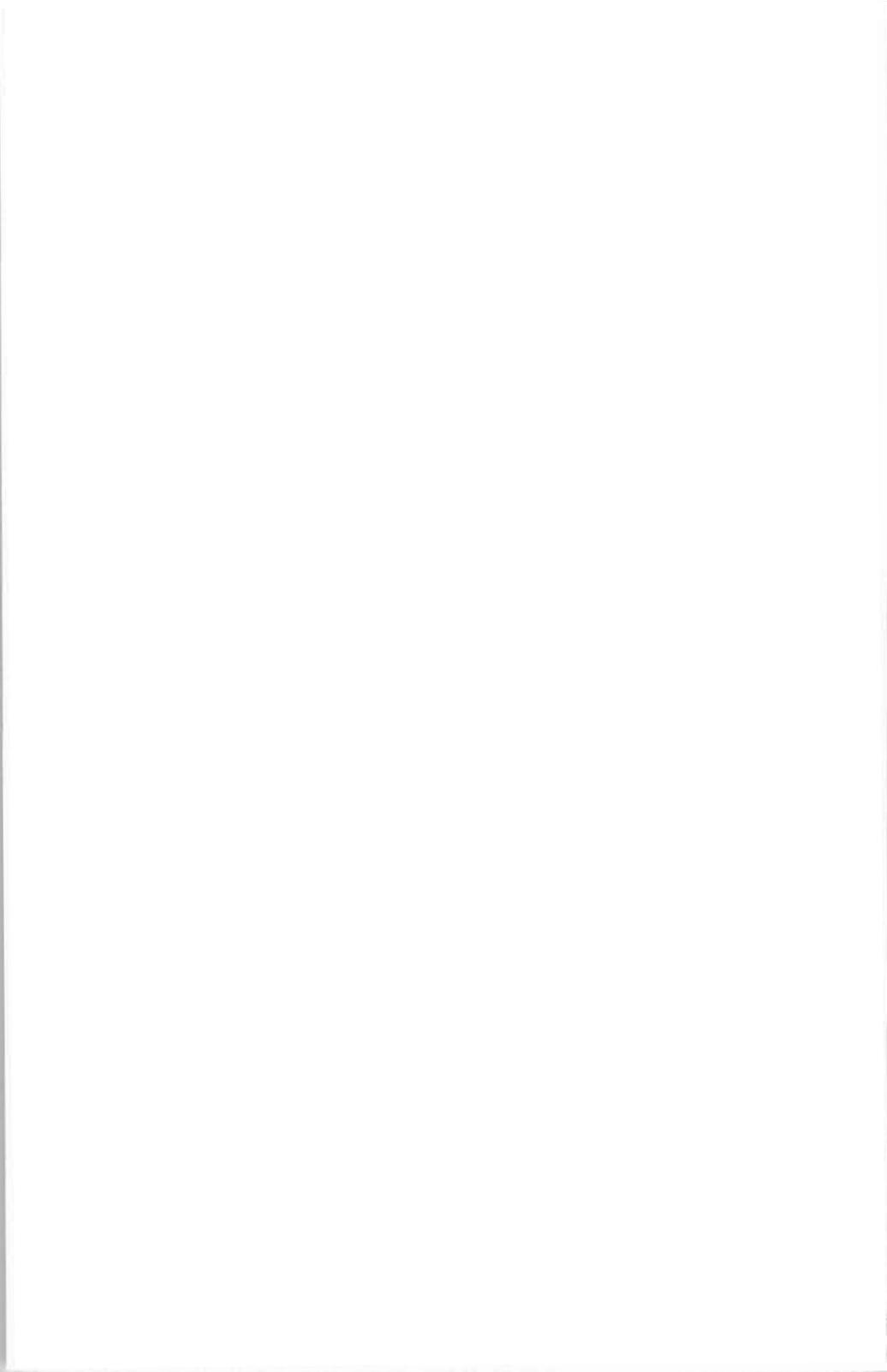
*Quant à l'orthographe du mot, elle ne vient pas des Indiens, et chacun a cherché à l'écrire pour que ceux qui le lisent le prononcent comme il se dit. Plusieurs ont écrit "Mistook". Eugène Rouillard, dans son répertoire de noms géographiques d'origine indienne, emploie cette orthographe; mais il l'emprunte au Père LeMoine qui, étant de langue anglaise, l'écrit ainsi pour répondre à la prononciation anglaise. Cependant, dans son dictionnaire français-montagnais, LeMoine écrit: "Bois: **meshtuk**; bloc de bois: **aishkupertagants meshtuk**".*

Sur certaines cartes géographiques, on voit "Mistook et Mistouc".

*L'emploi de "oo" pour prononcer **ou** est spécifiquement anglais; il est absolument fautif en français, où le dédoublement d'une lettre n'en change pas le son mais en allonge ou scande la prononciation (comme dans "alcool", "canaan", "coopération"). Pour faire prononcer **ou** en français, il faut écrire "ou".*

Après étude de la question et consultation de l'usage chez les plus avertis et les plus soucieux de l'exactitude, nous avons conclu que la bonne manière d'écrire est "Mistouk".

Victor Tremblay, ptre



Historique



L'arrivée d'un groupe de colons à Saint-Coeur-de-Marie... On se prépare à dresser la tente.

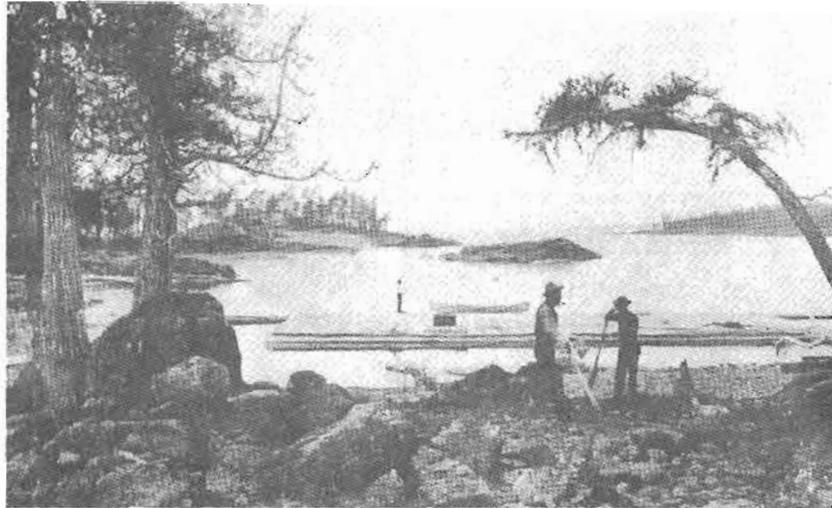


En hiver, sur le pont à la Chute-des-Dionne (maintenant démoli).

Historique

La région du Lac-Saint-Jean a été ouverte à la colonisation vers 1850. C'est à peu près dans le même temps que la compagnie Price et Peter McLeod, de Chicoutimi, ont amené des bûcherons au Lac-Saint-Jean, surtout dans le secteur nord, pour y couper du bois. Il est certain que parmi les premiers défricheurs de Saint-Coeur-de-Marie, il y en a plusieurs qui ont bûché aux alentours, c'est probablement ce qui les a amenés à y revenir.

Encore, on retrouve dans les livres de compte de la compagnie Price, en 1856, le nom d'un certain Fleury, probablement un des ancêtres ou du moins apparenté aux familles Fleury qui ouvrirent Saint-Coeur-de-Marie à la colonisation.



Le curé Henri Cimon, qui exerça la mission de Saint-Coeur-de-Marie à partir de 1883, a laissé des notes très intéressantes sur les débuts de la colonie et sur les peines et misères de ces premiers défricheurs.

Ces notes, précieusement conservées dans la voute du presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, jettent une lumière éclatante sur les "Premiers arrivants".

Voici le texte intégral de ce précieux document:



Le patriache

Joseph Fleury (père) et sa deuxième épouse, Apoline Gagnon. Il avait épousé en premières noces, Marie-Josephte Guay.

Am. G. Quelques notes
- SW
la Mission
du
Saint-Jean
de
Marie
par Henri Cimon, ^{Père} Curé

1878

Noms des 9 premiers découvreurs en 1878:
M. Fr. Em. Tremblay, Ls. Fleury (père), Cho. Guimond
Lac. Tremblay, Mich. Hervey, Desila Bonchard
- se rendirent au lac Hervey - ne trouvèrent
pas de trait carré - Voyage d'agrément
1^{re} journée = coucher au ruisseau à East G.
rills. (mustook); 2^e, 3 au lac des Hervey,
entre la rivière aux Hauts et celle aux Chicots
4^e, au rapide Lercuis. Ce voyage a été
Un accident - la pluie venant, chacun
court à l'écorce pour un abri, et Amel.
Tremblay s'enferme un chicot qui l'abli.
Je ai descendu à St. Anne à l'aide d'une canne



LE FONDATEUR: Joseph-W. Fleury (fils).



Marie Tremblay, épouse de Joseph Fleury (fils).

1879

2^e exploration par L^s. Fleury (fils) et deux
de ses frères envoyés par leur père.

Choisirent les hauteurs à la rivière Mis-
took comme l'endroit la plus favorable
— Prennent les lots 20, 21, 22, 23, 24, 25 sur
le rang allant à la décharge. On avait
trouvé le trait carré aux pas en pas-
sant de la décharge sur le lot 18^e.

Un versement avait été payé sur ces lots.
Annulation obtenue. Les lots payés

21, 21 au nom de L^s. Fleury (fils), 22, pour
Eugène, 23, pour Th^s, 24 pour Delphis,
25 pour François, 25 pour L^s. Fleury (père)

En juin, second payage. L^s. Fleury (fils)
abat 3 arpents sur 21 et 22, Th^s et Eugène
six arpents sur 22, L^s. Fleury (fils)
de Delphis) avec Henry (fils d'Henri) 4 ar-
pents, sur 22 (3^e rang)

François Mattais vint à Mistook
par 17, 18 (2^e rang) et P. Brisson, 19 (3^e r.)
abatit — En. M. paya 17 pour lui et 18 pour
son père Jacques. P. B. ne remonte pas
et rendit son lot de la chute pour
un quart de farine.

1880

En Mars, sur les derniers chemins



Louise Fleury , fille de Joseph (père), épouse de Joseph Tremblay.



Élise Fleury, fille de Joseph (père) et son époux, Michel Harvey.

d'hiver, on vient abattre et Les Fleury (père) lui-même. On amène deux chevaux appartenant à M. M. L'Éclusey, Fr. et J. Flaxien Baldue, Jandre de Les. F. (père) vient ~~avait~~ apporté un traile qui fut mis dans un camp de chantier ayant appartenu à Les Rabeni. Thet Luy. Fleury abattent 8 arp., Fl. Baldue, et sur le lot 21 (3^e v.). L. F. (fils) abattait en raquette. On travailla 3 sem. 20 arp. d'abatis pour L. F. (père), 11 pour L. F. 5 pour El. B.

En Nov., P. F. (fil), Luy, Delphis, Delphis Luy (fils d'Abel) on ontèrent 5 animaux pour Les. Fl. (père) et de pour P. F. (fil) = 2 vaches, 1 bœuf et 1 cochon. 1^{er} soir, coucher chez Paulin, Pouchard, 2^e, à Lerrais, sans abri - misère - course à travers le bois pour rassembler les animaux -

1887

Chantier pendant l'hiver pour Démase Lerrais - On loge dans le Camp de P. F. (fil)
On monte grain de semence sur les derniers chemins d'hiver - difficultés par suite des dégelés - On sema 20 men. sur 22, 70 sur 21 - 4 chevaux à



Damase Fleury, fils de Joseph (père), époux de Marie-Rose Gagnon.



Emma Fleury, fille de Joseph (père) et son époux, Flavien Bolduc; debout, le frère de Flavien.

Mistook. On travailla un peu aux abatis.
A l'automne, Los F. (père) Aug, Tho et
Aug. Guay, vinrent faire les récoltes
qui furent petites parce que le grain
avait été semé trop tard - 6 semai-
nes dans ce voyage - Plus de provision
on se nourrit de patates grosses par
extraordinaire - Grange sur L2 et camp
sur L1 - Dîme payée au Rev J. Roussel, ^{thème}

1882

Los F. (fils) sème sur L1; Aug. Tho, et
Jam. Fleury comme engagé, sèment sur
L2. On bâtit sur L2 une maison de 25x25
Jam. El., charpentier. On dut se ser-
vir d'une scie de long pour scier la
planche - On Goddault abattit sur le
lot L2 que Los El. lui céda pour le prix coutant
Bonne récolte. A os Gta from S. F. (père) &
Los from S. F. (fils). A la Toussaint, On God-
dault monta se batiser sur camp, en
tripied avec celui de Los El. et la mai-
son de Los El. (père) sur le L. rang -
En Nov. Los El. vint avec sa famille - beau
coup de criée - Le même temps, Aug. Tho
& Delphis vinrent dans leur maison avec
leur sœur Lydia, pour faire chantier.



Eugène Fleury, fils de Joseph (père), époux d'Éva Pilote.



Émilie et Héténe, les jumelles à Eugène Fleury.

1883

En fait. On. Gadrault vient résidant
avec sa famille. Mme Frayé Jean Crosté
aux curés de Sainte Anne et de Saint ~~de~~ d'Alma
Le premier est l'orge et le second, l'avoine.
Chacun eut une denier de Minot.
- Visite du curé d'Alma dans l'hiver.
Le R. Henri Simon et M. Honoré Petit, curés
de Sainte Anne, en route pour Mistou
suivent la Petite Décharge jusqu'au l. 18
et la traversent à travers le bois. La pla-
ce de la Gr. Décharge, comme l'avant-mul-
le, n'était plus solide. Pos. Simard (fil
de P. Kildémond) dut s'en retourner avec
sa voiture. On traversa en raquette
en sondant la glace avec une hache -
C'était en mars. On arriva à la rivière
Mistook où Pos. H. (fil) nous attendait
avec une voiture. On monta la rivière
quelque peu, puis le traîneau s'engagea
dans un chemin de chantier, traîné
par le petit cheval noir. Le soir arri-
vra en cariole de Gh., M. Michel Ca-
ron, curé de Chicoutimi. Il venait re-
cevoir des genoux entrepris par les H.,
et H. Petit, les billots de tous ces chantiers.



Thomas Fleury fils de Joseph (père),
époux de Azelda Duchesne.



Azelda Duchesne et ses deux filles,
Marie-Ange et Léda.

Je voyais alors les nouveaux paroissons
de Mistook pour la première fois -

Joseph Fleury	55	On. Goddault	37 ans	Cuy. H.	23 ans
Marie Remblay	30	Phil. Jean	34	Lhs	21
Erneste	10	Marie	10	Delphis	19
Yaquevis	8	Jean	7	Lydia	17
Edouard	6	Virginie	4		
Alfred	4	Agathe	2		
Elvire	2	Suzanne	1		

Le soir, M. L. H. me conduisit
dans un camp, au pied de l'île Ma-
lines, appartenant à M. Ken. Savard
ami y faisait chanter. Il y demeu-
rait avec sa femme et deux frères
Damase Savard, dont le camp était
plus haut, vint à la veillée. Le
lendemain, à 5 heures, on me conduisit
en voiture à la décharge, à un mille.
On me traversa en canot d'écure
et je traversai seul l'île entre les lacs
2 et 3. Grande fatigue. A Abna, je
pus célébrer à l'heure accoutumée
au printemps, J. H. (bin) arriva avec sa
famille, après avoir vendu sa terre
à la M^{re} John Fleury. Comme les au-
tres, il monta du côté nord avec sa
femme et son plus jeune fils François
- A voitures chargées - plusieurs lièvres
à cornes dont deux pour On. Goddault
Cet été vint Fr. Maltais - son camp



Delphis Fleury et son épouse Agnès Bergeron et leurs huit enfants.

1885

Voir le cahier des délibérations pour
la place de l'église, la nomina-
tion de syndics, le nom de la
mission, le jour de la première
messe. La maison où se retire le
missionnaire est celle de Jos. H. (Pier)
La chambre est celle du fond, du
côté nord, et la cuisine, du
côté de la rivière Mistook sert
de chapelle provisoire. C'est le
19 octobre que fut dite la première
basse messe. Mgr, à la retraite, avait
donné un misel, une aube et
un ornement blanc et les choses
nécessaires pour l'habillement du
célébrant. Après la communion
a lieu l'instruction et après la
messe, une assemblée de mission.
C'est M. Fr. Lapré qui a donné
la pierre d'autel. C'est en ce temps
là qu'on recut en présent de Da-
mes Ursulines de Québec une aube,
2 amicts, 2 purificatoires, 2 lavabos
et 2 petites serviettes.
Sur 17, au bord de la décharge, Gasparin fu
En juillet, 2nd voyage à Mistook,
avec Jos. Tremblay, eccl. d'Hebertville



Lydia Fleury, fille de Joseph (père).



Romuald Maltais époux de Lydia Fleury.

et son frère John. Au retour, pêche abondante — Grande fatigue pour la transporter, Les. L. et moi; à travers le bois, au moyen d'un bâton. Chemin débarrassé sur l'oncle — M. St. H. Laie avait obtenu pour ouvrir un chemin entre 17 et 18 \$5000 — Le conducteur est Alfred Lemblay, d'Alma

Avant d'aller plus loin dans l'histoire des "Premiers arrivants à Mistouk", il est intéressant d'entendre raconter par un de ceux qui ont vécu cette période, les péripéties de ces premiers voyages et les détails incroyables de leurs peines et misères. Il s'agit d'une entrevue de Thomas Fleury, frère de Joseph (fils), enregistrée en 1948 par J.-Émile Fortin, de Dolbeau, qui ajoute en terminant: "Ce bon vieillard de 88 ans a fumé un cigare tout le temps que je l'ai écouté raconter ses mémoires. Il était encore très alerte en ce 24 octobre 1948 alors que j'étais allé le rencontrer.

Voilà une idée de ses capacités physiques à cet âge avancé. Depuis de nombreuses années, il faisait un très grand jardin, que j'ai vu moi-même près de sa maison. Il avait planté 240 plants de tabac, semé tous les légumes connus au Lac-Saint-Jean et en quantité car il fournissait tous ses enfants mariés dans les environs.

À part cela, il avait scié et cordé une vingtaine de cordes de bois... pour ne pas en manquer durant l'hiver."

Voici donc une partie de cette entrevue:



Thomas Fleury

"Je suis arrivé à Saint-Coeur-de-Marie au mois de novembre 1882, j'avais eu 22 ans le 5 octobre.



François Fleury, de Métabetchouan, son épouse Marie-Anne Larouche et leurs enfants.



Marie-Anna Fleury, fille de François et son épouse, le notaire J.-A. Plourde, de Métabetchouan.

Avec Joseph, Eugène mon frère, on était tanné des roches et du sable de chez-nous, alors on est parti avec un compas, un devant l'autre et celui d'en avant criait "hue ou dia". C'était un mardi du mois de juillet 1879, l'année que j'avais 19 ans. On avait une carte qu'on suivait. Quand il s'est fait un chemin plus tard, on l'a appelé "Archambault".

Quand on est arrivé ici, il y avait 26 ans que le terrain avait été chaîné. On est parti un beau jour, il faisait une petite pluie fine. On avait couché en arrière de Saint-Charles, pendant la nuit un "ours" était venu à notre tente. Il avait mangé nos provisions car notre feu était mort en avant de notre campe en écorce où nous étions. On s'est levé et on s'est rendormi.

La deuxième nuit, on était rendu à peu près où nous voulions aller, sur la rivière Mistook, décharge du lac Brochet. Arrivé à la rivière Mistook, on a rencontré un p'tit ruisseau appelé Cyrille, après ça, comme cela, à cause qu'il coulait à rebours des autres cours d'eau, on a dit, le soleil est bien à sa place. La rivière Mistook coule comme ça et ce ruisseau-là de l'autre côté il coule à l'envers de la rivière. Toujours est-il qu'on était rendu où on voulait aller. On a été seulement 3 heures à explorer, on rencontrait des bouts de chemin, mais on les suivait pas, car on suivait notre compas. On est retourné chez nous et on a travaillé sur la terre, et l'hiver on a été aux chantiers sur la Shipshaw.

Au printemps suivant le 2 avril 1880, on est revenu encore les trois frères, par le même chemin, en raquettes. Il y avait 4 pieds de neige. Moi et mon frère Eugène, on a abattu 25 arpents d'abattis, Joseph lui avait abattu à peu près 14 arpents, Fabien Bolduc, mon beau-frère, avait fait 6 arpents.

Les premiers arbres que l'on a coupés c'était justement à la place du collège. Bon la première journée, on a coupé le bois à peu près 100 pieds carrés dans les 4 coins du lot.

Le 1er mai on est retourné à Sainte-Anne et le 1er juillet on est revenu faire brûler les abattis, on appelait ça "biller" le bois et le faire brûler.

Lorsqu'on est venu la première fois, les lots qu'on avait travaillés étaient aux Price mais on le savait pas. On est allé voir l'agent des Terres. Dans ce temps-là, la compagnie était plus difficile qu'à c't'heure, 12 pouces au p'tit bout, l'épaisseur de l'écorce en moins était "collée".

Au mois de juillet, quand on est venu faire brûler les abattis, les lots nous avaient été cédés. On a payé \$4.00 par lot, 4 ans de temps. On avait un lot pour papa, un pour moi, Delphis, François et Joseph en avaient deux.



**François Fleury, fils de Joseph-W. Fleury,
époux de Virginie Gaudreault.**



**Alfred Fleury, fils de Joseph-
W. Fleury (fils), époux d'An-
ne-Marie Harvey.**

Au troisième voyage, on a été 15 jours, ensuite on est retourné à Sainte-Anne et on a été dans les chantiers.

Le quatrième voyage, c'était à la fin d'avril 1881. Joseph, Eugène et moi, on est revenu, on avait 36 milles à faire à pied. On montait jusqu'à Saint-Charles en voiture. Quand on a eu fini de brûler les abattis, ça faisait quatre semaines qu'on s'était pas lavé les mains. C'était pas rien de se laver, mais on avait pas de savon. On était toujours sale. On est retourné chercher les chevaux, moi à ce voyage-là je n'sus pas revenu, c'est Delphis mon frère qui est venu à ma place.

Alors Joseph, Eugène et Delphis ont fait les premières semences, y ont semé 6 minots de blé, 6 minots d'avoine et 2 minots d'orge. Cette semence avait été montée en voiture d'hiver.

Mes trois frères après avoir fait les semences à la vallée, sont revenus à Sainte-Anne, on est remonté vers le 20 août. Joseph, Eugène et moi et Delphis, pour couper la récolte; on restait dans ce temps-là dans des cabanes d'écorce.

On a coupé 600 quintaux de beau blé, 200 quintaux d'orge et 200 d'avoine et on a laissé un arpent debout, on en avait assez. On a laissé la récolte dans nos cabanes d'écorce, on est retourné à Sainte-Anne, au bout de quelques jours, après le javelage on est revenu avec un engagé, Eugène Guay, un cousin, on le payait \$9.00 par mois.

Quand on montait les chevaux, toujours juste avec le "harbois" et la bande, nous autres on montait les provisions. Quand on a été arrivé, le mauvais temps a pris, il a tant mouillé que le grain a été perdu aux trois-quarts, il avait tout germé. On avait appelé ça "L'année du Grand-Germe".

Le grain avait germé comme ça dans tout le Lac-Saint-Jean cette année-là. On a bâti une grange pour serrer notre grain, voisin de ma maison actuelle, sur le lot à Eugène. Elle a été débâtie, il y a 4 ans. Le premier campe a été bâti sur le lot à Joseph.

Quand notre première récolte a été rentrée, on s'est aperçu qu'il sortait de la boucane par-dessus le chaume de la couverture. On a dit le feu est dans la grange mais non, c'était l'grain qui chauffait. J'vous dis, ça chauffait tellement que celui qui était sur la tasserie saignait du nez, on allait le remplacer chacun not' tour tant qu'on saignait du nez à not' tour. On déplaçait les quintaux de grain le long des poteaux par 25 quintaux, on avait ainsi sauvé environ le quart de la récolte.

Comme on était parti pour une semaine et demie et que ça faisait 5 1/2 semaines, on n'avait pu de provisions. Alors on a dit à not' enga-



Édouard Fleury, fils de Joseph-W. Fleury (fils), époux de Marie-Louise Hamel (Maud).



La famille d'Édouard Fleury réunie à l'occasion de l'ordination de l'abbé René Fleury.

gé tu vas t'en aller on a pu rien que des "pétaques" à manger. "Des pétaques, y dit, j'sus pas plus fou que vous autres, j'vas manger des pétaques moé itou, j'reste icitte". On était 5 et on mangeait cinq "sciaux" de pétaques par jour, on avait rien que ça à manger.

Dans ce même voyage on avait bâti la grange et une écurie pour loger les 12 bêtes à cornes et les deux chevaux qu'on avait amenés, on avait aussi bâti le campe.

A notre premier voyage on a eu de la grande visite, 40 hommes dont le père de l'avocat Belley, André Voyer de Saint-Gédéon, des gens d'Hébertville, du Grand Brûlé et de Chicoutimi. Ils étaient venus pour se prendre des lots eux aussi, mais pas un est resté. Ils ont tous couché dans notre cabane d'écorce, c'est-à-dire, pas un s'était couché, on avait passé la nuit à se conter des contes, il avait mouillé toute la nuit.

Là, j'avais 20 ans, au début de novembre 1880 on avait monté, Joseph avec sa femme, Marie Tremblay, fille de Jos. Tremblay "Cornet" de Sainte-Anne, eux ils étaient 3 frères, un s'appelait "Cornet", l'autre la "Cervelle" et "Lucon", moi et Eugène Guay notre engagé, et un autre homme, Trefflé Côté, avec un de ses petits frères. Ils avaient passé l'hiver dans notre campe, ils faisaient du bois sur un lot voisin.

J'ai dit qu'on avait bâti une écurie pour 12 bêtes à cornes mais on ne les avait pas encore montées.

On a fait des billots tout l'hiver, des billots de 14 pieds, 8 pouces de long et 12 pouces au p'tit boutte qu'on vendait \$0.24 pièce. Le bois de "boom" on le vendait \$0.44, il avait 11 pouces à la tête et 25 pieds de long. On mettait ce bois-là sur la Décharge et la rivière Mistook, on faisait par jour à peu près 8 pièces de ce bois de 25 pieds de long, et il fallait le conduire à la rivière. Ça on en trouvait pas dru de ce bois car on faisait du glénage, car ça faisait 22 ans que les Price faisaient des chantiers par icitte. Mais le bois avait profité un peu depuis c'temps-là.

Les salaires dans ce temps-là étaient \$8.00 par mois. Les oeufs se vendaient 10 cents la livre, le beurre 10 cents aussi, le lard canadien, il s'en faisait un ben p'tit commerce. La farine coûtait \$9.40 le baril de 200 livres, le sirop \$0.75 le gallon. Quand on achetait un cheval, on le payait 14 Louis 10 schellins, j'ai vu vendre une belle jument 30 Louis comptant, ça c'était d'la belle argent.

La courbe se vendait 6 à 7 schellins, le "genou" \$3.00 mais ça se faisait rien qu'avec de l'épinette rouge de 12 pouces.



Honoré Fleury, fils de Joseph-W. Fleury (fils), époux de Yvonne Tremblay.



Jos., fils de Joseph-W. Fleury.

Deux morceaux comme ça, des "genoux", ça faisait une charge de g'vaux (chevaux). On vendait des fois 12, 13 et 14 schellings. Une année on avait vendu 15 schellings, à un nommé Brassard dans la Grande-Ligne de Chicoutimi mais on vendait ordinairement à Johnny Guay. Brassard, lui, y s'était ruiné à payer 15 schellings. Moi j'ai fait chantier de "genoux" 22 ans à Sainte-Anne.

Dans l'année du grand feu de 1870 et de la guerre des Zouaves, j'me rappelle ben de ça. J'trouvais ça ben beau au commencement, au grand feu, le 19 mai, vers 5h de l'après-midi. Il est arrivé plusieurs voitures chargées de monde en criant "au feu", c'était plus haut que les Ross.

Chez nous, on avait sorti deux couvertes qu'on avait mises dans le puits pour pas qu'elles brûlent et des pieux pour les caller dans l'eau, les pieux ont pris en feu et les couvertes aussi. Il en est resté des morceaux, juste pour en faire une paire de bas. On avait aussi sorti des chaises et on les avait mises dans le champ de patates, éloignées les unes des autres sur le sable et ben, elles ont toutes brûlées là.

On descendait vers la Traverse pour Chicoutimi. Le curé de Sainte-Anne, M. Rousseul, s'en venait dans la rue avec le Saint Sacrement. J'ai vu la flamme passer à travers les gens du clergé, les surplis et eux autres, le feu ne prenait pas après eux. C'était un vrai miracle, car ils auraient brûlé. On voyait le feu à 3 milles.

Louis Tremblay "Cornet" disait: "Fleury, tu vas nous faire brûler, c'est ton cran qui va nous faire brûler". Lui a brûlé et nous autres on n'a pas brûlé. Vous voyez ça, vous autres, comment ça fait un feu comme ça.

On avait une charrue à "rouelles" et des "herses" et partout où il y avait un morceau de bois, tout était brûlé.

Dans l'automne, cette année-là, toutes les graines qui avaient été semées au printemps, 100% c'était une récolte à tout tuer.

Donc, avec mes trois frères, c'est nous qui avons ouvert Saint-Coeur-de-Marie."

Cette entrevue de Thomas Fleury donne une juste idée des peines et misères que ces premiers défricheurs endurèrent pour "venir à bout" de la forêt afin de s'installer à demeure.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet l'abbé Jean-Noël Gagné, un fils de la paroisse, maintenant curé à Saint-Fulgence:

"Il y avait aussi ces difficultés que les défricheurs rencontraient dans leur lutte avec la forêt pour lui ravir peu à peu son territoire. On devait



Émilie Fleury, fille de Joseph-W. Fleury (fils), épouse de Jos.-Lucius Larouche. Elle était la mère des abbés Louis-Philippe et Gaston Larouche et de Soeur Juliette, des Soeurs du Bon-Conseil.



Les cinq filles de Joseph-W. Fleury (fils). Assises: Odile et Magna; debout: Alice, Émélie et Marie-Ange.

d'abord tailler, couper, mettre le feu, attiser à plusieurs reprises. Et le travail ne se terminait pas là tant s'en faut. Il fallait ensuite creuser la terre pour arracher les racines pivotantes, la labourer, l'engraisser, l'ensemencer, etc. Alors seulement, la terre pouvait donner ses épis d'or. Mais que d'étapes à franchir; que de difficultés à surmonter; d'autant plus nombreuses que ces braves colons ne disposaient pour accomplir leur travail que de faibles moyens. N'allez pas croire cependant qu'ils étaient malheureux, au contraire, ils goûtaient à ce rude métier, les plus douces joies et ils se trouvaient plus riches de leur pauvreté que les grands magnats de la finance au milieu de leurs monceaux d'or. La terre en effet, répondait généreusement à leurs efforts, la forêt leur fournissait du bois en quantité et les eaux re-gorgeaient de poissons."

Revenons maintenant au début de 1883; Joseph Fleury (fils) et sa famille sont déjà installés, de même que Lydia, soeur de Joseph et ses trois frères: Eugène, Thomas et Delphis.

Onésime Gaudreault, également de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, qui avait accompagné les frères Fleury à plusieurs reprises et qui avait acheté le lot 21 de Joseph Fleury (fils) en 1882 où il avait déjà fait des abattis, décide également de rejoindre Joseph Fleury (fils).



Onésime Gaudreault et son épouse, Philomène Jean.



4 générations en 1920: Joseph Fleury, (fils), sa fille Odile, sa petite-fille Alida et son arrière-petite-fille Fernande, (Mme J.-Bte Gauthier, du quartier Naud, à Alma).



Allida Fleury, fille d'Odile et son époux Georges Lapointe.

C'est donc en janvier 1883 qu'Onésime Gaudreault, accompagné de son épouse Philomène Jean et de ses enfants: Louis, Johnny, Virginie, Arnaud et Gaudiose (3 mois), s'installent définitivement sur leur lot à Saint-Coeur-de-Marie. Sa mère, Marie Amyot, âgée de 75 ans, les accompagnait.

*

Rappelons ici que les premières familles qui vinrent s'installer à Saint-Coeur-de-Marie pour y fonder un foyer, au cours de la période de 1882 à 1887 (on en compte une trentaine) ont autant de mérite les unes que les autres.

Le fait d'arriver la première, deuxième ou douzième, n'enlève rien à leur courage, à leur détermination et à leur foi en l'avenir de ce nouveau coin de terre. Elles ont, elles aussi, fait des abattis, brûlé, arraché des racines, creusé la terre, labouré, engraisé, ensemencé... peiné et sué de longues heures pour arracher à cette terre nouvelle ce qu'elle pouvait leur donner pour "survivre".

Les épouses de tous ces pionniers ont également droit à notre admiration pour le support moral et physique qu'elles ont apporté à ce mouvement de colonisation. Sans elles, combien de colons, de défricheurs auraient résisté?

*

Au cours de 1883, Joseph Fleury (père) vint rejoindre son fils et s'installa avec Thomas sur le lot 22 du 2^e rang. Au mois de décembre 1883, une autre famille vient s'établir à Saint-Coeur-de-Marie pour y rejoindre les familles de Joseph Fleury (fils) et d'Onésime Gaudreault. Il s'agit de François Maltais et de son épouse, Emma McLeod, fille d'Alexandre; ils étaient accompagnés de leur fille Marguerite et s'établirent sur le lot 17 du 2^e rang.

À l'automne de 1883, la dîme fut divisée en deux: la moitié au curé de Sainte-Anne et l'autre moitié au curé-missionnaire d'Alma. Cette coutume demeura, semble-t-il, jusqu'en 1889, alors que Saint-Coeur-de-Marie avait le bonheur d'accueillir son premier curé, l'abbé Marcellin Hudon.

Les colons installés à Saint-Coeur-de-Marie retournèrent souvent dans leurs familles à Sainte-Anne et faisaient des rapports plutôt favorables sur leurs premiers essais de colonisation à Saint-Coeur-de-Marie: bonne terre, forêt proche et abondante, nombreux cours d'eau, beautés du lac Saint-Jean, près de la nouvelle colonie d'Alma et du chemin de fer à Hébertville, etc.

Animés par ces rapports, de nombreuses familles, la plupart de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, décidèrent également de tenter leur chance et de rejoindre les colons déjà établis à Saint-Coeur-de-Marie.



Émile Fleury, fils de Joseph (fils),
époux de Julia Tremblay.



Émile Fleury et sa famille: son épouse
Julia Tremblay et ses enfants:
Marianne, Oswald, Origène et Ginette.

C'est ainsi qu'arrivèrent par la suite en 1884:

- En mars, Napoléon Lavoie (35 ans) et son épouse Philomène Tremblay (38 ans) et leur fils Joseph, qui s'établirent sur le lot 18;
- En mars, Clovis Lavoie et son épouse Malvina Fortin, qui s'établirent sur les lots 34, 35 et 38.
- En avril, Alfred Rousseau (36 ans) et son épouse Adèle Verreault (32 ans); avec eux, Edmond Rousseau (70 ans), père d'Alfred, qui travailla longtemps au Séminaire de Chicoutimi, qui s'établirent sur les lots 18 et 19 du 3e rang.
- En décembre, Damase Fleury (34 ans) et son épouse Marie-Anne Gagnon (32 ans) et leurs enfants William, Deans, Georges et Napoléon (né l'année suivante), qui s'établirent sur le lot 19.

À plus de quinze milles de toute habitation, à plus de trente milles de leur curé, dépourvus de toute communication, ces premiers colons se croyaient bien isolés, mais la Providence, qui les avait conduits sur ces terres nouvelles, leur réservait une agréable surprise au cours de l'été 1883.

En effet, alors que certains d'entre eux travaillaient sur le bord de la Grande-Décharge, quelle ne fut pas leur surprise d'entendre le chant d'un coq de l'autre côté de la Grande-Décharge. La nouvelle se répandit vite et on s'organisa pour traverser de l'autre côté. C'est alors qu'ils eurent la joie de rencontrer plusieurs colons déjà bien établis sur des terres largement défrichées.

"Dès lors, chaque dimanche, ils se rendaient à Alma pour y entendre la messe et y rencontrer leurs nouveaux voisins. C'était toujours une fête que cette visite au ministre de Dieu qui leur prodiguait alors les secours de la religion et donnait ainsi à leurs oeuvres temporelles une valeur spirituelle. Avec ces secours spirituels et les biens temporels qu'ils possédaient et malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontraient régulièrement, ces courageux pionniers s'estimaient heureux. Ils n'avaient certes pas tous les avantages dont jouissaient les résidents des régions urbaines, mais ces débuts prometteurs leur permettaient d'envisager l'avenir avec confiance, ce qui leur donnait une force qui valait bien d'autres avantages. D'ailleurs, ils n'étaient pas optimistes sans raison, car la petite colonie se développait rapidement: quatre nouvelles familles en 1884."

(abbé J.N. Gagné)



4 générations: Dame Philomène Jean; son fils Johnny; le fils de ce dernier, Lionel et sa fille Marie-Marthe.

Comme la population augmentait, il fallut commencer à organiser une vie commune et à se donner certains services.

En 1884, Joseph Fleury (fils) construisit le premier moulin à scie, sur le lot 21 du 3e rang, sur les bords de la rivière Mistook. Il s'agissait d'un moulin à chasses à douze scies droites et parallèles qui fonctionnait sous la pression de l'eau produisant une planche plus ou moins large, selon l'ajustement des scies. C'était un avantage considérable pour ces colons qui, dès leur arrivée, devaient se construire un abri pour leurs familles.

Ce moulin fut acheté en 1897 par Peter Potvin qui le modernisa par la suite. Ce moulin, qui avait été vendu par la suite à l'Alma Co., fut baigné en 1927 par suite de l'exhaussement des eaux du lac Saint-Jean.

*

Le curé d'Alma, M. l'abbé Henri Cimon, qui avait été nommé en 1885 pour desservir la mission de Saint-Coeur-de-Marie, célèbre sa première messe le 19 octobre dans la maison de Joseph Fleury (père) où on avait installé une chapelle provisoire avec une pierre d'autel offerte par François Gagné.

La population grossit rapidement et on discute déjà de la construction d'une chapelle. M. Romuald Maltais d'Alma offre alors un terrain pour la chapelle. Voici le document à cet effet:



Romuald Maltais

*St. Coeur. de - Marie
1885*

*Nous soussignés, déclarons formellement que
Mr. Romuald Maltais, en donnant un demi lot
1/2 de 26, à la Mission du Sacré-Coeur de Marie,
a donné en même temps tout l'ouvrage quel
aurait fait sur le dit demi-lot, à l'exception
d'un abatis de trois arpents à peu près que son*



Dame Philomène Jean (épouse d'Onésime Gaudreault, un des pionniers de Saint-Coeur-de-Marie), avec quelques membres de sa famille. Rangée du haut: Gaudiose Gaudreault, fils d'Onésime; Lionel Gaudreault, fils de Johnny et petit-fils d'Onésime; rangée du centre: Anna Larouche, épouse de Gaudiose Gaudreault; Philomène Jean; Laurette Dallaire, épouse de Lionel Gaudreault; Marie-Marthe Gaudreault, fille de Lionel et de Laurette Dallaire; rangée du bas: Benoît Gaudreault, fils de Gaudiose et d'Anna Larouche; Cécile Gaudreault, et Léo, enfants de Lionel.

Fils Thomas a fait cet acte, demandant qu'on lui rende cet ouvrage — Le donne, a dit il dit en public lorsqu'il en le Orcaire Jean des venes marquer la place d'église, le 1^{er} lot 26³ et tout mon ouvrage sur lequel je ne réclame rien. Seulement je demande qu'on rende l'ouvrage qui a été fait cet acte par mon petit fils Thomas

Mission du Sacré-Coeur de Marie

15 Novembre, 1885

Joséph Fleury fils Charles Laroc
Thomas Fleury

Damas Fleury François Maltais

Joséph Fleury (frère) Philippe Colduc

Je déclare que Mr C. Fleury (frère) a mis sa Marque
46 Hémon, etc

Le lot (numéro 26, 3^o r. d. sur 2 1/2 arpents de profondeur est un terrain sec, le reste du lot est une épinetterie

Le lot numéro 23, 3^o r. d. sur 2 1/2 arp. d'un côté et 4 à 5 arp. de l'autre est en terrain sec. sur toute la grandeur du lot, il y a à peu près 76 arpents de terrain frais qui sera facile à mettre en culture, en superficie.

Cependant, certaines conditions posées par M. Maltais obligent la Corporation épiscopale de Chicoutimi à refuser cette offre. C'est alors que les Fleury offrent un terrain pour la chapelle, il s'agit du lot 23 dans le 3^e rang et ce, sans condition. Voici l'offre officielle des Fleury:

Nous soussignés, déclarons que la terre de Mr Alexis Tremblay dont il est question, est le lot 23^e dans le 3^e rang de l'église.

Mission du S. C. de Marie,

15 Nov, 1885

Joséph Fleury fils

Thomas Fleury

Damas Fleury

Si Monseigneur consent à placer la chapelle de la Mission du Sacré-Coeur de Marie sur le lot 23^e du 3^e rang de l'église de l'église, nous soussignés, Joséph Fleury et François Maltais, nous donnons ce lot à



Marie-Marthe Gaudreault, dans un coin de la terre ancestrale (terre d'Onésime), à la Chute-des-Dionne.



Les Noces de diamant de M. Gaudiose Gaudreault (Onésime) et de son épouse Anna Larouche, en même temps que les Noces d'argent de son fils, Roland Gaudreault, marié à Jeanne d'Arc Lavoie.

la corporation épiscopale sans condition aucune
pour que la mission en use suivant comme elle
l'entendra. Deux mots rayés omis,

Mission du Sacré-Coeur de Marie,

15 Novembre, 1885

François Maltais

Joseph Fleury fils

Le Monseigneur consent à placer l'église de la Mis-
sion du Sacré-Coeur de Marie sur le lot 23, dans le 3^e rang
de l'île, j'ai déclaré par les présentes acheter le lot
ci-haut marqué que j'ai plein pouvoir de vendre
et cela pour le donner à la Mission.

Mission du Sacré-Coeur de Marie.

15 Novembre, 1885

Joseph Fleury fils

Devant cette deuxième offre et de peur de voir la chapelle construite sur le lot 23, ce qui lui enlevait toute sa générosité, Romuald Maltais retire toutes les conditions mentionnées dans sa donation, ce qui est accepté par la Corporation épiscopale. La chapelle sera donc construite sur le lot 26A du rang 3.

C'est le représentant de Mgr Dominique Racine qui vient à Saint-Coeur-de-Marie pour marquer d'une croix, la place de la chapelle sur le lot 26A.

On procède ensuite à l'élection des premiers Syndics, soit Joseph Fleury, François et Thomas Maltais.

En attendant la construction de la chapelle, le missionnaire loge dans la salle publique, près de la chapelle.

*

Depuis l'arrivée des premiers colons, on voyage les provisions à partir de Sainte-Anne, la plupart du temps à pied; puis après avoir découvert qu'il y avait des colons sur l'île d'Alma, on préfère traverser la Grande-Décharge en chaloupe, avec tous les risques que cela comporte, pour aller aux provisions.

C'est pourquoi, en 1885, Joseph Fleury décide de construire une barge et un bac pour permettre de traverser avec voitures et chevaux et établir un service plus régulier entre Alma et Saint-Coeur-de-Marie.

*



Jeanne d'Arc Gaudreault, petite-fille d'Onésime, en compagnie de Léonce Fortin, au pont sur la Rivière Mistouk, entre les Rangs 2 et 3.



M. Roland Gaudreault et son épouse Jeanne d'Arc Lavoie; au centre, Soeur Céline Maltais, fille de Joseph.

Le premier moulin à farine fut construit en 1886 sur les bords de la rivière Mistook, à quelques arpents plus bas que le moulin à scie de Joseph Fleury, sur la même rive. Ce moulin, selon l'opinion générale, aurait appartenu à M. Edmond Dumas, d'Hébertville, agent des terres, et était opéré par M. Xavier Langevin. Il le vend plus tard à Alphège Harvey, qui organise également un moulin pour carder la laine.

Ce moulin à farine cessa ses opérations faute de rentabilité, toutefois on en construisit un autre plus tard de l'autre côté de la rivière Mistook, dont on ignore le nom du propriétaire. Ce moulin appartenait à l'Alma Company lorsqu'il fut détruit par l'inondation en 1927.

Un nouveau moulin à scie entra en fonction en 1886 sur la rivière Mistook, sur le lot 19 du quatrième rang. Il appartenait à M. Louis Dionne qui abandonna les opérations en 1898, ne pouvant soutenir la concurrence du moulin à scie de Peter Potvin, mieux organisé et qui donnait un bien meilleur rendement.

Au cours de sa visite à Alma, en 1886, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, voulut encourager les colons de Saint-Coeur-de-Marie et traversa la Grande-Décharge en canot, accompagné du curé d'Alma, du curé de Laterrière et de plusieurs paroissiens. C'est au cours de ce premier voyage de l'évêque du diocèse qu'il autorisa la construction d'une chapelle.

La construction de la chapelle commença dès 1886, il s'agissait d'une construction de 30 pieds de largeur par 40 pieds de longueur, surmontée d'un toit français. La chapelle fut terminée en 1887.

En même temps, on construisait près de la chapelle une salle publique avec logement pour le missionnaire. Dans les années 1887-1888, Mme Delphis Fleury (Rose-Anna Hébert), utilisa la salle publique pour faire la classe à une vingtaine d'élèves, puisqu'il n'y avait pas encore d'école.

On construisit plus tard une première école, près de l'église. Cette école temporaire, abandonnée par la suite, fut transformée en magasin (actuelle propriété de Robert Turcotte).

Le 4 septembre 1889, les paroissiens avaient le bonheur d'accueillir leur premier curé, l'abbé Marcellin Hudon, ce qui donna lieu à de grandes réjouissances. Le curé Hudon eut la grande joie de célébrer la première messe de minuit dans la nouvelle chapelle.

Les registres de la paroisse qu'on ouvre alors précisent que le premier enfant baptisé dans la paroisse fut Joseph Bolduc, fils de Gilles Bolduc et de Alphonsine Tremblay; que le premier mariage unissait Stanislas Simard (fils de Joseph Simard et de Marie Néron) à Philomène Harvey (fille de Michel et de Émilienne Larouche); que le premier service fut celui de Dame Albertine



Rosa Gaudreault, fille de Gaudiose et son époux, Alfred Tremblay.



Un mariage double en 1957. Jean-Joseph Gaudreault épousait Pauline Claveau alors que le frère de cette dernière, Marcel, épousait Lorraine Hudon.

Laplante (fille de Isaac Laplante et de Louise Larouche).

*

Voici une autre liste de colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie, en 1888, alors qu'on comptait déjà une trentaine de familles installées à demeure.

- En mai, Télesphore Bolduc et son épouse Louise Tremblay (34 ans).
- En juin, Olivier Perron (56 ans) et son épouse Adéline Tremblay (44 ans).
- En juin, Joseph Fortin (47 ans) et son épouse Louise Tremblay (39 ans).
- En septembre, Gille Bolduc (33 1/2 ans) et son épouse E. Tremblay (32 ans).
- En octobre, Gédéon Bolduc (63 ans) et Sophie Bilodeau.

Le mouvement de colonisation vers Saint-Coeur-de-Marie se continue en 1885 avec l'arrivée d'une treizième famille, celle de Léandre Pilote (59 ans) et de son épouse, Constance Bouchard (53 ans), arrivés en avril.

- En septembre, Flavien Bolduc (36 ans) et son épouse Emma Fleury (31 ans).
- En octobre, Thomas Thibault (26 ans) et son épouse Philomène Maltais (32 ans).
- En novembre, Abraham Boivin (36 ans) et son épouse Delphine Tremblay (30 ans).

Jusqu'en 1888, plus d'une vingtaine de familles vinrent rejoindre la colonie naissante et s'établirent à Saint-Coeur-de-Marie, en voici les noms:

- 1885 - Joseph Fortin (47 ans) et son épouse Louise Fleury (39 ans).
- 1885 - Télesphore Bolduc et Marie Tremblay.
- 1885 - Gilles Bolduc (33 1/2 ans) et Alphonsine Tremblay (32 ans).
- 1885 - Gédéon Bolduc (63 ans) et Sophie Bilodeau.
- 1886 - Léandre Pilote (59 ans) et son épouse Constance Bouchard (53 ans).
- 1886 - Abraham Boivin (36 ans) et son épouse Delphine Tremblay (30 ans).
- 1886 - Olivier Perron (56 ans) et son épouse Adéline Tremblay (44 ans).
- 1886 - Joseph McNicoll (33 ans) et Aurélie Fortin (32 ans), son épouse.
- 1886 - Thomas Thibeault (24 ans) et son épouse Philomène Maltais (32 ans).
- 1886 - Flavien Bolduc (36 ans) et son épouse Emma Fleury (31 ans).
- 1887 - François Gaudreault (44 ans) et son épouse Clémentine McNicoll (34 ans).



Lionel Gaudreault et son épouse Laurette Dallaire ainsi que leur fils Léo en 1940. C'est le temps de "tasser" le foin.



Photo prise à l'occasion du troisieme mariage de Uldéric Gaudreault (Johnny) à Marie-Anna Veilleux.

- 1887 - François Maltais (31 ans) et Denise Villeneuve (31 ans), son épouse.
- 1887 - Paul Bouchard (44 ans) et son épouse Aglaé Simard (40 ans).
- 1887 - Elzear Fortin (35 ans) et Marguerite (32 ans).
- 1887 - Mars Harvey (37 ans) et Mélaïde Langlais (27 ans), son épouse.
- 1887 - Louis Maltais (21 ans), fils de Romuald, et son épouse Marie Langlais (25 ans).
- 1887 - Elzéar Lessard (27 ans) et Alice Tremblay (18 ans), son épouse.
- 1887 - Romuald Maltais (26 ans), fils de Romuald, et son épouse Lydia Fleury.
- 1887 - Joseph Gagné (39 ans) et son épouse Anne Tremblay (Berliche) (36 ans).
- 1887 - Jean Thériault (39 ans) et Wildemire Duchesne (25 ans), son épouse.
- 1887 - Théophile Duchesne (40 ans) et son épouse Georgina Gagnon (30 ans).
- 1887 - Méridé Simard (36 ans) et son épouse Marie Boivin (34 ans).
- 1887 - Ferdinand Villeneuve (39 ans) et E. Bouchard (39 ans), son épouse.
- 1887 - Jean Néron (40 ans) et son épouse Célestine Simard (34 ans).
- 1887 - Auguste Langlais et Régina Desjardins, son épouse.

Au début de l'année 1888, selon le recensement fait par le missionnaire, M. le curé Henri Cimon, la population de la jeune paroisse s'établissait comme suit:

246 âmes - 43 familles dont 39 jeunes
115 communiants et 131 non-communiants

À partir de 1889-1890, l'histoire de Saint-Coeur-de-Marie se retrouve plus élaborée dans les autres sections de la "vie paroissiale, municipale, économique, scolaire et autres".



Lionel Gaudreault, fils de Johnny,
et son épouse Laurette Dallaire, en
1925.



Johnny Gaudreault, fils d'Onésime. À
l'arrière, la boutique de charbon de Jo-
seph Gaudreault.



Laurette Dallaire, épouse de Lionel
Gaudreault, en compagnie de Simonne
Fleury, fille de François et épouse de
Georges Goulet, en 1920.

Les Fleury

En 1982, on compte plus de 9 000 descendants de Joseph Fleury (père) depuis la date de son mariage à Marie-Joseph Guay en 1846.

Les Fleury sont également fiers d'avoir donné à l'Église vingt vocations religieuses, dont voici les noms:

Noms	Père et mère	Lieu de naissance	Communauté
- Sr Elyse Maltais	Romuald Maltais Lydia Fleury	St-C.-de-Marie	Augustines de Roberval
Sr Marie-Jeanne Fleury	François Fleury Marie-Anna Larouche	Métabetchouan	Ursulines de Roberval
Sr Marguerite Fleury	François Fleury Marie-Anna Larouche	Métabetchouan	Bon-Conseil
- Sr Jeannette Larouche	Henri Larouche Odile Fleury	St-C.-de-Marie	Bon-Conseil
Sr Berthe Larouche	Henri Larouche Odile Fleury	St-C.-de-Marie	Petites-Franciscaines
Sr Fernande Larouche	Henri Larouche Odile Fleury	St-C.-de-Marie	Augustines de Roberval
- Sr Gisèle Fleury	Edouard Fleury Maude Hamel	St-C.-de-Marie	Petites-Franciscaines
- Abbé René Fleury	Edouard Fleury Maude Hamel	St-C.-de-Marie	clergé séculier
Sr Juliette Larouche	Joseph-L. Larouche Émélie Fleury	St-Henri	Bon-Conseil
Abbé Ls-Philippe Larouche	Joseph-L. Larouche Émélie Fleury	St-Henri	Curé St-Augustin
Abbé Gaston Larouche	Joseph-L. Larouche Émélie Fleury	St-Henri	Cure de l'Ascension
Sr Jeannine Bouchard	Albert Bouchard Lauza Larouche	St-Henri	Bon-Conseil
Sr Blandine Tremblay	Isidore Tremblay Marie-Jeanne Maltais	St-Augustin	Augustines de Chicoutimi
Sr Rose-Délina Fleury	Johnny Fleury Géraldine Guay	Ste-J.-d'Arc	Augustines de Chicoutimi
Sr Marie-Anne Gauthier	François Gauthier Anne-Marie Tremblay	N.-D.-de-la-Doré	Augustines de Roberval
Sr Jeanne-d'Arc Harvey	Joseph Harvey Rose-Anna Lessard	St-C.-de-Marie	Bon-Conseil
R.P. Frs-Joseph Plourde	Notaire J.-A. Plourde Marie-Anna Fleury	Métabetchouan	Rédemptoristes
Sr Charlotte Duchesne	Nazaire Duchesne Antoinette Tremblay	Chicoutimi	Petites-Franciscaines de Marie

Noms	Père et mère	Lieu de naissance	Communauté
Fr Robert Larouche	Léopold Larouche Florence Fleury	St-C.-de-Marie	Instruction-Chrétienne
Abbé Marc-André Mercure	Georges Mercure Rita Fleury	Hébertville-St.	Clergé séculier
Renseignements fournis par Mme Clément Fleury (Janette Côté)			

Vie paroissiale



Saint-Coeur-de-Marie du haut des airs vers 1940. À côté de l'église, la salle paroissiale, tout près, la maison de Xavier Larouche, fils de Ferdinand. De l'autre côté de la rue, le magnifique presbytère. À côté, vers la droite, le magasin général d'Alfred Gagné. En face, de l'autre côté de la rue, le magasin où Simon Simard tenait magasin; à côté, la maison où Joseph Fleury opéra son magasin après sa séparation avec Méridée Savard, magasin qui fut occupé par la suite par G.-E. Ruelland.

À l'arrière-plan, le moulin à scie d'Eugène Tremblay et à droite de la photo, on voit la toiture de la meunerie des frères Xavier et Théophile Larouche, qui devint plus tard la propriété de Joseph-Élie Maltais.

Les curés

1^{er} curé: M. l'abbé Marcellin Hudon	(Septembre 1889-Septembre 1890)
2^e curé: M. l'abbé Joseph Renaud	(Septembre 1890-Septembre 1911)
3^e curé: M. l'abbé William Tremblay	(Septembre 1911-Septembre 1915)
4^e curé: M. l'abbé Joseph Girard	(Septembre 1915-Octobre 1919)
5^e curé: M. l'abbé Abel Simard	(Octobre 1919-Mars 1942)
6^e curé: M. l'abbé Ludger Gauthier	(Mai 1942-Août 1957)
7^e curé: M. l'abbé Armand Brassard	(Août 1957-Mars 1967)
8^e curé: M. l'abbé Marcel Gauthier	(Mars 1967-Juillet 1969)
9^e curé: M. l'abbé Antonin Simard	(Juillet 1969-Septembre 1975)
10^e curé: M. l'abbé Lucien Bergeron	(Octobre 1975-Juin 1982)
11^e curé: M. l'abbé Jean-Benoit Michaud	(Juin 1982 ...)

*

* *

“Tu n’as qu’à interroger les temps anciens qui t’ont précédé depuis que Dieu créa l’homme sur la terre et d’une extrémité à l’autre. Est-il jamais arrivé rien de si grand? A-t-on jamais rien entendu de pareil?”

Deuteronomie (4-30-33)



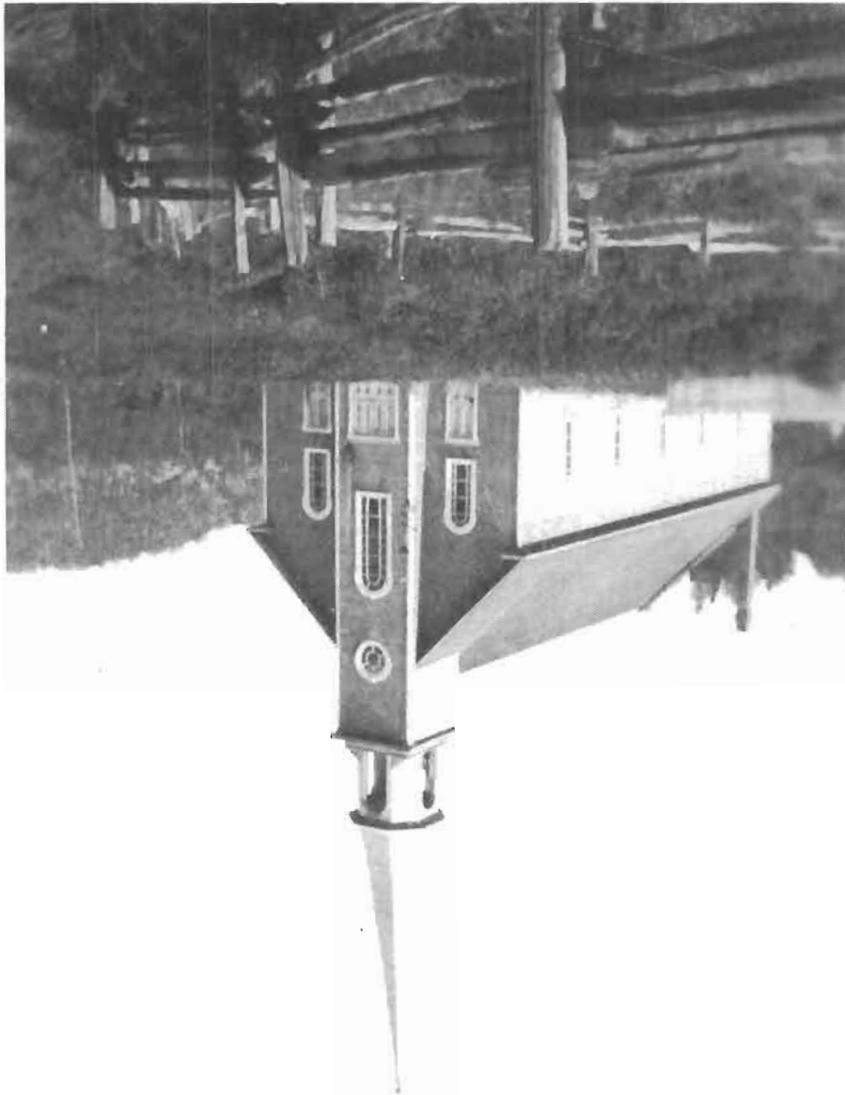
Mgr Dominique Racine

Les premières années de la vie paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie sont difficiles à reconstituer parce qu'il n'y avait aucun registre avant l'arrivée du premier curé en 1889, M. l'abbé Marcellin Hudon. Alors, il a fallu utiliser en grande partie la tradition orale, puisque les acteurs du début ne sont plus là... et la tradition orale, on le conçoit, comporte souvent des erreurs, involontaires cependant.

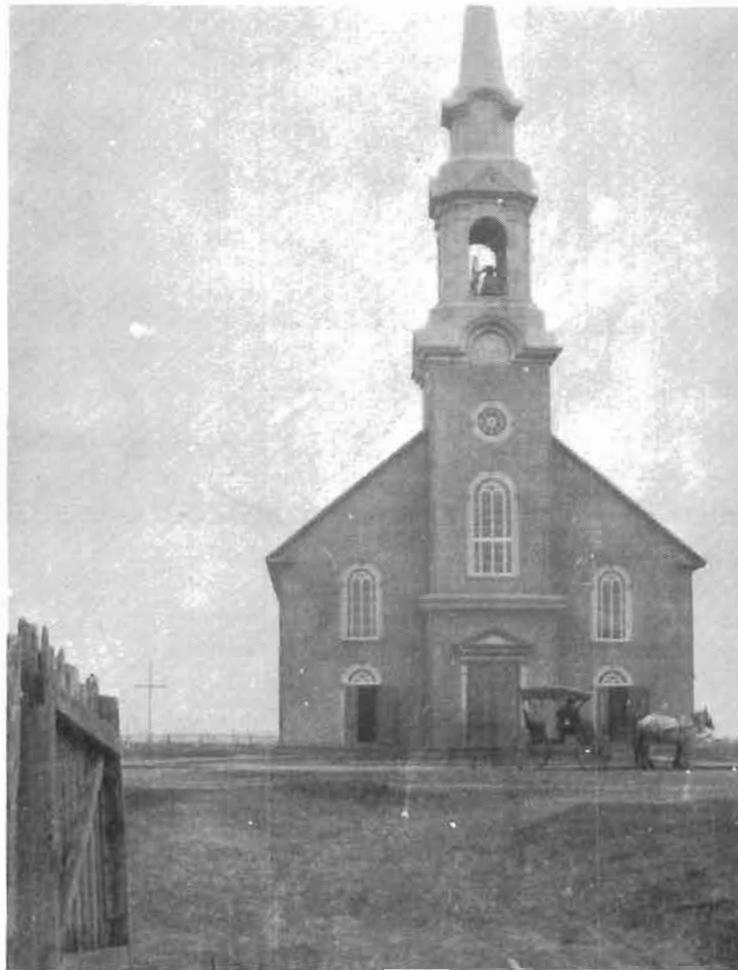
Afin de donner la note la plus juste sur cette partie de la vie paroissiale, nous n'avons trouvé rien de mieux que les lettres du curé Henri Cimon, qui donnait la mission à Saint-Coeur-de-Marie et qui écrivait à son évêque, Mgr Dominique Racine, presque à chaque voyage, pour rendre compte de l'évolution de la nouvelle paroisse.

Voici donc quelques extraits de ces lettres du curé Cimon:

La première chapelle (en bois) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1886, par les colons eux-mêmes, qui coupent le bois et acceptent une réparation volontaire de \$3.00 par lot. La chapelle mesurait 30 x 40 pieds.



Il y a quelque temps, j'ai fait
une visite à des colons établis
de l'autre côté de la Grandi-De-
charge, entre la rivière Mis-
touk et les deux Arbets. Trois
familles y sont résidentes depuis
cet automne et sans doute
forment forment le premier
noyau de la première paroisse
dans ce pays. La terre est bonne
et plusieurs parlent d'aller s'y éta-
blir, du moins lorsque le chemin
Archambault sera rendu jusqu'à
la Grand que quelque nom
insignifiant comme celui de
la Slyde, première possession
de cette mission, Votre Grandeur
desavouerait elle la honte de
lui donner un nom catholique



La première église (en bois) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1889 et consacrée par l'évêque du diocèse, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, le 10 juillet 1900. L'église mesurait 57'6 x 104 pieds.

et si elle me permettait de lui
suggérer celui de mon désir,
je dirais: qu'on mette cette nou-
velle contrée sous la protection
du Sacré-Coeur de Jésus.

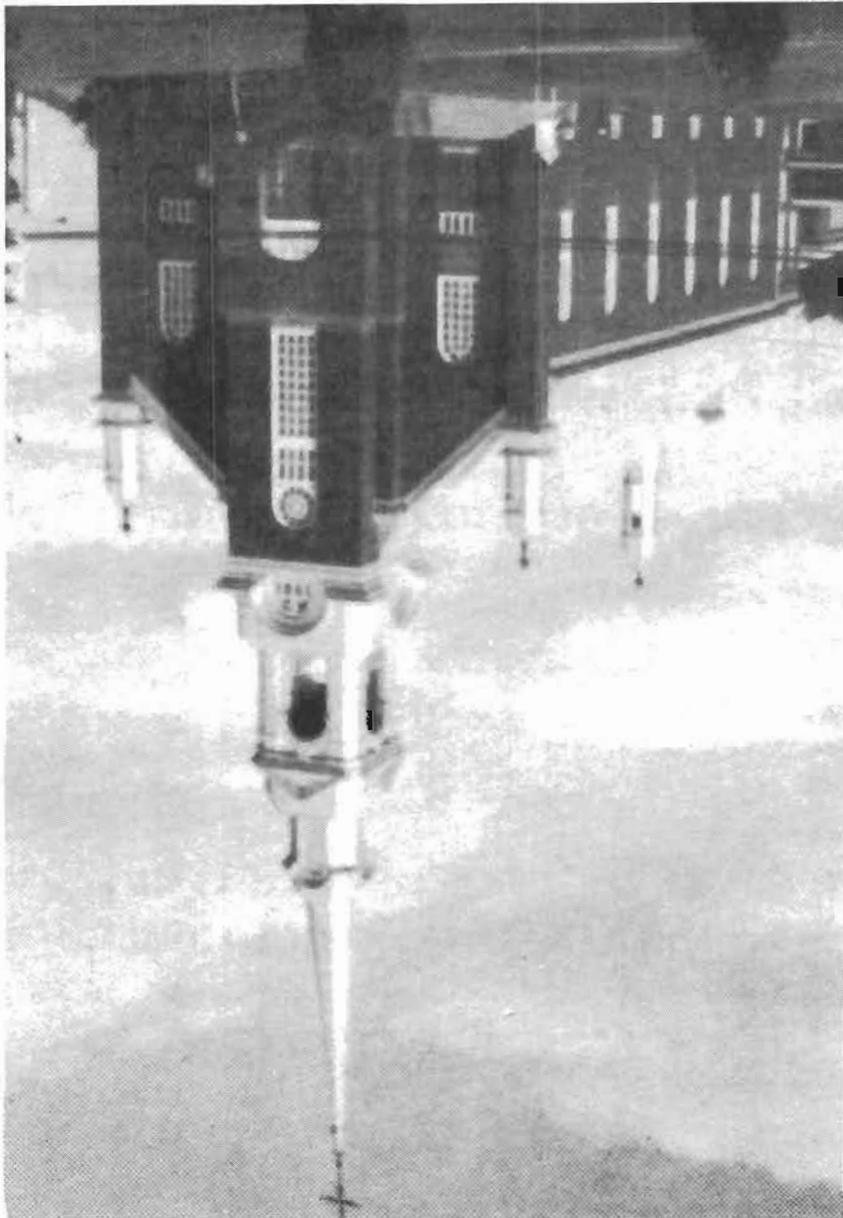
Monsieur, je me
trouve heureuse dans la Mis-
sion où la Providence m'a
envoyé, mais je me rappelle
les jours où je vivais en la
compagnie de Votre Grandeur
et de mes confrères du même
Ordre

Je suis

Monsieur
de Votre Grandeur,

le très-humble et très-obéissant serva
G. Hémond, P^{re}

L'église actuelle (en pierre) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1922-1923 et consacrée par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque le 20 septembre 1923. Elle mesure 60 x 200 pieds.



En date du 3 octobre 1885, le curé Henri Cimon écrivait à Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, une lettre au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie. En voici un extrait.

Je me propose, Monseigneur, d'aller dire une première messe à Mistouk dans quinze jours, le lundi, 18 octobre. Il y aura une assemblée de paroisse et j'écris alors à Votre Grandeur ce qui on sera disposé de faire. Les Ursulines de Québec m'ont donné une cuve et quelques linges d'autel. J'ai demandé à M. Fleury de construire un grand coffre pour mettre le tout en sûreté.

Le 23 août 1940, la population de Saint-Coeur-de-Marie avait l'honneur de recevoir Mgr Ildebrando Antonutti, Délégué apostolique. Sur la photo, le Délégué apostolique, Mgr Georges Melançon, le curé Abel Simard et le R.P. Cossette. Les deux fillettes, Thérèse Ruelland, fillette de Georges-Émile et nièce du curé Simard et la fillette de M. Justinien Tremblay.

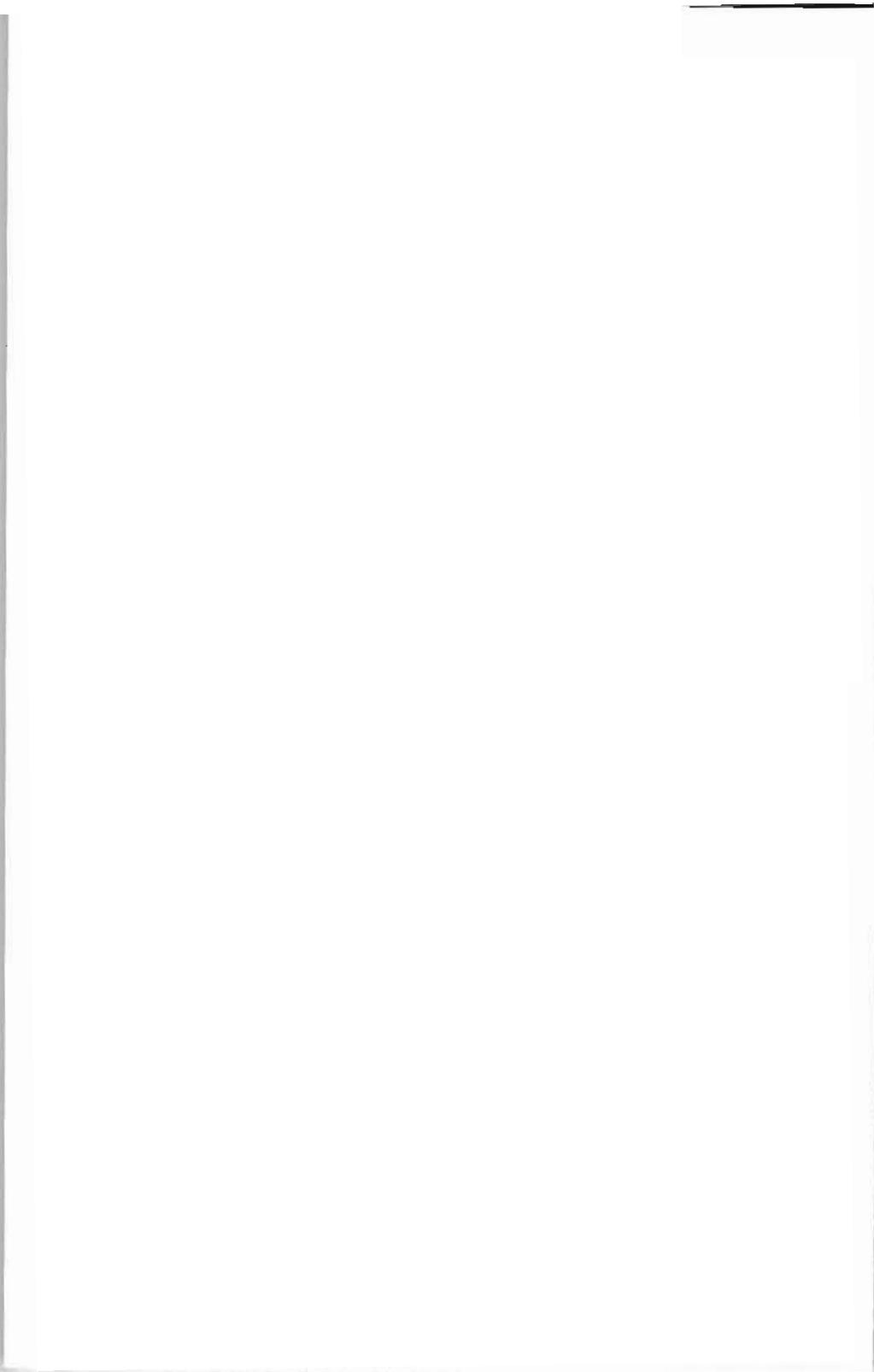
•
•

Photo du bas: La sortie de la messe. Les Croisés, Alfred Noël, Ladislav Bouchard, Fernand Bergeron, Clément Larouche, Benoît Ruelland, Georgette Gagné, André Gaudreault, Rosaire Bergeron et Antoinette Noël.



Extrait d'une lettre du curé Henri Cimon à Mgr Dominique Racine, en date du 18 décembre 1884, au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie.

Novembre je m'y suis rendu avec
un Tremblay ce dernier a trouvé la
place et le monde de son goût.
Il y a un fort mouvement de
colonisation de ce côté. M. le
vicaire Jovain n'a pu encore aller
marquer une place d'église et
donner un nom à l'endroit.



La procession de la

Fête-Dieu



A la Grandeur,
Mgr Dom Racine.

Monseigneur,

J'ai reçu la réponse de vos parents. Les circonstances me paraissent pas favorables mon voyage pour cette année. Si il était dans les vues de la Providence, sans doute elle me ménagerait les moyens. Je me propose de tout organiser dès à présent pour l'année prochaine.

J'ai donné la mission

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu se célébrait avec beaucoup de solennité autrefois. On érigeait de magnifiques repositoires qui témoignaient de la foi profonde de la population. Il y avait rotation tous les quatre ans quant aux endroits où ériger les repositoires. Un an, c'était chez MM. Rosario Larouche et Edmour Savard; l'année suivante, c'était chez M. Joseph Gaudreault, de la rue Sainte-Marie; puis chez M. Émile Fleury et enfin, au vieux couvent et on recommençait par la suite... toujours avec la même foi et la même dévotion.



Le repositoire chez Rosario Larouche, en 1945.



Les petits anges, en 1960.



Le repositoire chez Rosario Larouche, en 1960.

au Saint-Cœur de Marie lund-
di dans la nouvelle chapelle.
J'y retournerai après le temps
des sermons pour y chanter
la première grande messe
et rendre les bancs. J'ai l'es-
pérance que nous sorti-
rons de tous ces travaux
et achats avec une dette
qui ne dépassera pas ^{beaucoup} \$100.
Les colons arrivent nom-
breux et tous sont encou-
ragés. Il y a maintenant
une quarantaine de fa-
milles. Nous allons avoir
une poste prochainement,
et deux fois par semaine
probablement. L'ingénieur
en chef du gouvernement
d'Ottawa doit s'occuper



La dernière visite du curé Abel Simard en 1942; photo prise devant la maison de J.-Antoine Larouche.



Les "petits anges" au Reposoir de la Fête-Dieu chez Rosaire Larouche; aujourd'hui chez Noël Tremblay.

du projet de tendre une chaîne
dne qui permettra à la glo
ce de prendre solide et de
bonne heure -

Les paroissiens de Saint-Louis,
toutes les fois que je les ren-
contre, me parlent d'avoir
la dncés... souvent... le di-
franche... et crime. Quel-
ques uns plus ultramontains
de demander à l'évêque de
donner une vicairie au
Cure d'Alma pour les des
services. Le le dis à Robe Gran-
deur, seulement pour lui fai-
re connaître leurs aspirations.
On doit ouvrir une école
volontaire à la chapelle
et nous avons presque la
promesse d'une aide spéciale



À travers les arbres, la maison de Xavier Larouche (Ferdinand). À l'arrière-plan, le clocher de l'église.



L'église en pierres (1929).

Le pauvre M. Paradis a fait
~~des~~ ~~pas~~ à huit clos. Dans la
route du 10^e rang, il y avait
une bœuf à traverser et au
17^e le front était levé.
J'ai fait un bœuf et j'ai dû laisser
sur mon cheval en chemin. Le
mien revenais à pied lorsque je
rencontrai le frastillon qui
avait été sur le front de
perdre son cheval dans la
route du 10^e rang.

Je demeure,

Monseigneur,

De Votre Grandeur

Le très dévoué et reconnaissant fils

J. Simon ^{curé}

Les trois magnifiques murales qui ornent l'église de Saint-Cœur-de-Marie, réalisées par le peintre italien Gaetano Valerio, le même qui a réalisé la peinture au plafond de la sacristie.

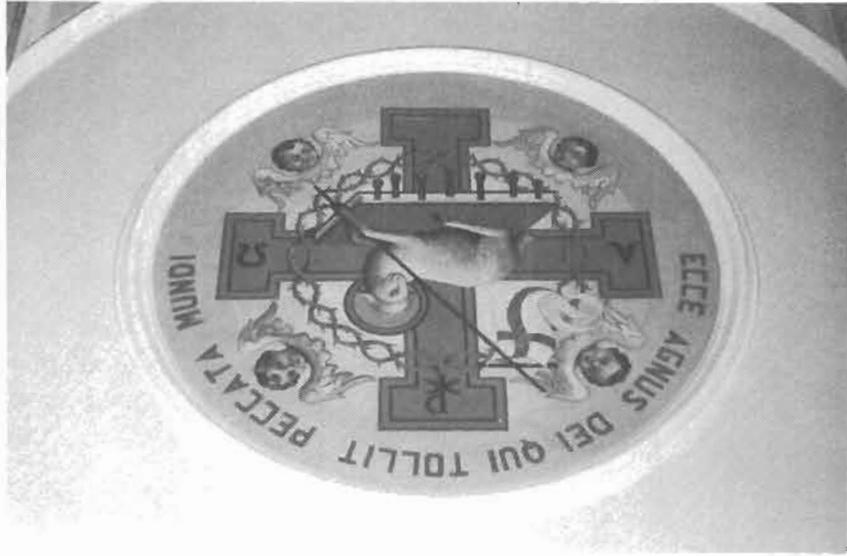


L'Ascension.

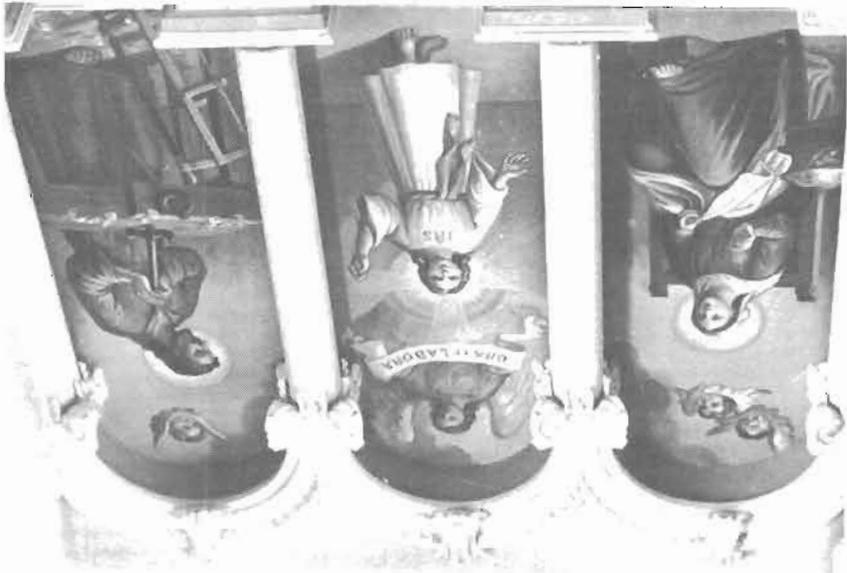


L'Annonciation.

Le magnifique peinture qui orne le plafond de la sacristie de l'église Saint-Coeur-de-Marie.



La Sainte-famille.





Salle publique construite en 1888, près de la première chapelle. Elle servait de résidence pour le missionnaire et le bedeau. Le deuxième étage servait d'école.



Le presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, construit par le curé Abel Simard.

Alma

7 2 janvier 1887

Monsieur,

La terre du
S.-E. de Prairie n'est pas encore paten-
tée. Si possible, de ne pas obli-
ger la mission à obtenir la
patente de tout le lot. Le croyais
qu'une mission pouvait obtenir
la patente de 100 acres, et c'est
pour cela que j'ai promis
toute cette patente lorsque
les P. Vir. Gagné ne paraissent
pas y tenir.

J'ai l'espérance de descendre à fu-
certain pour la fête de votre Gran-
deur et je m'en fais une fête
de vous très obéissant fils
H. Bishop P. M.

ANNEXE

Moi, Henri Emmon,
prêtre sous-diaconne, curé de la



Le magnifique calvaire érigé dans le cimetière de Saint-Cœur-de-Marie, offert par M. Ulysse Larouche, de son vivant.



**Emma Larouche (Théotyme) et son
époux Eugène Bouchard.**



**Annabelle Larouche (Théotyme) et
son époux Alfred Bouchard.**



**Pierre Larouche (Théotyme) et son
épouse Annette Turcotte.**

moi. Même, je charge
M. François Gagne d'agir
à Ona place pour régler
cette affaire de la Ona-
lière suivante, suivant des
conventions.

La mission achète en
son nom tout le lot 26⁺, 27⁺,
de manière à ce quelle pro-
vide tous les titres pour
obtenir la patente, de sorte
que si en est autrement
la fabrique ne s'oblige à
rien. Aussi, le vendeur
devra livrer sous bonne
forme la moitié du gain
récolté sur le dit lot. La
mission fera le contrat
gratis on. F. H. Gagne four-
nira l'argent nécessaire.
La mission alors fera sortir



**Xavier Larouche, fils de Ferdinand, avec sa
2ème épouse, Albertine Bouchard.**



**Albertine Bouchard, fille de Jules, mariée
en premières nocés à Stanislas Fleury et
en secondes nocés à Xavier Larouche; à
l'arrière-plan, le presbytère.**

la patente du lot et vendra
à M. J. Gagné tout le lot
à l'exception des ~~quatre~~
pents comme ci-haut
mentionnés pour le prix
de deux cents dix-huit
piastres (#278) le dernier
contrat devra être payé par
M. J. Gagné.

Le tout soumis à l'appro-
bation de Mgr sans lequel
nous ne pourrions rien faire

Alma,

20 oct, 1886

G. Harmon, P^{te}

Curé des Synodes du St. Ed. Fran.



Xavier Larouche et ses deux fils, Marc-Aurèle et Fernand.



Marius Larouche et René Fleury, fils adoptifs de Xavier Larouche.

Saint-Joseph d'Alma
27^{me} 1887

A sa Grandeur
Mgr L. N. Bégin.

Monsieur,

Merci en mon
nom et au nom de mes paroissiens
de Saint-Henri du don
de \$25 que votre Grandeur
a bien voulu faire à la cha-
pelle. L'argent est déjà en-
tre les mains de l'ouvrier
qui a entrepris de terminer
la bâtisse pour le commen-



La famille de Philippe Harvey et son épouse (Marie-Louise Dufour) en 1941, devant leur maison dans le rang Saint-Dominique, aujourd'hui occupée par Marcel Harvey.



La famille de Simon Bouchard en 1912. Debout: Georges, Marguerite, Bernadette, Mélia, Marie-Adèle et Gérard. Assis: M. et Mme Simon Bouchard.

Cement d'août. Un terme
de \$30 a la Toussaint est
renvoyé en février, de sorte
que le nouveau curé aura
tout le temps de consulter
ses trésors pour payer le
premier terme de \$30 en jan-
vier. L'entreprise est de \$85.
Le morceau de terre est pres-
que prêt a subir l'opération
de la patente en faveur de
l'évêché.

Résumé de la mission.
J'ai dû partir lundi, après
avoir annoncé deux grandes
messes ^{à cinq} les deux jours suivants.
Nous ébouis en carot, et
pour passer le temps, nous avons
chanté, joué de la flûte. On
a vu attendant guère au logis,
aussi, de loir, on se mit à



Yvette Larouche (Ferdinand), chapeau à plumes, mariée à Adélaré Bouchard et Julie-Anna Lavoie (William), mariée à Adrien Fortin d'Alma.



Xavier Larouche (Ferdinand).



Ferdinand Larouche, même à 90 ans, sciait encore ses "croutes" pour chauffer son poêle.



Ulysse Bouchard, Adélarde Bouchard et Yvette Larouche devant le Bureau de poste chez Ferdinand Larouche.

attendaient les eaux de baptême
Quel nom donnez-vous à l'en-
fant? — Celui de la Mission: Henri
C'est bien, mais l'autre n'est
tout pas du même sexe.

— Quel nom lui donnez-vous?
Nous l'appellerons, répond
le doyen des syndics, l'homme
à la juvent blanche, Henueir.
Et c'est ainsi que Henri ou
a été le premier baptisé dans
la Mission et Henriette Anne
la première ordonnée.

Le retour s'est effectué
dans la grande chaloupe du
Gouvernement. Le vent était
bien modéré et ne soufflait
qu'à gonfler légèrement le
seul mat de Misaine qui
nous poussait vers St-Lédon.



M. et Mme Ulysse Bouchard, arrivés à Saint-Coeur-de-Marie vers 1900 (photo prise vers 1920). Ils étaient les parents de l'abbé Paul-Etienne Bouchard.



M. Joseph Bouchard, du Rang de la Décharge et son épouse Lydia Maître, accompagnés de leur fils, le R.-P. François, Rédemptoriste.

Toute l'après midi, nous la
avons passée à la pluie. L'équi-
page gelottait, jouant pour
réchauffer ses membres en
gouaches. Les vœux racontaient
des histoires de saint-Agnès,
du frère du curé Laqueun, de
Joulin-Lato &c. A six heures
j'étais l'hôte de l'hospitaller
M. Curdis. Le lendemain, mes
parrainiers s'en retournaient
contents, empruntant dans
les flancs de leur pesante en-
barcation le grain du jour
à leur destinée.

Samedi, c'était le
tour du S.-b. de L'Anse. Pour
la première fois j'avais abandonné
ce la mission d'un dimanche
lorsque le contraire a eu



Les enfants de Joseph Maltais (David) en 1925. Daniel (3 ans); Jean-Marie (1 an); Gustave (2 ans), l'autre fillette, une nièce de Jonquières.



Joseph Maltais, fils de David et son épouse Antoinette Tremblay.

Une photo d'un lieu -
 de l'Amérique avait tout en
 fait, car je l'ai arrivée à
 temps pour assister dans
 une séance extrêmement
 souffrante et à la fin
 une jeune femme de mon
 nom de reconnaissance. De la
 fin a été plusieurs jours
 plus et elle a été emmenée au
 club au moment que l'on y
 attendait (voir le club) = à la fin
 de grands succès, les notes
 sont relatives aux notes
 de tous faits. Les notes
 prises en notes, dans les
 notes, et sur de grands jours
 Américain sur la fin,
 d'un jour de la fin
 petite école
 Massachusetts, la fin.



M. Joseph Simard et son épouse Philimène Boily, arrivés à Saint-Coeur-de-Marie en 1898. Ils arrivaient de Ste-Agnès et étaient montés à Saint-Coeur-de-Marie en quatt'roues à planches et une "waguine". En arrivant, ils échangèrent le cheval et les voitures à David Jobin pour un lot complet (celui de Laval Dufour présentement). C'était à La Toussaint et Philomène était enceinte. Ils étaient venus à Saint-Coeur-de-Marie pour y établir leur neuf garçons; ils eurent beaucoup de misère dans les débuts. Aucun des neuf garçons ne demeura sur leur terre à Saint-Coeur-de-Marie. Cependant, leur fille Emma, resta à Saint-Coeur-de-Marie et épousa Antoine Larouche.



Théotyme Larouche et son épouse Émérancienne Blackburn, qui lui donna 5 enfants: Pierre, Henri, Edmond, Théophile et Arthur. Sa deuxième épouse, Catherine Imbeau lui en donna trois: Joseph, Emma et Annabelle.

tussi temporanei du cure est
debout. Elle a 25 pds x 30.
On compte avoir un pie-
tre résidant cet automne
et j'espère que l'acte Gran-
deur réalisera des travaux
dents. Si je plaide leur cause,
c'est dans leurs intérêts. Cette
mission a toujours été pour
moi une cause de joie et une
occasion d'acquiescer peut-être
quelque mérite et si me le sup-
pléant une bonheur toute ma
vie. Mais les nouveaux colo-
rentent nombreux, tellement
que notre chapelle peut à
peine les contenir; les dif-
ficultés de la Taxe sont
quelquefois insurmontables
presque. D'un autre côté
du meilleur de ma cons-



M. Ferdinand Larouche du Rang 5 et son fils Armand, qui fut l'un des premiers cordonniers. À l'avant, Antoine, 6 ans, fils d'Armand.



Thomas Lessard, du rang Saint-Georges, et sa famille.

Cierge, j'ai fixé les revenus
à 350. Au moins, pour la
première année, et je main-
tiens ce chiffre.

La médaille a deux revers
Caralma est maintenant
trop considérable pour qu'il
ne coûte pas de la laisser
se soulever sans faire le
divergence.

Ici, rien d'extraordinaire
Comme ailleurs, chacun est
dans son champ où le soleil
le surprend le matin et
le laisse après la journée
Vendredi le tonnerre est tombé
dans une maison non loin
du village. Entié jour le tuyau
il le trouva à différents en-
dents, brisé en un morceau



La famille d'Henri Larouche. Dans l'ordre: Rosario, Henri (père), Marie-Ange, Stanislas, Odile Fleury (épouse), Jeannette et Alida (Mme Georges Lapointe).



Une famille de pionniers, celle de Ferdinand Larouche, du Rang 5, arrivée à Saint-Coeur-de-Marie en 1903. Dans l'ordre, debout, Armand, Johnny, Mary, Hector, Anna et Émérencia; rangée du centre: Dyna, Ferdinand (père), Jean (grand-père), Delphine (mère), Joseph et Cécile. Première rangée: Antonia, Antoine, Henri, Charles et le bébé, Marie-Louise (cette dernière, âgée de 77 ans, est toujours vivante et demeure à Notre-Dame-du-Rosaire).

du poêle, lera quelques
madriers de plancher, choisit
une vitre craquée pour sortir
et s'enfonça dans la case
en faisant rejailir la terre
contre le chassis. Petit Grand au
jugé de la peur de la famille,
en croyant la lumière s'éteindre
et comme par éclair se fra-
taquer une route aussi étrange
en laissant succéder les
pronoms de soufre Petit.
Nôli d'aime pas encore qu'on
lui en parle sans son visage
grave et inquiet.

Maintenant je joins
la liberté de vous envoyer
quelque argent:

1^o Pour intention de messes
\$ 5.00



Photo prise à l'occasion du mariage d'Eugène Bergeron à Emma Boivin.



Photo prise à l'occasion du mariage de Joseph Larouche et Émilie Boivin vers 1912.

- 1 par des. Cote; Prodef¹²
 1 " Gilles Bolduc, "
 1 " J^m J^m Prolin, "
 1 " J^m John Rochette, "
 4 " Jean Jean, "
 1 " Charbon. Sirois, "
 1 " J^m Jean Gagnon, "
 1 " Amanda Labrie, "
 4 " J^m V^m Croys Cote, Adm^t d¹²
 1 " Benj. Gadette, "
 1 " Melphon Bolduc, "
 1 " Cleophe Therrien, "
 1 " David Gilleud. "
 1 " J^m J^m Mais Hervey, "

2^e Pour la Terre-Sainte

\$70.00 (Lent. - tu est - ce prap)

3^e Pour une des pense
de parente \$2.00

Il s'agit d'un homme



La famille de Xavier Girard, arrivée à Saint-Coeur-de-Marie en 1897. Debout. Joseph, Emma et Alfred; première rangée: Laura, Xavier, son épouse née Louise Desbiens et Rose-Hélène.



Un groupe de notables vers 1900...
 Dans l'ordre, rangée du haut: Félix Sabourin, Henri Fleury, Édouard Fleury, Théophile Larouche, M. Baillargeon, Edmond Leclerc, Alfred Fleury. Rangée du bas: Edmond Larouche, Oslas Gagnon, de Roberval, Thomas-Louis Larouche, Joseph Gaudreault et Alfred Rousseau.

Roquebrunet - France Villeneuve
et Marie à sa cousine
depuis un an - Et ne paye
cette dépense du record
degré qu'après avoir fait
baptiser; et l'on dira,
après cela, que la famille
le appauvrit.

4^e Pour quatre billets
de la Sainte-Trinité au profit
de Yllas Hervey, d'Anne Yll
veing, défunte, de François Her
vey, et de Vitalis Tremblay
5^e Pour un billet pour
la cathédrale en faveur de
âmes.

6 Pour trois intentions
de Messes

1 Pro def^{tes}
2 J^oan. Ev^o Bernard



Irène Duchesne, (Amable), devant les pompes à essence chez Simon Simard.



Paquerette, fille d'Adélarde Bouchard, devant la maison d'Eugène Tremblay.



Pierrette et Rosaire Larouche en quatt'roues. Le sourire n'est pas pour tout le monde.

Jour sa femme de^{te}
 $\$5.00 + 1.00 + 2 + 1 + 0.25 + 0.75 = \10.00

Monseigneur,
Nous avons pu séjurer tout
votre voyage sur les jour
naux. A la Sainte-Fa
mille, la fête a dû être
plus cordiale que partout
ailleurs - J'espère que votre
Grandeur est maintenant
remis de ses fatigues.

Le dernier,

Monseigneur
De votre Grandeur
le très dévoué et reconnaissant
A. Simon



Jean-Jules Bouchard à sa Première communion. À l'arrière, le vieux couvent, l'école du maître, la bâtisse à feu et l'étable du curé.



En 1954, la Première Communion de Roger Tremblay, Camil Thériault, Louis-Henri Larouche, André Gagné, Bernard Rousseau, Ghislain Larouche, Gilles Lavoie, Daniel Dufour, Guy Thériault, Réal Larouche, Raymond Larouche et Réal Rousseau.

Saint-Joseph d'Alma
14 sept., 1857

A la Grandeur,
M. Grignon, Secine.

Dimanche prochain
je donnerai la première
mission régulière au saint-fleur
de Marie. Tous ses habitants
sont bien satisfaits. M. J. L.
Glais ~~pa~~ a donné un astéroïde
de l'ancienne forme mais
de plus parequiel est d'argent
est-ce que je pourrai garder
le saint-sacrement le dimen-
che, lorsque je retournerai pour
dire la messe le lundi; et,
le dimanche et le lundi, les



Thomas Fleury et son épouse Azelda Duchesne.



Marie Larouche, fille de Xavier et petite-fille de Jean.

que pratant le dimanche, le
 respectant le grand' jour
 une chose
 par' achete' au chemin
 de la croix afin que les
 habitants soient attirés à
 la chapelle et y fissent
 davantage. Par' ailleurs
 de dernière
 Monseigneur
 de cette manière
 le trio de nos, etc.
 Thémis

Dans le Rang des Chicots en 1922: Armand Larouche, Ernest Boivin, Joseph Larouche, Eugène Boivin, Armand Fortin, Dieudonné Duperré, Marie-Jeanne Potvin, Marie Boivin, Emélie Boivin, Marie-Louise Tremblay, Marie Harvey, Anne-Marie Boivin et Bella Bouchard.



M. Henri Larouche (Théotyme) et son épouse, Odile Fleury (Joseph-W.) ainsi que leurs enfants, Rosario, Stanislas, Alida (Mme Georges Lapointe), Marie-Ange et Jeannette.



Saint-Joseph d'Alma,
12 nov., 1868

à sa Grandeur,
Mgr L. N. Bégin.

Monsieur.

J'espère que votre Grandeur, commençant à jouir d'un peu de tranquillité, pourra se reposer des fatigues de ces derniers temps. C'est aux lettres dessecuris, qu'elle est maintenant le plus exposée. Chacun a ses cas et ses douleurs.

1^o La mission du Saint-Coeur de Marie a bâti une salle publique. C'était d'une absolue nécessité. Le hédau



Photo prise à l'occasion du mariage de Rémi Duperré à Adèle Larouche.



Photo prise à l'occasion du mariage d'Ernest Boivin à Marie Harvey.

en occupe la moitié ; l'école
se fait dans la plus grande
partie de l'autre moitié et
j'ai mon petit coin. La
batterie a 22 x 30 et est construite
de manière à pouvoir han-
ter une autre de 20 pds ou 25
formant une salle de 45 pds
sur 30 pds. Les habitants four-
nissent volontairement \$1.50
et les syndicis ont engagé
la Mission pour \$50 que nous
avons dû emprunter. M. l'ad-
ministrateur à qui j'en ai for-
lé a toléré le tout. Le Meus
aujourd'hui demande à votre
Glaudeur de nous donner
une permission pour le fait
accompli.

La Mission possède un demi-
lot, plus quatre acres en face



Les deux enfants à gauche: Ladislav et Gilbert Bouchard; Léonce Bouchard et Luce Larouche; Yvonne Labrie et Antoine Larouche. Les enfants, Raymond et Gisèle à Léonce Bouchard et Pierre à Antoine Larouche.



Albertine Bouchard, mariée à Stanislas Fleury en 1ères nocés et à Flavien Larouche en secondes nocés; Emma Larouche, mariée à Eugène Bouchard et Yvonne Labrie, mariée à Antoine Larouche (Ferdinand). À remarquer les boucles d'oreilles.

du demi-lot ; une chapelle
temporaire de 40 fds x 30, une
salle publique de 22 fds x 30,
et nous devons \$225 à $\frac{46}{100}$ Notre
Grandeur voudrait-elle nous
donner une autorisation
pour la somme mentionnée?

Le Saint-Coeur de Mai
est une nouvelle mission. Le pre-
mier colon est venu y récolter
en 1883. Dans l'automne de 1886
M. le vicar général a mar-
qué la place de l'église auprès
d'un campé situé à un 1/2 mille
de tout autre établissement.
L'été suivant une trentaine
d'habitants ont construit
le presbytère futur, servant
aujourd'hui de chapelle. Dès cet
automne Mgr M^r ordonna de
donner la mission tous les qua



Serveuses aux nocés dans une maison privée: Gracia Lemieux, Marie-Marthe Bouchard, Rose-Marie Lapointe, Aimée-Rita Maltais, Claire-Hélène Lemieux, Marie-Noëlle Lemieux.



Chaque année les Indiens se tentaient sur l'île Lebel ou sur la route du quai pour vendre leurs fourrures. On rapporte que Roland Simard acheta une grande quantité de peaux de castors, de belettes, de renards, de loutres, etc. Sur la photo, Mariette Fleury et Cécile Bouchard, en 1932.



Marie-Rosa Gaudreault, petite-fille d'Onésime et Alfred Tremblay, boucher.

très dimanches de fêtes
Maintenant il y a 55 familles.
les résidentes et plus de 300 à
Aves. Ils voudraient avoir la
messe plus souvent et offrent
de donner chacun \$1.50 pour ai-
der à le payer. ^{un vicar.} Ils voudraient
faire des réquêtes, je leur ai
promis d'exposer leur de-
mande à Notre Grandeur.

La mission de la Pipe et
celle de la Prairie aux cochons
sont desservies par le curé
de Saint-Jérôme. Elles se
trouvent à cinq lieues
de cette paroisse tandis
que deux lieues à peine les séparent
de l'église du Saint-Coeur. Le lac
est souvent dangereux; quelquefois
il est impossible de le traverser.
Les colons du Nord ont débarras



**Bella, Laura, Cécile Bouchard et
Jeanne Fortin.**



**Remise construite sur la route du quai par William Lavoie et Xavier Simard. Sur
le toit: Charles Simard (Xavier); dans l'échelle, Alice Bouchard et Belle Bouchard;
les autres, Charles-Auguste Lavoie et William Simard.**

de' un chemin d'Incei, et depuis septembre ils arrivent à la Mission. Ils se proposent de profiter des moulins à scier et à farine de Mistook. M. P. dit est loin de tenir à ces missions lointaines et pénibles, qui ne payent pas les frais de voyage. On doit trouver que ces pauvres colons, dans leur intérêt spirituel et temporel, doivent tâcher de se donner la main et de s'entraider.

Le S. C. de Marie renferme plus de 300 âmes; la Tipe et la rivière des Cochons, une centaine. Dans un trois an, il y aura 500 à 600 âmes. Aussi une couple de familles sont établies dans le canton Tache' ou



Yvette Larouche et Simonne Fleury.



Joseph Imbeau et Pierrette Larouche près de la Rivière-aux-Chicots.



Monsieur Dieudonné Duperré et son épouse Marie Boivin, sur leur terre dans le Rang des Chicots: cette terre appartient maintenant à Léopold Harvey.

la terre est excellente.

En la qualité supérieure du terrain, (ou les grandes difficultés des traverses en été et encore plus en hiver, j'ai été porté à croire que votre Grandeur songera à mettre un curé au S.-C. de Mare dès l'automne prochain.

De même à Alma on se plaint beaucoup de ne pas avoir la messe le dimanche lorsqu'on paye dîme et suppléments.

Je viens donc, au nom de mes paroissiens, et des colons de tout le Nord du Lac et de la décharge, vous demander à votre Grandeur un vicarier si la chose arrive, je serai quel que peu en peine; mais à



Trois des filles d'Henri Larouche et d'Odile Fleury: Béatrice (Mme Adgeno Potvin), Gabrielle (Mme Osias Fleury) et Soeur Fernande, des Augustines de Roberval.

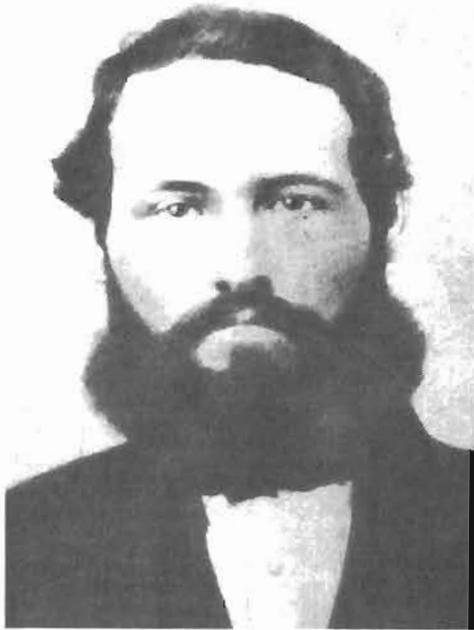


François Boily et sa famille qui comptait 19 enfants.

chaque jour suffit sa peine.

Le canton de Lile forme une paroisse; il en sera de même ou à peu près du canton de Lillon. Je ne sais quel sentiment d'orgueil me porte à demander à votre Excellence de donner le nom de mon saint. Patron à la nouvelle mission, qu'on nomme la Pipe. Saint Louis et Saint Henri, vivront en bonne intelligence de chaque côté du Lac et inspireront doublement le détachement de leurs de la terre et le mépris des grandeurs humaines.

Tous commencent Saint-
Benois, mission entre Alma et Hébertville. Etant d'Alma, elle servirait à payer un vicarie et pourrait être desservie tous les quinze jours, alternativement



Onésime Gaudreault, né à Chicoutimi et arrivé à Saint-Cœur-de-Marie au début de 1883. Il est un des fondateurs de Saint-Cœur-de-Marie.



Son épouse, Philomène Jean.

avec les missions du Nord.
Mais je fais cette proposition bien
bas. Lui touche à Saint-Bruno
touche à la jumelle de l'œil
de M. Leclerc, et je ne voudrais
pas lui causer du mécontentement.
J'espère que votre Grandeur com-
prendra les sentiments qui m'a-
iment

Je demeure,
Monsieur,
De votre Grandeur,
le très dévoué et très humble fils
Heimon^{Ste}

M. Alphonse Ménard et son épouse, qui fut la première ménagère du curé Abel Simard. C'est l'été... pendant les foins. Noter la robe longue, les culottes d'étoffe et le chapeau... costume du temps, quoi!



Les filles d'Alphonse Ménard, en "cutter".

Partie d'une lettre du curé Cimon à Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque de Chicoutimi, en date du 15 janvier 1889, au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie.

A sa Grandeur,
Mgr Ls.-N. Bégin,

Monseigneur,

Je reçois ce matin
la lettre circulaire de M. le Secré-
taire. Je ferai tout en mon pou-
voir pour assister au service an-
niversaire de notre regretté
évêque. Pour le gain de semence,
j'avais quelque peu dessein de
faire une liste plus générale
Maintenant j'ai vu que la pre-
mière rencontre les vus de votre
Grandeur.

La visite de la paroisse et
des missions est maintenant ter-



Quatre générations: Joseph Maltais, Eugène Maltais, Joseph-Élie Maltais et Jean-Eudes Maltais.



Quatre générations: Mme Marie Boivin, sa fille Aurore Duperré, la fille de cette dernière Germaine Larouche et la fillette Madeleine Tremblay, qui épousa Alfred Larouche; elle demeure présentement à Farnham (Qué.).

Quinzié. Au S.-E. de Marie, on
demande un cure pour l'année
prochaine. En conséquence, les
paroissiens demandent à votre
Grandeur la permission de faire
une rallonge de 25 fds à
la salle publique actuelle
afin d'y loger le cure. Même
tout est réglé, à la condition
que votre Grandeur autorise
les travaux. L'entrepreneur
fait la batisse et fournit
tout = bois de charpente, de
sciage, vitres, clous, pein-
ture, et livre la batisse
de 25 x 30 fds, la clanche
à la main, pour le
prix de ^{et} 160 dont la moitié
payable en juillet, le quart à
la Toussaint et la balance
en janvier. Nous avons l'hon



Marius Larouche, fils de Xavier, devant le magasin de Simon Gagné.



Normande et Elmina Bouchard, petites-filles de Ferdinand, en costumes du couvent en 1940.



Dans la côte du village, le moulin à Xavier et Théophile Larouche; à l'arrière, le magasin de Méridé Savard. La fillette, Madeleine Tremblay sur la galerie de Bertrand Larouche.

lage de pouvoir fournir tous
les matériaux & aux prix
convenus. Chacun donne trois
piastres, plus ou moins et pas
un n'a fait la moindre oppo-
sition. Le tout s'est passé bien
tranquillement.

La Sainte-Berge protège
sa mission. Il semble que corps
et âme y grandissent et pros-
pèrent. Le secrétaire des écoles est
d'ici. Il rapporte que tout est
sur un bon pied. 30 enfants
fréquentent régulièrement la clas-
se et nous avons eu l'avantage
de choisir une institutrice de
premier choix. C'est mon accu-
re, les trois dimanches qui s'é-
coulent entre deux missions, c'est
elle qui lit les prières de la messe,
fait le chemin de la croix, chante



Denise Larouche, maîtresse de poste, petite-fille de Ferdinand Larouche, avec son sourire de fillette... et ses poules.



M. et Mme Théophile Larouche et leur fille Germaine, devant le Bureau de poste chez Ferdinand Larouche.

des Centriques.

L'arrondissement est évalué à \$12000, y compris les propriétés de l'Évêque pour \$700. Nous espérons que votre Grandeur voudra bien nous obtenir un aide relativement considérable du Gouvernement.

Le S. C. de Marie compte 311 âmes, ce qui donne une augmentation de 65 sur le recensement de 1888. Il y a 57 familles résidentes.

Après deux jours d'une agréable visite, j'ai pris le chemin de la mission de Saint. Henri (---)



Photo prise à l'occasion du mariage de Normande Bouchard, fille d'Adélard Bouchard et de Yvette Larouche, à Robert Simard, fils de Johnny Simard et de Desneiges Girard, que l'on voit accompagnant les maris. Normande Bouchard était la petite-fille de Ferdinand Larouche, que l'on voit au premier-plan. C'était sa dernière photo... il avait alors 90 ans.

Alma,
4 Avril 1889

A sa Grandeur,
Mgr L. M. Bégin

Monsieur,

Je suis arrivé
hier de mes missions. Vraiment
c'est toute une tournée. Pendant
ce temps la paroisse reste seule.
On trouve un peu à redire
mais enfin il n'en sera pas
ainsi pendant longtemps.

Au S.-E. de L'Arrière,
une paroisse se dessine à l'horizon.
Les choses s'organisent tranquillement. Voilà que la cha.



Mme Eugène Maltais (Laurette Bouchard). Elle logeait à l'école; elle fut remplacée par Maria Maltais (qui épousa Joseph "Bebé" Bouchard) et qui fut la dernière à faire l'école dans la vieille école.



Photo de confirmation d'Elmina et Laurent Bouchard, enfants d'Adélarde. Dans l'ordre, Paquerette (Mme Robert Lavoie, Chicoutimi), Jean-Jules (Montréal), Elmina (Toronto), André Tremblay, fils de Paul-Émile (fonctionnaire du Gouvernement), Rémy Tremblay, directeur du Cégep d'Alma, Normande Bouchard (Mme Robert Simard, de Saint-Coeur-de-Marie). À l'arrière, l'école des garçons et le vieux Couvent.

qu'elle se remplit. La salle publique
qui renferme le logement du be-
deau, l'école et le presbytère. Les
enfants deviennent trop nom-
breux et j'ai dû consentir à
voir le chœur se rapprocher et
de me laisser qu'un espace nomi-
nal entre elle et mon lit. D'a-
bord qu'on me permettra de dormir
j'ai consenti à bien des sacrifices
L'institutrice, une vieille fille de
Dr. Léon Hébert, est excellente.
Elle est en même temps comme une
mère pour les enfants. Elle chante
très bien et a formé un chœur
de petits enfants de sept à dix
ans. Malheureusement, ne connais-
sant pas l'arrien, elle n'a pas
pris son diplôme et se trouve
maintenant trop vieille pour l'usage.
Kate Grandeur voudrait-elle être



M. Antoine Larouche et son épouse, Emma Simard.



Photo prise en 1927 à Parent, en Abitibi, dans les chantiers d'Antoine Larouche. Sur la photo, Antoine Larouche, son épouse Emma Simard, Joseph-Élie Bouchard, Louis Bergeron, Adjutor Larouche, Henri Larouche, Charles-Henri Bergeron et Joseph Larouche.

qui a la mission le droit de la gérer
des encore une année?

- Je demeure,
Monseigneur
de votre humble
le très dévoué fils
A. Cimon

Le 6 décembre 1888, Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque du diocèse de Chicoutimi adressait la lettre suivante au curé Henri Cimon, au sujet des missions de Saint-Coeur-de-Marie et de la rivière à la Pipe ainsi que de la rivière au cochon (Saint-Henri de Taillon).

"Je suis enchanté des bonnes dispositions dont les paroissiens du Saint-Coeur-de-Marie vous ont donné bien souvent des preuves éclatantes. Dieu ne manquera pas de bénir leurs entreprises tant qu'ils se montreront dociles à la voie de leur pasteur, catholiques fervents et toujours amateurs de l'union et de la paix. Dites-leur que je serai heureux de leur donner aussitôt que possible un prêtre qui résidera au milieu d'eux. Qu'ils continuent avec zèle et dans la concorde à préparer tout ce qu'il faut pour recevoir un curé et lui aider à subsister; ce sera pour moi un bonheur véritable que de leur donner un pasteur, qui leur sera un père spirituel.

À l'avenir, les habitants de la Rivière à la Pipe et de la Rivière au Cochon seront desservis par le missionnaire du Saint-Coeur-de-Marie; ces deux localités que j'ajoute à la mission du Saint-Coeur-de-Marie pour la desserte, seront sous le vocable de Saint-Henri, empereur.

Dites-leur que je forme des vœux pour leur bonheur spirituel et temporel".

(Signé) L.N. Bégin,
Év. de Chicoutimi



Photo aérienne de la maison et de la ferme de Théotyma Larouche, qui avait épousé en premières nocces Émérentienne Gaudreault avec qui il eut cinq enfants: Edmond, marié à Magna Fleury; Pierre, marié à Anne Turcotte; Arthur marié à Claudine Imbeau et Théophile, marié à Cédulle Rousseau.

Sa deuxième épouse, Catherine Imbeau, lui donna trois enfants, Joseph, célibataire; Annabelle, mariée à Alfred Bouchard et Emma, mariée à Eugène Bouchard, frère d'Alfred.

La grange, dans le haut du coin gauche, avait été construite par Alfred Rousseau; elle passa par la suite à Ludger Rousseau puis à Vincent Rousseau. Cette terre appartient maintenant à Gérard Gilbert; la grange a été démolie.

Saint-Joseph d'Alma,
30 juillet 1889

A sa Grandeur
Mgrs. N. Bégin.

Monseigneur,

Dans l'après-midi, j'irais
rendre par le nouveau chemin,
traverse qu'ébauché, au S.-E. de
Marie. Nous voilà sortis des
bois et dans une prairie.
Ce n'est que d'une manière re



Les enfants de JEAN MALTALIS et leurs épouses. Dans l'ordre: Joseph-Elie et son épouse Albina Gaudreault; Lorenzo et son épouse Carmen gaudreault; Marguerite et son époux Elie Brassard; Henry et son épouse Eliette Fleury; Joseph et son épouse Germaine Gaudreault; Marthe et son époux Yvan Fleury; Edmond-Louis et son épouse Florence Simard; Antoine et son épouse Thérèse Gauthier. Pierre, le benjamin, célibataire, n'apparaît pas sur la photo.

latéri cependant, car les
grands arbres des forêts ne
sont pas éloignés. Là on
prépare un logement pour
le Ministre de Seigneurs

qu'on attend avec impa-
tience. Il aura une de-
meure de 25-pieds x 30, qui
sera terminée pour le St. Michel.

Monsieur, la Croixon & de
s'empare des sacrifices pour se
préparer à recevoir un prêtre.
Votre Grandeur a donné #20
à St. Henri, voudrai-elle me
permettre de garder en Croixon
#10. que j'ai en Croixon pour la
Prof. de la Croix, en Jaseur de S.-L.
de Marie? Nous lui en serons
bien reconnaissants, d'an.



Eugène Bergeron et son épouse Emma Bouchard, fille
d'Alexandre.

tant plus que l'année se passe
dans une grande pauvreté.

De retour à Alma, con-
tent de ma tournée, que je
me trouvais donc bien dans
mon petit chez moi! Au
S. C. de Marie, arrivant
d'un camp où tout est
un peu en commun,
j'avais été heureux de trou-
ver une chambre à moi.

Les missions ont
eu leur large part des octrois
du gouvernement: à peu près
\$ 1500. Le chemin sera ouvert
entre les deux chapelles. Le curé
obtiendra un quai à S^t Henri
dans une heure et un quart
son cheval s'y transportera:



La maison de Xavier Simard, fils de Ferdinand. Le notaire Rosario Angers demeurait au premier étage et tenait son bureau au rez-de-chaussée; à remarquer la plaque du notaire sur la devanture du bureau.



Photo prise dans les chantiers vers 1924. Première rangée: Ludger Gagnon, son épouse et ses quatre enfants, Léo, Delvina, Marguarite et Léonce; Lorenzo Fleury et Tançrède Fleury; Jos. Lapointe, Zoel Lapointe, M. Nepton, les autres sont inconnus.

et de là au cinté du monde
par le Périborra, ce sera l'af-
faire d'une couple d'heures -

Se demeure,
Monseigneur
de Votre Grandeur
le très dévoué fils
H. Simon ^{Opte}



Groupe de Fermières en 1933 qui suivaient un cours d'économie domestique donné par Mme Chamard, du gouvernement. On retrouve dans le groupe: Mmes Louis Bergeron, Ludger Tremblay, Ernest Thériault, Amable Duchesne, Alice Fleury, Rose-Hélène Girard, Émile Fleury (Joseph), Lorenzo Fleury, Emma Lebel, Jean Bergeron, Johnny Blackburn et Milles Marguerite Fortin et Jeanne-d'Arc Gaudreault.



Armand Larouche, fils de Ferdinand et son épouse, Marie-Louise Tremblay.

En 1890, la rumeur circulait à Saint-Coeur-de-Marie, que le curé Marcellin Hudon, qui avait été nommé l'année précédente et était devenu le premier curé de la nouvelle paroisse, serait nommé à un poste à l'Évêché. De peur que la nomination d'un nouveau curé se fasse attendre et que la nouvelle paroisse fut laissée seule pendant un certain temps, les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie adressèrent la requête suivante à l'évêque du diocèse, monseigneur Louis-Nazaire Bégin.

Les paroissiens du saint Coeur de M^{rs}

À sa Grandeur Monseigneur
L. N. Bégin,
Evêque de Chicoutimi.

Monseigneur,

Votre arrivée au milieu de nous est pour tous une cause de joie. Vous n'avez pas craint les fatigues, les dangers d'une si rude traversée pour venir visiter vos enfants et leur prodiguer les secours bienfaisants de notre sainte religion. Grâce à votre bienveillante sollicitude après avoir été longtemps isolés de nous éprouvons aujourd'hui ce qu'éprouvent des enfants quand ils revoient leur pères.

Vous nous avez donné l'année dernière un bon Pasteur. Ami de tous, zélé, charitable, homme digne, bon Curé en un



Hector Larouche et son épouse, Maria Bouchard.



Ernest Boivin et son épouse, Marie Harvey.

mot. On sent bien de votre joie nous res-
sentons quelque peu de tristesse. La nou-
velle croisière que donne votre sagesse, vous
avez décidé d'attacher à votre Vénérable per-
sonne le Révérend Mgr London. Nous
souhaitons de tout notre cœur que ce
soit qui un projet et nous vous supplions
respectueusement, de ne pas lui donner
suite. Bien qu'il n'y ait qu'un court
laps de temps que ce digne prêtre réside
au milieu de nous; par son énergie
son esprit d'initiative, sa bonté, sa charité
il a su gagner nos cœurs. Son départ
pour nous serait doublement pénible.
faisons en lui notre soutien spirituel
en même temps qu'un vaillant cham-
pion de la colonisation.

Malgré le peu de temps qu'il
a passé au milieu de nous; se sacrifiant
sans corps et âme, il a connu nos
besoins et sa constante occupation de
d'y porter remède.

Il s'est appliqué non seulement
à étudier nos besoins temporels mais
avant tout à nous procurer les soulage-
ments spirituels. Il connaît chacune
de nos familles; à chacun de ses membres
il s'occupe avec un grand tact de donner
les remèdes et les conseils nécessaires.

Nous n'ignorons pas, Monsieur



Clément Fleury, son épouse Janette Côté et leurs enfants, Jocelyn, Réjean et Jean-Yves.



Arthur Maltais qui émigra aux États-Unis.

qu'on, que dans le cas où vous permet
tiez dans votre idée. M^r Gordon sera
remplacé, mais, en admettant même
que son successeur ne se fasse pas
longtemps attendre, et lui faudra
au moins quelque temps pour s'unir
avec nous. Ce retard peut nous être
préjudiciable. C'est pourquoi nous demandons
donc à votre Grandeur de revenir sur sa décision
et nous accorder en même temps sa bene-
diction.

Saint Gaur de Marie,
1^{er} juillet, 1890.

Joseph Fleury Syndic
François Maltais Syndic
Louis Pilote Syndic
Alexandre Monon Syndic H. H. H.
Thos. Rau Maltais
Jorge Lebel
Jean Tesselt
Paul Bauchard
Charles Lapointe
Thomas Maltais
Charles Fleury
Abas Harvey
Elyard Leclair
Abraham Coiven
William Leonard
Hincou Maltais du noir

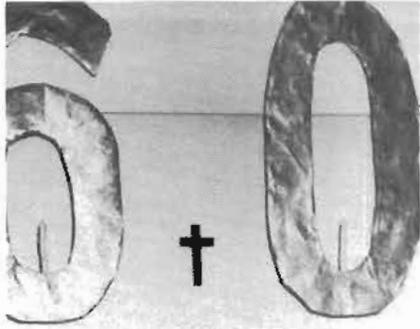


Photo prise à l'occasion du 60ième anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Larouche.



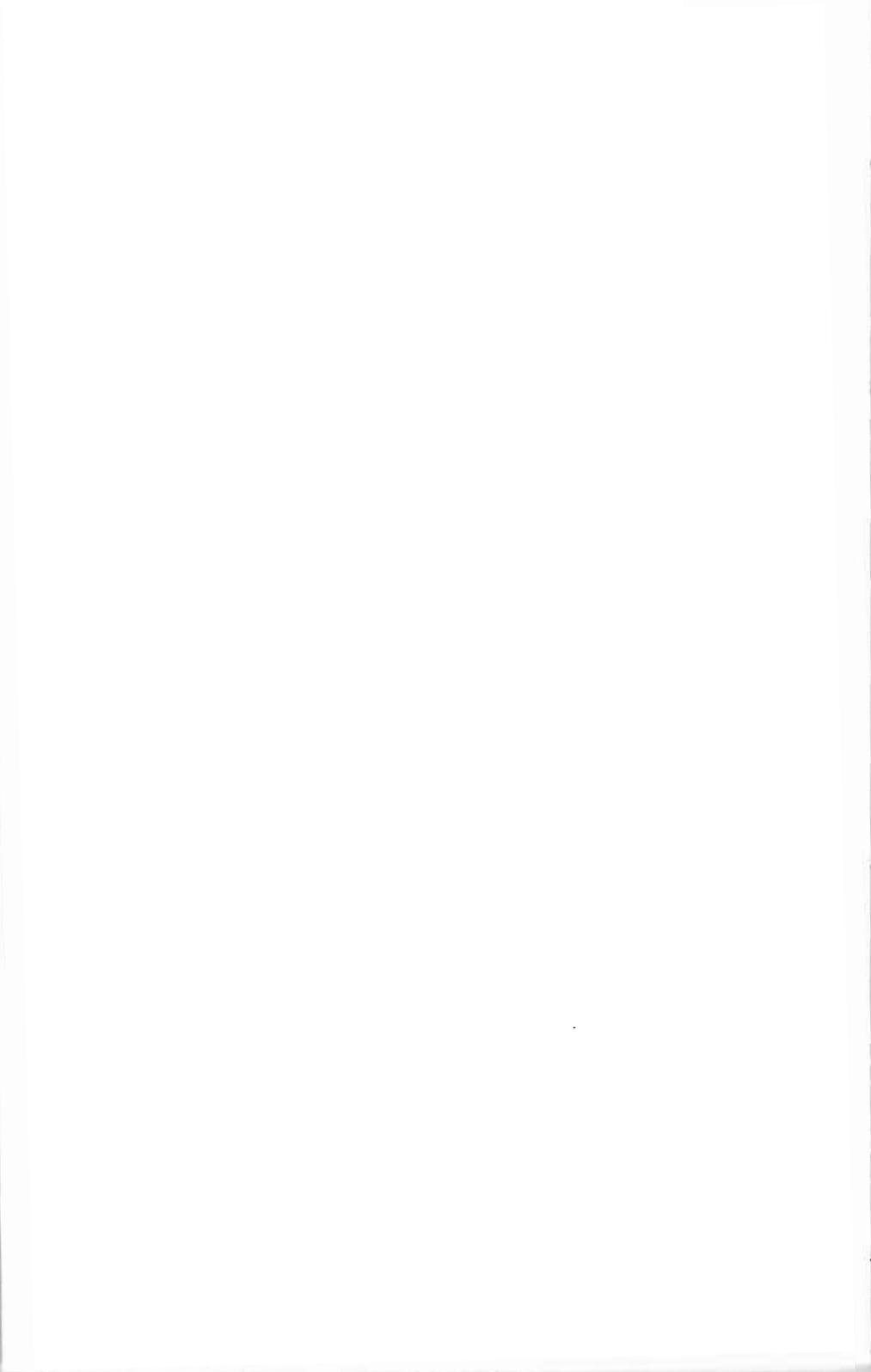
Ludovic Gaudreault, 5 ans, et son frère Lionel, 3 ans, fils de Johnny Gaudreault. À la mort de leur mère, Estelle Déry, ils furent pris en charge pendant cinq ans par Gaudiose, dans la maison d'Onésime qui n'était pas encore terminée.

Delphed Rossan Napoléon Lavie
 René Balduc Joseph Larard
 Gilly Balduc Joseph Horton fils
 Clotilde Barron Louis Dionne père
 Damas Gagne Louis Dionne fils
 Paschal Langlais Joseph Horton père
 Marcelin Simard Ferdinand Mattais
 Louis Sargis
 Auguste Langlais
 Joseph Fleury père
 Eugène Fleury
 Delphin Fleury
 François Fleury
 Ephrem Villeneuve
 Silphore Balduc
 Louis Mattais
 Howard Larouche

Damas Fleury
 Edward Horton
 René Baulanger
 Clotilde Lavie
 Honoré Baulanger
 Thomas Perron
 Constance Gaudreault
 Ferdinand d'Almeida
 Pierre Larouche de St-Henry
 Méridy Simard
 Jean Néron
 Joseph Rossan



Adélard Bouchard, 7 ans, qui fut élevé par Alfred Rousseau, hôtelier.



La FABRIQUE de Saint-Coeur-de-Marie

Les lettres du curé Henri Cimon, qui donnait la mission à Saint-Coeur-de-Marie, résument en grande partie la vie des colons à partir de 1883 jusqu'à l'arrivée du premier curé, M. l'abbé Marcellin Hudon, le 1^{er} octobre 1889.

Cependant, le missionnaire ne pouvait, dans ses lettres à son Évêque, raconter en détail tout ce qui se passait dans la nouvelle colonie, c'est pourquoi nous reprenons cette partie de l'histoire de la vie paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie en 1883, lors de la première visite du curé Cimon, en y donnant tous les détails que nous avons pu glaner ici et là, grâce à la bienveillante collaboration de nombreuses personnes, en particulier des écrits de l'abbé Jean-Noël Gagné et surtout des archives de la Fabrique.

Il s'agit là de notes historiques placées dans leur ordre chronologique, sans commentaires.



La première salle publique, construite à côté de l'église.

Les trois églises...

Pour mieux comprendre l'évolution de la construction des trois églises de Saint-Coeur-de-Marie, nous avons pensé d'en faire une partie spéciale, afin d'en mieux suivre tous les développements de 1887 à 1923.

Les premiers colons s'étaient installés à Saint-Coeur-de-Marie dès 1882, mais ce n'est qu'en 1885 qu'on songea à construire une chapelle. Jusque-là, la mission par le curé Henri Cimon, curé d'Alma et missionnaire à Saint-Coeur-de-Marie, se donnait dans la maison d'Eugène Fleury.

Le 21 août 1885, le Révérend B. Leclerc, vicaire forain et délégué par Monseigneur Dominique Racine, évêque du Diocèse de Chicoutimi, marque d'une croix de bois la place d'une chapelle, comme prise de possession, à un demi-mille du plus proche colon, c'est-à-dire sur le lot 26 donné par Romuald Maltais.

Le 22 octobre de la même année, Monseigneur Dominique Racine autorisa la construction d'une chapelle de 30 x 40 pieds et offre lui-même \$ 25.00 à cet effet.

Dès le début de l'hiver, les colons coupent le bois de la future chapelle et font une répartition volontaire de \$ 3.00 par lot pour la construction. Pour combler ce qui manque, on empruntera \$ 100.

Après la construction de la chapelle, on construit une salle publique, ainsi qu'une annexe qui servira de presbytère.

Le 13 octobre 1898, le curé Joseph Renaud adresse une requête à l'évêque Monseigneur Michel-Thomas Labrecque demandant l'autorisation de construire une église en bois, la chapelle étant devenue trop petite; l'autorisation est accordée.

Le 14 avril 1899, la Fabrique accorde à Eugène Pelletier, de St-Jérôme, le contrat pour la construction d'une église en bois de 104 x 57'6 et 26 pieds de haut, pour le prix de \$ 5,800. Le 6 novembre de la même année, c'est l'érection canonique de la paroisse.

L'église en bois est terminée au début de l'année 1900 et Monseigneur Michel-Thomas Labrecque en fait la bénédiction le 12 juillet 1900; la cloche ne fut bénite que le 12 décembre de la même année.

En 1911, le curé William Tremblay obtient la permission de construire une sacristie de 50 x 30 et 15 pieds de hauteur avec une salle publique de 35 x 45 et 23 pieds de hauteur.

C'est le curé Joseph Girard qui, en 1916, obtient l'autorisation de construire un presbytère, dont le contrat est accordé à Jos. Harvey, d'Hé-

bertville pour la somme de \$9,000. Ce dernier fera un important déficit.

Le 21 mai 1921, Monseigneur l'évêque de Chicoutimi autorise la construction d'une église en pierre de 60 x 200 pieds. Cette décision fait couler beaucoup d'encre puisqu'un certain nombre de paroissiens désiraient réparer l'ancienne église en bois.

Pendant qu'on démolit l'église en bois, on déménage la 1^{re} chapelle à côté de l'église, pour y dire la messe et les autres besoins, comme loger le sacristain et la salle publique.

L'église est terminée en 1923 et Monseigneur Michel-Thomas Labrecque en fait la bénédiction le 20 septembre de la même année.

Le presbytère actuel, annexé à l'église et construit en pierre, a été construit en 1956 par le curé Ludger Gauthier.

La première chapelle en bois était construite sur le lot 26-A, du côté nord du chemin mais face au lac St-Jean; la 1^{re} église en bois fut construite sur le lot 26-A et 26-B, du côté sud du chemin mais le dos au lac St-Jean; l'église en pierre fut construite sur l'emplacement de l'église en bois.

*
* *

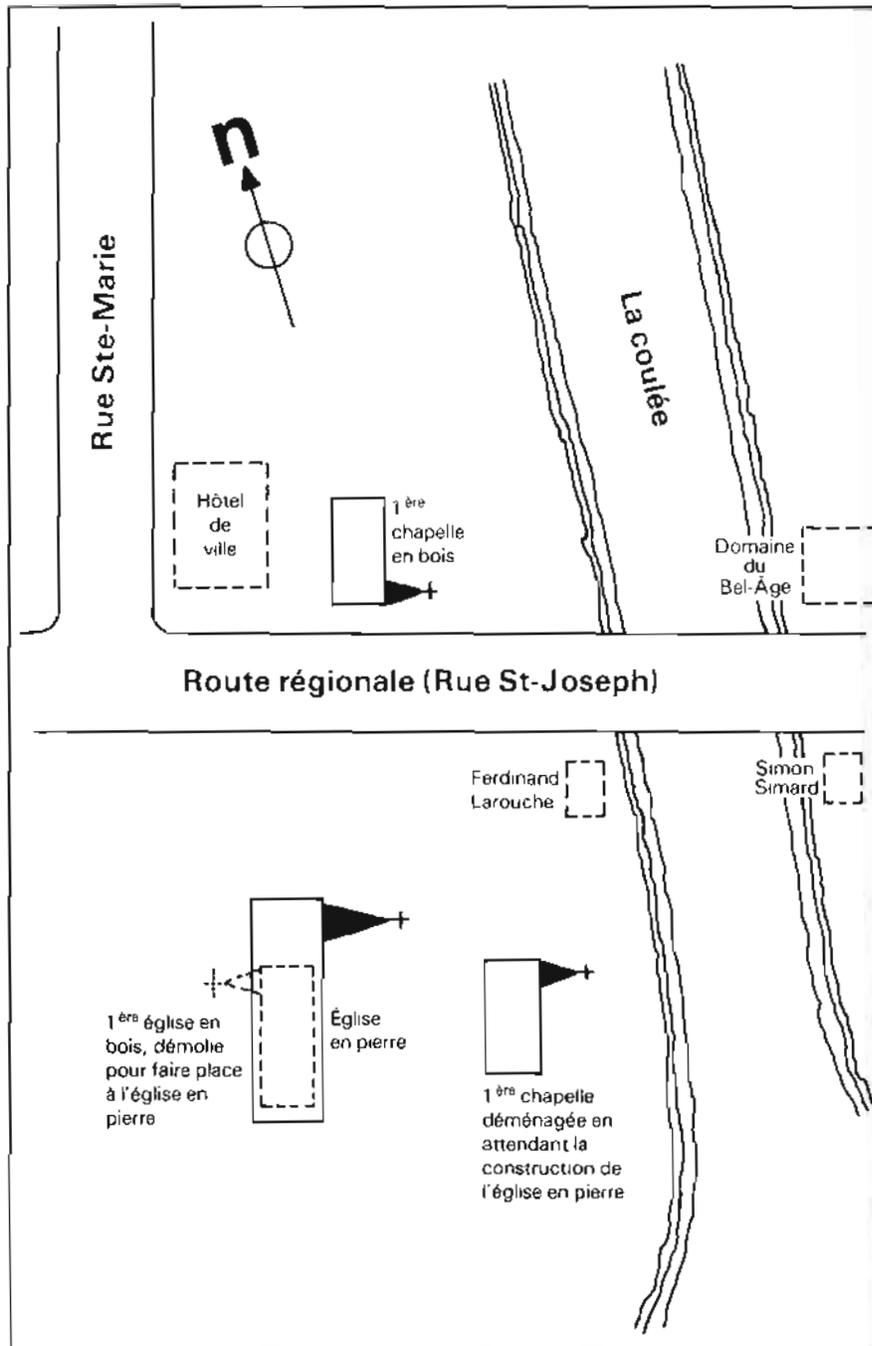
1885

22 octobre- Monseigneur Dominique Racine, évêque du Diocèse, fait la nomination des Syndics Joseph-W. Fleury, François Maltais et Thomas Maltais et autorise la construction d'une chapelle. Voici un extrait de cette lettre:

"Le Bon Dieu a donc réellement pris possession du Canton Delisle, le 19 courant, puisque c'est en ce jour que le Saint Sacrifice de la messe y a été offert pour la première fois. Espérons que le Seigneur bénira ce territoire et tous ceux qui l'habitent et l'habiteront plus tard.

J'autorise par la présente, la construction d'une chapelle de 40 x 30 pieds. S'il y avait moyen de faire un toit français, cette dernière partie pourrait peut-être servir de logement au prêtre en attendant mieux. Quant au nom à donner à cette mission, le voici: elle portera le nom de "Saint-Coeur-de-Marie". J'espère que les braves gens de Saint-Coeur-de-Marie persévéreront dans leurs bonnes dispositions et que le Seigneur les en récompensera par d'abondantes bénédictions".

C'est en effet le 19 octobre 1885 que fut célébrée la première messe



dans la maison de Joseph Fleury (père); la pierre d'autel avait été donnée par François Gagné, marchand d'Alma.

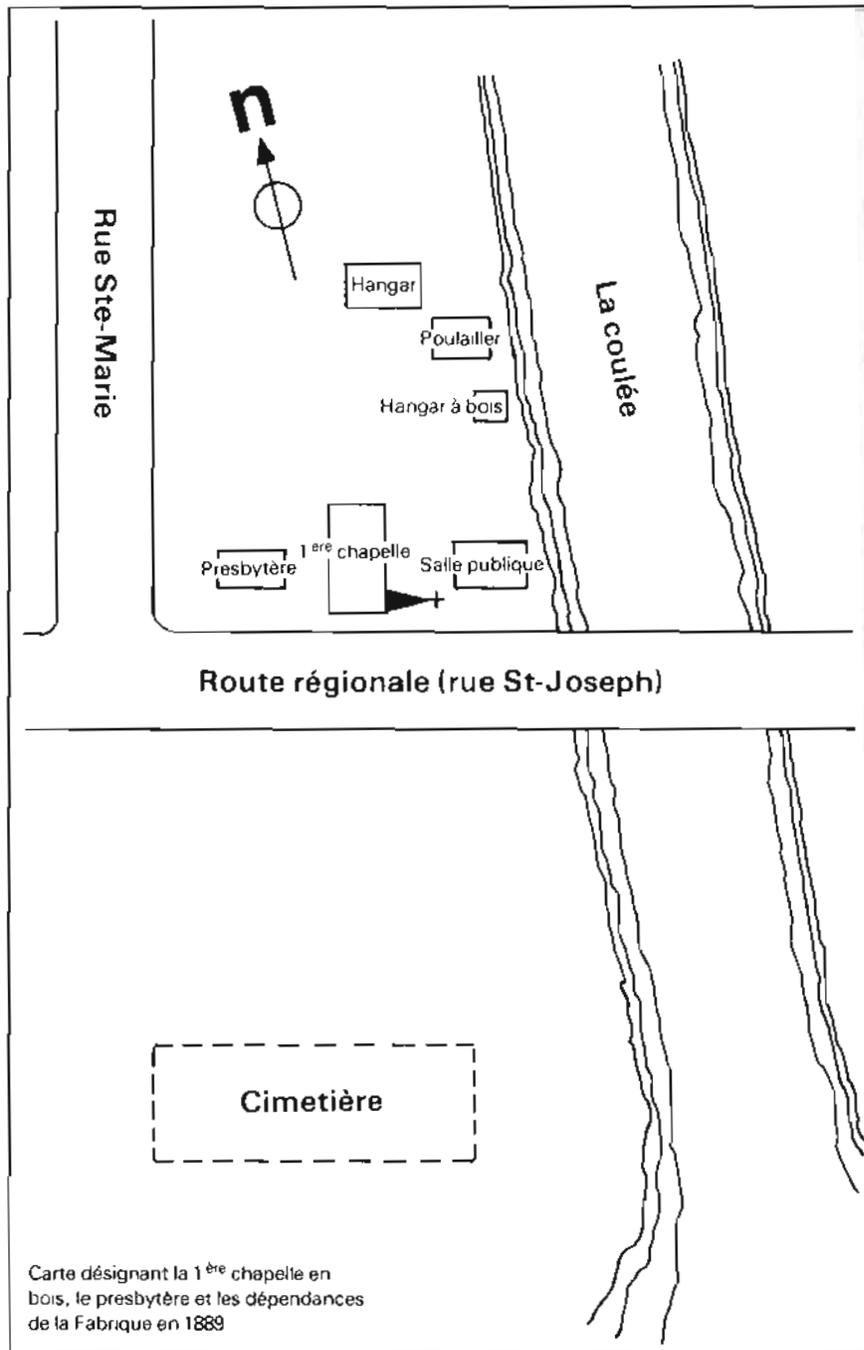
Nous empruntons au "Réveil du Saguenay", du 26 mai 1887, le récit de la première visite de Monseigneur Dominique Racine à Saint-Coeur-de-Marie et le résultat de cette visite:

"En 1886, lors de la visite pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Dominique Racine, il ne fut pas question de deux ou trois familles perdues dans les bois. Après trois ans, Monseigneur l'évêque faisant de nouveau sa visite, voulut aller lui-même encourager de sa présence les colons de la mission placée sous le vocable du "Saint-Coeur-de-Marie". Sa Grandeur était accompagnée d'un prêtre de sa suite, le rév. M. Delage, curé de Laterrière, du curé d'Alma et d'un grand nombre de ses paroissiens.

On suivit le bord de l'île sur un parcours de deux mille; on la traversa ensuite par la route neuve. À la Grande-Décharge nous attendait toute une flottille de chaloupes et de légers canots d'écorce avec force pavillons. Le parcours se fit gaiement. L'embarcation que montait Monseigneur était gouvernée par M. Fleury (père), homme respectable à cheveux et barbe blanche, et poussée avec vigueur par les bras vigoureux de quatre de ses garçons, placés par ordre de grandeur. On passa auprès de la rivière Mistouk et l'on vit les habitations qui la voisinent. La beauté du paysage, la variété des îles, le calme de la mer et surtout la présence du premier dignitaire du diocèse mettait la joie au coeur de tous. Sa Grandeur Elle-même prenait part à l'allégresse générale, et c'est Elle qui d'une voix sonore entonna une chanson de rame, que tous répétèrent avec entrain.

Enfin Monseigneur est sous le toit du fondateur de la mission, et tous les habitants, hommes, femmes et enfants sont réunis autour de lui. Sa Grandeur leur adresse des paroles d'encouragement et de félicitations, appela les bénédictions du ciel sur la foule recueillie et sur tout ce nouveau pays. On lui parle d'une chapelle; il en autorise la construction et pour nous venir en aide, nous donne la somme de vingt-cinq piastres.

Jusqu'à ce jour, la mission se donnait dans une maison privée. On enlevait les cloisons d'une chambre et c'était le sanctuaire. Un grand coffre renfermant toutes les richesses de la mission servait d'autel. Pour gradins, deux planches brutes, en guise de chandeliers, deux bois affilés sur de petites planchettes; un crucifix et au-dessus, cloué au mur un modeste bouquet. C'était là tout l'appareil du sacrifice. Combien notre Dieu est bon n'est-ce pas? de venir résider dans ces



humbles chaumières, sur ces autels plus humbles encore. Et peut-être y vient-il avec autant de joie, y répond-t-il avec autant de grâces que dans nos grandes cathédrales, car Dieu regarde nos coeurs, la bonne volonté et juge nos intentions.

Dans les commencements, c'était chose facile, mais par la suite les familles augmentèrent. Les garçons, comme les premiers patriarches, allèrent chercher des filles dans les pays étrangers; et pour coup de grâce, sous ce toit hospitalier, naquirent deux jumelles. Comment célébrer le Saint Sacrifice au milieu des berceaux: la maison d'ailleurs était devenue trop petite pour la foule qui s'y pressait. Ces raisons et bien d'autres hâtèrent la construction de la chapelle; et en dépit de la pauvreté, du petit nombre de colons, on se mit à l'oeuvre avec courage, comptant sur la protection du ciel, ce qui n'a pas manqué. En effet, la maison de Dieu est ouverte au culte. Après le temps des semailles, on y chantera la première grand-messe et on vendra alors les quarante bancs qu'elle renferme. Ce sera un grand jour pour la mission et bien des coeurs goûteront un véritable bonheur. Puisse la Providence préserver jusqu'à ce temps des feux si dangereux du printemps notre pauvre chapelle.

30 mai 1887- Le ministère des Terres et Forêts vend à la Corporation épiscopale catholique romaine de Chicoutimi, pour la somme de \$ 10, un morceau de terre de 50 acres, soit la moitié Est du lot 26, dans le Rang III au Township de Delisle.

La petite chapelle a maintenant son maître autel, acheté de la Fabrique d'Alma pour le prix de \$ 15.00. Cette dernière donne en plus, une cloche et des ampoules pour les Saintes huiles.

Les 40 bancs de la chapelle sont vendus en juin 1887. "Ils devront être payés d'ici trois mois et ne seront vendus que pour le mois, au bout duquel ils reviendront à la mission".

1888

Le recensement fait par le curé Cimon démontre qu'il y a déjà 43 familles pour 246 âmes.

Dans son inventaire de la mission, le curé Cimon mentionne une salle publique, dont le bedeau occupe la moitié; l'école se fait dans la plus grande partie de l'autre moitié... et j'ai mon petit coin. La mission possède un demi-lot, plus quatre acres en face du demi-lot et une chapelle temporaire de 30 x 40 pieds. Enfin, la dette de la mission se situe à un emprunt de \$ 225 à 6%.

Au début de l'année 1888, on retrouve le missionnaire chez Thomas Maltais, Syndic et bedeau. C'est dans une lettre à sa soeur Julie, en date du 15 janvier 1888, qu'on retrouve cette note:

"C'est bien le moins que je paye mes dettes, je te dois une lettre. Il me fait plaisir de converser avec ma soeur aînée quelques instants. Cette semaine, j'ai fait la visite de la mission. Samedi, en traversant, le gros temps a pris. Nous n'avons eu que la crainte. Dans la maison de Thomas Maltais, Syndic et bedeau, je suis bien maintenant. Une cloison la sépare et laisse le tiers à ma disposition. Une chambre est au fond, avec porte et le reste est la salle. Le lendemain, nous avons fait la vente des bancs pour un an seulement. Ils ont donné la jolie somme de \$ 55.00 à peu près. Dans l'après-midi, je me suis rendu voir l'habitant qui demeure seul à un rang plus haut. La visite a pris deux jours. Le matin je chantais une grande messe pour les âmes. Deux de mes syndics ne pouvaient m'accompagner étant l'un malade et l'autre dans le bois, j'ai pris deux vieux. J'ai eu du plaisir à aller dans tous les camps, à voir chacune de ces familles dans son petit logis et j'ai pris mon temps partout. Eux de leur côté, paraissent heureux d'avoir la visite de leur pasteur et de leur protecteur. J'ai trouvé une quarantaine de feux et 250 âmes. Tous paraissent contents et encouragés. Aussi, cet hiver, chacun pourra gagner à faire des billots, non loin de leurs demeures. Cela aide à vivre. Il y avait plusieurs promeneurs. J'ai rencontré pas moins de cinq voitures. Plusieurs veulent absolument acheter dans la place et les autres partent avec une bonne impression qu'ils communiquent aux autres. Tout paraît bien se passer. On est sage et je n'entends parler d'aucun désordre. J'ai vu arriver le premier colon.

J'ai obtenu le premier argent pour les travaux, mais je n'en suis pas à une première misère et lorsque je laisserai la mission à un curé résident, il trouvera tout bien en ordre.

Mardi, j'ai dîné chez mon syndic, François Maltais, en bas. C'est la maison où je mange de meilleur coeur. La femme qui a beaucoup du sauvage, de l'écosais et du canadien, est très propre et sait préparer l'ordinaire. Je suis revenu mardi et j'y retournerai samedi en huit, à la Septuagésime.

1889

1^{er} octobre- Grande fête à Saint-Coeur-de-Marie alors qu'arrive le premier curé résident, M. l'abbé Marcellin Hudon.

11 octobre- Premier baptême à Saint-Coeur-de-Marie; il s'agit d'un enfant de Gilles Bolduc et d'Alphonsine Tremblay. Le 21 octobre, c'est le premier mariage alors que Stanislas Simard épouse Philomène Harvey. Le premier décès survient le 27 novembre 1889, il s'agit d'Albertine Laplante, fille d'Isaac Laplante et de Louise Larouche.

Cependant, il y avait eu baptêmes, mariages et décès avant cette date. Toutefois, comme il n'y avait pas de curé résident à Saint-Coeur-de-Marie, les cérémonies avaient lieu en l'église d'Alma.

De fait, le premier enfant né à Saint-Coeur-de-Marie le 25 octobre 1883, fut baptisé à Alma. Il s'agit de l'enfant de Joseph Fleury et de Marie Tremblay, établis sur les bords de la rivière Mistouk. L'enfant baptisé eut pour parrain Romuald Maltais, fils de Romuald et comme marraine Lydia Fleury, tante de l'enfant.

Le premier mariage qui fut célébré à Alma fut celui de Thomas-Louis Savard à Virginie Bolduc, le 11 janvier 1886. Le premier décès dans la jeune colonie mais dont la cérémonie eut lieu également à Alma, fut un enfant de 7 mois, de François Rousseau, fils de Joseph et d'Adèle Verreault.

4 novembre- Le curé Henri Cimon, missionnaire, tient sa dernière réunion avec les Syndics et leur annonce l'arrivée d'un curé résidant, l'abbé Marcellin Hudon.

À la reddition des comptes, on constate que la dette de la Fabrique est de \$440.59.

L'inventaire de la Fabrique se lit comme suit:

Lot 26 (54 acres)	\$ 400.
Chapelle	\$ 350.
Presbytère et salle publique	\$ 275.
	<u>\$1,025.</u>

6 novembre- Lors de l'assemblée des Syndics, il est résolu que "vu que le local pour loger le bedeau manque cette année, le serviteur de M. le curé remplirait les fonctions de bedeau et de sacristain. En conséquence, chaque habitant s'oblige à payer à M. le curé la somme de \$0.70 pour lui aider à payer son serviteur. Chaque habitant sera en outre obligé de fournir une demie corde de bois pour chauffer l'église".

Il est également décidé de faire construire sur le terrain de la Fabrique, désigné par M. le curé, une grange de 30 x 25, comprenant une écurie et une

cave de dehors de 12 pieds carrés. Le tout devra être donné à la plus basse soumission et livrable le 15 novembre prochain et sera payé par des bons échéants dans le courant du mois d'août 1890.

On placera un deuxième poêle dans la chapelle, de plus le tuyau actuel qui est vieux, sera changé pour un autre bon neuf. M. le curé est autorisé à acheter le poêle et le tuyau. On fera faire aussi un bon drain à l'entour du presbytère actuel et de la salle publique, ainsi qu'un canal souterrain pour soutirer l'eau de dans la cave de dehors.

La somme de \$8.00 sera ajoutée à l'entrepreneur de la grange pour lui faire installer les renvois d'eau qui n'ont pas été spécifiés dans le premier contrat.

1^{er} décembre- Lors de l'assemblée des Syndics, après plusieurs considérations faites au sujet de l'entreprise de la rallonge à la salle publique, les Syndics acceptent l'ouvrage tel que trouvé et corrigé à l'exception des sept châssis qui n'ont pas les dimensions voulues par le contrat. Ces châssis, dont les vitres n'ont que 13 x 15 pouces, ne sont pas acceptés. Mais M. l'entrepreneur s'oblige de les remplacer au mois de mai prochain par des châssis bien faits avec des vitres de 13 1/2 x 15 1/2 pouces. Sinon, les Syndics les feront faire aux frais de l'entrepreneur, et comme garantie, les Syndics garderont \$10.

22 décembre- Le curé Marcellin Hudon, au prône du 4^e dimanche de l'Avant avise ses paroissiens "que la 1^{re} Messe de Minuit", avec le rituel de St-Étienne et de St-Jean, pour témoigner notre amour en venant le recevoir dans le Sacrement de l'Eucharistie, aura lieu à minuit précis. Quant à la messe de Noël elle commencera à 10 heures; les Vêpres et le Salut auront lieu à 12 1/2 heures.

M. le curé annonce au prône qu'il acceptera des grains en paiement des bancs, au tarif suivant:

Blé (très beau)	1.60 le minot
Pois (très beaux)	1.00 le minot
Orge de semence	.60 le minot
Orge ordinaire	0.01 1/4 la livre
Avoine	0.01 1/4 la livre
Gaudriole	0.01 1/4 la livre

1890

6 janvier- Voici quelques extraits du prône du curé Marcellin Hudon:

20 minutes après la quête, il y aura vente des effets de la quête de l'Enfant-Jésus - argent comptant.

Monseigneur l'évêque de Québec commençait ainsi une de ses lettres paroissiales. "Nous croyons manquer à un devoir important de notre charge si, à l'approche de la saison des plaisirs et de la dissipation, nous n'élevions pas la voix pour vous prémunir contre une cruelle ruse du démon; ce péril est dans la danse.

Les parolês de ce vénérable prince de l'Église du Canada trouvent aujourd'hui leurs applications dans cette nouvelle paroisse, comme ailleurs. Ne pas se tromper sur ce sujet. Je ne veux pas revenir sur ce sujet. J'espère qu'on tiendra compte de l'avertissement aujourd'hui.

Il est extrêmement pénible de revenir encore sur le sujet du bois de chauffage. C'est la dernière fois réellement, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a une négligence impardonnable. On est à quelques pas du bois. J'ai souffert du froid, je me suis rendu malade. Samedi, impossible de dire la messe par faute de bois... Il n'y aura pas de Vêpres parce qu'il n'y a pas de bois.

Septembre- Le curé Marcellin Hudon est remplacé par le curé Joseph Renaud.

Si on en croit le témoignage des anciens, le curé Renaud aurait fait venir à Saint-Coeur-de-Marie, un peu après son arrivée, son père Ananias Renaud, sa mère née Marie Guay et ses frères et soeurs Amarylda, Arthur, Alfred, Adélar, Oscar, Alice et Marie. Ils se seraient tous mariés et établis à Saint-Coeur-de-Marie.

Dès son premier sermon, le curé Renaud invite ses paroissiens "à ne pas consentir à introduire un débit de boisson dans la paroisse".

Ceux qui ont connu le curé Renaud, qui demeura en place jusqu'en 1911, rapportent:

"Que c'était un homme d'affaires averti et qu'il donna un essor considérable à la paroisse naissante. Il avait l'avantage de connaître plusieurs ministres à Québec qui avaient été ses confrères de classe. Par cette amitié, il multiplia les voyages à Québec afin d'obtenir de nombreux octrois pour le défrichement des lots, pour les routes, l'agriculture, etc. Comme le secrétaire de la municipalité Ferdinand Larouche, il rédigea plusieurs actes entre ses paroissiens.

Il aimait à "faire de la terre" avec ses paroissiens qui manquaient d'aide, qui manquaient de bras. Il aidait les colons en leur vendant de la viande de son propre élevage. Sa ménagère était une de ses nièces. On dit également qu'il était bon des malades et remplaçait le médecin.

Le Dimanche de la Passion, le curé Renaud annonçait le décès d'Oné-

sime Gaudreault, un des pionniers, décédé à l'âge de 48 ans.

1891

Dans un de ses prênes, le curé Renaud avise ses paroissiens:

"Que chacun doit laver son banc à l'église ou bien donner 5 cents pour le faire laver".

1893

2 septembre- La Fabrique engage Pierre Gauthier comme bedeau, à raison de 0.70 cents par famille, payable en grain du prix courant ou en argent, payable au commencement de janvier à chaque année, à la condition que Pierre Gauthier s'oblige à entretenir la salle publique et à la chauffer quand il en aura besoin pour les assemblées publiques tenues pour des fins religieuses ou civiles.

En 1893, il y eut 42 baptêmes, 18 sépultures et 6 mariages.

1894

Le 9^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud annonce "qu'il sera absent jeudi parce qu'il doit aller à Québec pour rencontrer un ministre, relativement à la demande d'un pont au-dessus de la Grande-Décharge".

1898

24 novembre- À la suite d'une requête des paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque émet un décret autorisant la construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère.

1899

14 avril- À la suite de l'autorisation de l'Évêque du diocèse, les Syndics de Saint-Coeur-de-Marie signent le contrat suivant:

"Par devant Séverin Dumas, notaire public pour la Province de Québec, résidant à Hébertville dans le comté Lac-Saint-Jean, ont comparu MM. Joseph Fleury, Mars Harvey et François Imbeault, cultivateurs demeurant en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, agissant comme présents en leur qualité de Syndics nommés et élus afin d'exécuter le décret de Mgr Michel-T. Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi, en date du 24 novembre 1898, touchant la construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie.

Il y a engagement entre Joseph Fleury, président des Syndics et Eugène Pelletier, charpentier et constructeur, demeurant en la pa-

roisse de Notre-Dame d'Hébertville, lesquels ont fait le marché suivant:

Eugène Pelletier s'oblige et s'engage envers les Syndics de Saint-Coeur-de-Marie à faire et parfaire les ouvrages de maçonnerie, charpenterie, menuiserie et tous les autres travaux quelconques qu'il convient de faire pour la construction d'une église en bois sur le terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie et désigné sur le lot 26-B, pour le 2^e rang du Canton Delisle. Le portail de ladite église devant être le nord-ouest. La construction de l'église sera faite d'après les dimensions, proportions, spécifications et toutes et chacune des clauses, charges, conditions mentionnées au devis dressé à cet effet par Herménégilde Morin, entrepreneur en construction d'église de la paroisse de St-François de Montmagny. Il a été entendu que tous les matériaux nécessaires et qui devront entrer dans la construction, de quelque nature que ces matériaux puissent être, sans excepter aucun, seront tous fournis par l'entrepreneur et à ses propres frais. Le bois entrant dans la construction comprendra tout le bois que les Syndics ont fait faire et qui sera rendu sur les lieux et livré à l'entrepreneur au même prix que ce bois aura coûté aux Syndics.

Le chœur de l'église sera construit en même temps que le corps principal de l'église. Il n'y aura pas de sacristie mais le chœur ou le rond-point sera construit et aménagé de manière à servir de sacristie temporaire, le tout tel qu'il est mentionné dans les changements et amendements faits à la suite du devis principal. L'édifice sera lambrissé en bois. Le nombre de bancs dans la nef, fixé à 150, sera augmenté de manière à remplir toute l'espace qui se trouve augmenté par la construction de la sacristie temporaire dans le rond-point ou le chœur de l'église.

La salle publique, située au Sud du chemin public, devra être transportée au Nord du chemin par l'entrepreneur, mais les Syndics devront lui fournir une corvée de contribuables pour l'aider à la transporter et la mettre à l'endroit et sur le sens déterminé par les Syndics.

Ce marché est fait pour et en considération de la somme de cinq mille huit cents piastres (\$5 800.) courants, que les Syndics promettent et s'obligent de payer audit entrepreneur, ses héritiers ou ayant cause par paiement mensuel au fur et à mesure que les travaux seront faits. Le salaire de l'entrepreneur est fixé à \$2.00 par jour.

L'entrepreneur devra avoir terminé complètement la construction de cette église au 1^{er} août 1900. Mais il faut que l'église soit prête pour

les services divins vers Noël prochain.

Les bancs de la chapelle actuelle seront réparés et posés dans la sacristie temporaire.

Décret du 14 avril 1899, acte N° 5980, fait et passé à Hébertville, en l'étude du notaire soussigné, le 14 avril 1900. Ont signé Joseph Fleury, François Imbeault, Mars Harvey, Eugène Pelletier, A.-R. Hudon, J.-B. Vézina et Séverin Dumas.

6 novembre- Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi décrète l'érection canonique de la nouvelle paroisse de Saint-Coeur-de-Marie:

"Vu la requête présentée en date du 22 septembre 1899 de la part de la majorité des francs-tenanciers;

Vu notre commission en date du 13 octobre 1899 chargeant M. l'abbé Héracléus Lavoie, curé de la paroisse d'Alma, de vérifier les allégations de la requête et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo;

Vu les certificats des Sieurs Joseph Renaud, prêtre et curé de Saint-Coeur-de-Marie, Mars Harvey, franc-tenancier de ladite mission, d'un avis lu publiquement et affiché les dimanches 15 octobre et 22 du même mois, à l'issue du service divin, à la porte de l'église.

Vu le procès-verbal de commodo et incommodo dudit M. Héracléus Lavoie en date du 26 octobre 1899, vérifiant tous les faits énoncés dans ladite requête;

En conséquence, nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de cure et paroisse, sous l'invocation de Saint-Coeur-de-Marie, dont la fête se célèbre le dimanche après l'octave de la fête de l'Assomption de la Ste Vierge-Marie, la susdite partie du Canton Delisle, comprenant une étendue de territoire d'environ huit milles de front sur huit milles de profondeur, bornée comme suit.....

Pour être lesdites cure et paroisse de Saint-Coeur-de-Marie entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de ladite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie, les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Chicoutimi, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre Secrétaire, le sixième jour du mois de novembre de l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

*Michel-Thomas Labrecque
Évêque de Chicoutimi*

*F.-X. Eugène Frenette, ptre
Secrétaire*

1900

Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie entrent dans leur nouvelle église, située en face de la 1^{re} chapelle; cette dernière servira de presbytère par la suite.

12 juillet- C'est la bénédiction solennelle de la nouvelle église par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi, à l'occasion de sa visite épiscopale. Le distingué visiteur est accompagné du Vicaire général, M. l'abbé F.-X. Belley; du curé Joseph Renaud, de Saint-Coeur-de-Marie; du curé Henri Cimon, premier missionnaire à Saint-Coeur-de-Marie et curé de St-Alphonse et de M. l'abbé Elzéar Bergeron, curé de Mistassini.

18 décembre- Le Vicaire général du diocèse, Monseigneur F.-X. Belley préside à la bénédiction d'une cloche qui appellera les fidèles à toutes les cérémonies, joyeuses ou tristes, dans la nouvelle église.



M. et Mme Philippe Tremblay, en 1934.



Adélard Boivin, fils d'Alexandre, émigré
aux États-Unis.

La cloche

Bénédictio de la cloche de la première église

La bénédiction de la cloche de la première église en bois donna lieu à une imposante cérémonie dont nous devons les détails à "L'OISEAU-MOUCHE", publication mensuelle du Petit Séminaire de Chicoutimi, en date du 22 décembre 1900.

Le Saint-Coeur-de-Marie, c'est une paroisse déjà prospère, taillée en pleine forêt par de hardis colons il y a à peine dix-sept ans. Elle est située au nord de la Décharge, à quelques milles du lac Saint-Jean.

Ce fut en 1883 que les frères Fleury, ravis par la fertilité du sol, vinrent y abattre le premier arbre. Pendant quelques années, ils y vécurent dans un isolement complet; mais peu à peu, un à un, arrivèrent les voisins. Au bout de dix ans, la forêt était percée à jour et une chapelle temporaire recevait déjà une population assez considérable, si considérable que, il y a deux ans, on jugea qu'il fallait une grande église. On la bâtit. Mais les paroissiens trouvèrent leur vieille cloche bien trop petite, et ils en voulurent une dont la voix se fit entendre aisément dans tous les coins de la paroisse.

Ils avaient raison, et M. le curé leur commande une superbe cloche "Harvard" du poids de 2 200 livres. Et c'est à cette bénédiction que "L'OISEAU-MOUCHE" a eu l'honneur d'assister sur gracieuse invitation.

La cérémonie a été fort belle. M. l'abbé Henri Cimon, curé de Saint-Alphonse, premier missionnaire du Saint-Coeur-de-Marie, célébra la messe solennelle, assisté de MM. les abbés A. Larouche, curé de Saint-Bruno et E. Lavoie, curé de Saint-Gédéon. Au chœur on remarquait le très Rév. M. F.-X. Belley, V. G.; M. le Supérieur du Séminaire et M. le curé. Un beau sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé H. Lavoie, curé d'Alma. Puis eut lieu le "baptême" de la cloche par M. le Grand-Vicaire, et lorsque pour la première fois elle fit entendre sa voix dans l'église, une émotion profonde, presque de la frayeur empoigna l'assistance. On ressentit quelque chose comme si le tonnerre fut tombé sur l'église, puis chacun s'enhardit et l'on vint à qui mieux-mieux, moyennant finan-



ce... mais si peu!... faire résonner l'énorme masse d'airin.

Enfin arrivèrent les ingénieurs et les ouvriers qui s'en emparèrent et se mirent en frais de la traîner, avec des câbles et des treuils, jusqu'à la porte, puis de là s'apprêtèrent à la hisser dans le clocher. Ce fut palpitant d'intérêt.

Tout un système de poulies avait été installé avec des câbles énormes et très longs. La population virile se partagea en trois groupes, le premier - le plus considérable - s'allongea le long du câble principal, celui qui devait opérer l'importante ascension; le second s'empara du câble tendu à droite pour empêcher la cloche de déchirer les lambris extérieurs de la tour, et le troisième groupe à gauche, au bout d'un troisième câble, fut chargé de diriger la marche de l'énorme masse et de lui faire contourner les corniches de façon à ne rien gâcher.

Ces dispositions prises, le commandement fut donné au premier groupe, la cloche partit et monta, monta jusqu'à une dizaine de pieds du sol... elle s'arrêta, puis repartit et d'un trait se rendit à la première corniche. Là était la difficulté... elle attendit quelques instants, puis repartit... contourna avec des précautions remarquables

la première corniche, franchit d'un bond l'espace jusqu'à la seconde, qu'elle évita également de heurter, et s'en fut se poser prestement dans la lanterne du clocher où elle devra se balancer désormais, et chanter, gémir, pleurer, se réjouir avec les braves paroissiens du Saint-Coeur-de-Marie.

Des hourras frénétiques, comme un cri de délivrance, s'échappèrent de la poitrine des assistants, et des félicitations volèrent vers l'entrepreneur, M. Eugène Pelletier, qui avait conduit cette opération avec tant d'habileté.



Le magnifique presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, construit en pierre de granit... comme l'église. Construit en 1956 par le curé Ludger Gauthier, il est relié à l'église par une construction de moindre importance, qui sert de bureau de la Fabrique.

1902

Le curé Renaud demande du bois pour chauffer l'église et l'école; il exige 3 cordes de ceux qui ont des enfants à l'école et 2 cordes pour les parents qui n'en ont pas. Il ajoute qu'il aime mieux recevoir du bois que de l'argent, mais acceptera \$5.00 la corde pour ceux qui n'ont pas de bois.

Le 3^e Dimanche de l'Avant, le curé s'adresse ainsi à ses paroissiens:

"Je vous donne avis que certains amusements sont défendus, tels la danse et la boisson, sous peines de malheurs. Je défends à qui que ce soit de vendre ou d'acheter de la boisson sous peine de refus de l'absolution et de la communion, même aux quarante-heures et à Pâques.

Pour plusieurs, au lieu de vous réjouir, vous devriez pleurer de ce que vous n'avez rien fait pour le Ciel.

Au sujet de la confession à la sacristie, il y en a qui volent le tour des autres; les hommes volent le tour des femmes. Afin de ne pas vous mettre à l'affront, je vous avertis que ceux qui feront cela seront renvoyés du confessionnal".

1903

Le curé Renaud se plaint que la quête a trop diminué: 0.30 cents. Il avertit ses paroissiens de ne pas aller à leurs pièges le dimanche.

"La navigation est ouverte, dit-il, les steamers vont à Québec et là il se vend de la boisson et on peut être porté à en faire descendre. Mes chers amis, je veux vous mettre en garde dès maintenant. D'abord, ceux qui auraient la tentation d'en acheter pour en vendre; rappelez-vous ce que je vous ai dit et cela sous peine de refus des Sacrements. Si vous voulez être heureux dans vos affaires et dans votre famille, abstenez-vous. Et les autres qui auraient la tentation d'en faire venir sachant qu'ils vont en faire mauvais usage, rappelez-vous que se mettre dans l'occasion prochaine de péché est un péché mortel. Je vous fais ces remarques parce que cela va bien et que la boisson c'est le démon... et si le démon entre dans vos demeures qu'est-ce que l'on va faire.

Maintenant, nous allons régler une petite chose à l'amiable. J'ai déjà dit qu'il y en avait qui avaient la langue trop longue. Je vous le répète qu'il y en a qui parlent trop et à travers. On parle sans savoir ce que l'on dit et ainsi on dit des absurdités. J'ai fait faire des réparations au presbytère et à l'église. On dit que je n'avais pas le droit de faire cela, qu'il fallait faire une assemblée des Syndics et consulter. Vous vous trompez, le fait d'avoir construit un presbytère et une église,

cela implique la permission de la radouer quand elle est brisée. On dit que j'avais gaspillé l'argent. Si oui, on voit pas clair. D'ailleurs, attendez les comptes et vous jugerez si elle est gaspillée. Trop parler, nuit. Les grands bavards sont toujours ceux qui parlent pour ne rien dire. On a dit bien d'autres choses, même à mon égard des paroles plus ou moins douces, mais je ne relève pas tout. Eh bien, si nous voulons être de bons amis, mêlez-vous de vos affaires et je vais me mêler des miennes. Payez votre dîme, donnez ce que vous avez à donner à la Fabrique, bancs, quêtes, etc., et puis taisez-vous. Quand j'aurai donné les comptes, parfait. Bons comptes, bons amis.

Le 9^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud s'en prend aux pêcheurs du dimanche et ceux qui utilisent des seines:

"On se plaint que la pêche n'a pas été bonne. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement. Le diable rôde, fait faire du mal et le bon Dieu punit. Le diable, il est dans le blasphémateur, il est dans le vendeur de boisson, dans les travailleurs du dimanche. Entourés du démon comme nous sommes, comment voulez-vous que nous soyons comblés de bénédictions. Ah! Le bon Dieu est trop juste pour cela.

La seine, je la défends encore une fois, non seulement la seine mais tout autre travail du dimanche. Pas de rentrage de morue, pas de virage de morue, rien. C'est avec cela que vous attirez les malédictions sur nous. Si on ne m'écoute pas, soit maintenant, soit cet automne, votre morue périra entre vos mains. La morue que vous toucherez le dimanche pourrira entre vos mains. Dieu est le maître du beau temps et du mauvais temps, de donner ou pas de morue.

Laissez-le faire mais ne soyez pas voleurs. Les autorités vous diront peut-être d'aller seiner, c'est leur devoir. Vous n'aurez qu'à dire: "M. le curé ne veut pas et n'y allez pas. Je prends le reste sur mes charges".

1903

La Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie compte 247 familles pour 1,337 âmes, selon le recensement paroissial.

1904

10 avril- Suite à la demande du docteur Ernest Gagnon pour l'achat d'un terrain de 100 x 100, sur le lot 26, propriété de la Fabrique, les marguilliers adoptent la position suivante:

"À une assemblée des marguilliers de la Fabrique de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, en présence du curé Joseph Renaud et de

MM. Louis Pilote, Eugène Fleury et Jean Maltais, il est unanimement résolu que la Fabrique est disposée à concéder des emplacements sur son terrain aux conditions suivantes, à savoir:

- 1- Que les clôtures des emplacements vendus seront à la charge des emplacements et faites suivant les exigences du curé;
- 2- Que les acquéreurs seront tenus aux servitudes;
- 3- Qu'on ne pourra vendre de boissons enivrantes sur ce terrain, ni y tenir des maisons de désordre.
- 4- Que ces ventes ne seront faites qu'à charge de rente et à défaut de paiement annuel des intérêts, les arriérages dus affecteront les bâtisses par droit hypothécaire et le fonds redeviendra la propriété de la Fabrique sans aucun frais.

1907

Une vente semblable est faite à Ferdinand Larouche en 1907. Il s'agit d'un terrain de 100 x 100, à 90 pieds de l'église sur le lot 26-B, par bail emphytéotique de 99 ans à raison de \$10.50 par année.

En 1982, il est intéressant de savoir ce qu'il est advenu de ce terrain:

"Le 2 août 1909, Ferdinand Larouche cède son bail à son fils Xavier qui, à son tour, le 19 novembre 1924, par testament, le cède à son épouse Albertine Bouchard.

Le 7 mars 1968, madame Xavier Larouche accepte d'annuler le bail, par contrat, en faveur de la Fabrique qui en a besoin pour stationnement et parc, pour le prix de \$10,000. y compris la bâtisse érigée. Par la suite, la maison est vendue à Mme Almas Fleury qui la fait déménager sur la rue Marcel.

Le 3^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud annonce que l'évêque Monseigneur Michel—Thomas Labrecque va faire sa visite pastorale dans la paroisse.

"C'est pour 2 heures, dimanche prochain. Je vous invite tous à l'arrivée de l'Évêque. Cavaliers et voitures à sa rencontre vers la Grande-Ligne de Saint-Henri. Chemins balisés et pavillons sur les maisons. Réparez vos chemins, confessions, indulgences à gagner pendant cette visite".

Je vous rappelle qu'il est défendu d'attacher vos chevaux aux clôtures; posez-vous des poteaux ou vous serez mis à l'amende.

Au cours de l'année 1907, il y eut dans la paroisse 90 baptêmes, 45 sépultures et 10 mariages. La population est de 1,367 âmes pour 245 familles.

1911

Le curé Joseph Renaud est nommé curé à St-Wilbrod d'Hébertville et est remplacé par M. l'abbé William Tremblay.

L'année précédente, soit en 1910, on avait compté 75 baptêmes, 9 mariages et 39 sépultures.

Le curé William Tremblay, qui fut curé de Saint-Coeur-de-Marie jusqu'en 1915,

"Était un prêtre toujours calme et bien habillé. Il s'occupait beaucoup de ses paroissiens. Sur le demi-lot de la Fabrique, il élevait 12 vaches. Il aimait particulièrement les chevaux trotteurs. Il prêchait très bien et d'une façon très humaine. On rapporte que sa ménagère l'aidait à traire ses vaches avec Thomas Bouchard".

Monseigneur l'évêque du diocèse autorise de compléter les travaux de l'église et d'y ajouter une sacristie de 50 x 30 de 15 pieds de haut, ainsi qu'une salle publique de 45 x 35, 23 pieds de haut.

Le 15 juin 1906, la Fabrique vend une autre parcelle de terrain du lot 26-A du rang III à Joseph Girard, sellier, par bail emphytéotique de 99 ans, aux mêmes conditions que les autres.

1915

Le curé William Tremblay est remplacé par M. l'abbé Joseph Girard, à Saint-Coeur-de-Marie. Du curé Girard, on dit que:

"C'était un personnage haut en couleurs et d'une stature athlétique. Il était plutôt original mais intellectuel et grand musicien.

On le voyait souvent arpenter le "Chemin du Roi", portant chapeau noir et canne qu'il agitaient tout le temps, s'arrêtant pour bavarder avec les gens.

Il était très informé... au courant de tout, c'était un grand lecteur.

On lui doit la construction du magnifique presbytère qu'on se plaisait à appeler la "Maison blanche" et qui devint plus tard l'hôtel de ville.

Il était très fier et avait toujours de belles voitures. Quand il pleuvait à un mariage, il disait que c'était de l'or, un signe de prospérité. Il fut curé durant le temps de la grippe espagnole.

1916

20 juillet- En réponse à une requête des paroissiens, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque autorise la construction d'un presbytère.

Le contrat est accordé à Jos Harvey, d'Hébertville-Station, entrepreneur-menuisier, pour le prix de \$9,000.

Le contracteur ayant fait un déficit réel, la Fabrique accepte de payer \$1,500. en surplus de même que \$1,100. pour des matériaux.

1918

Selon le recensement paroissial, on compte 1,393 âmes dans la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, qui se répartissait comme suit:

5 ^e Rang	459 âmes
Village	366 "
4 ^e Rang	219 "
Rang des Chicots	160 "
Rang de l'église	108 "
Rang de la Décharge	81 "

Le bedeau, Johnny Boily, est réengagé au salaire de \$1.50 par famille, avec obligation de chauffer la salle publique, sauf le dimanche.

Johnny Boily, qui avait le contrat des aménagements à l'église pour le prix de \$11,625., fait également un déficit et la Fabrique se voit obligée d'y ajouter \$1,500.

1919

M. l'abbé Abel Simard est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Girard. Les anciens se souviennent du curé Abel comme:

"d'un homme d'église s'il en fut un dans toute l'acceptation du terme. L'exercice de son ministère le rendait parfaitement heureux, il rayonnait. Il avait un coeur d'or, rien ne lui appartenait et il était d'une hospitalité proverbiale. On rapporte qu'il invitait souvent ses paroissiens à déjeuner avec lui, au presbytère, le dimanche matin.

La messe du dimanche, qui débutait à 9 h 30, ne finissait qu'à 1 heure, alors qu'il avait chanté les Vêpres après un très long sermon.

Pendant la crise, pour conserver le moral de ses paroissiens, il s'improvisa animateur social et encouragea toutes formes de loisirs, organisant lui-même des fêtes paroissiales.

On lui doit la construction de la magnifique église actuelle qui, par son style, fait l'admiration des étrangers qui la visitent.

Durant la crise, il ne se gêna pas pour critiquer le gouvernement qui distribuait alors des "coupons d'alimentation" pour permettre aux

gens de survivre... c'était le secours direct.

C'est le curé Abel Simard qui introduisit le chant grégorien dans la paroisse.

La Fabrique fait déménager l'ancien presbytère pour en faire une salle publique. Le contrat de déménagement sur le terrain près de l'église est accordé à Pamphile Gaudreault, pour le prix de \$350.

1920

L'église a besoin d'importantes réparations et les marguilliers obtiennent l'autorisation de l'évêque de faire un emprunt de \$150,000. pour effectuer ces réparations et accordent le contrat à Albert Giroux, de St-Casimir.

Les paroissiens sont mécontents de cette décision et croient qu'on est en train de gaspiller une somme importante puisque la Fabrique devra encore effectuer d'autres travaux dans quelques années. On propose de démolir l'église en bois et d'en construire une en pierre; il en coûterait plus cher mais on y gagnerait à la longue.

1921

L'idée fait son chemin et le 10 mai 1921, lors d'une assemblée des Syndics, on recommande de faire les démarches pour la construction d'une église en pierre.

21 mai- L'Évêque du diocèse donne l'autorisation demandée et les Syndics font préparer des plans par l'architecte Alfred Lamontagne de Chicoutimi.

Le contrat pour la construction de l'église est accordé à Albert Girard, pour sa soumission comme suit:

Contrat général	\$183,500.
Chauffage et frais d'emprunt	16,500.
15% d'imprévus	<u>30,000.</u>
TOTAL	\$230,000.

1922

18 juin- On procède à la bénédiction de la pierre angulaire.

On accorde également à Albert Giroux le contrat de l'ameublement de l'église pour la somme de \$21,700.

On choisit un chauffage à "air chaud" et on achète trois fournaises, dont deux pour l'église et une pour le presbytère pour le prix de \$1,025.

La Fabrique effectue un emprunt pour la construction de l'église, soit

\$230,000. à 10 ans à 6% d'intérêt. Un rôle de cotisation est ensuite préparé et réparti sur une période de 45 ans.

1923

20 septembre- Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie entrent dans leur nouvelle église lors de la bénédiction solennelle par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse.

L'histoire d'une cloche

Nous empruntons à l'abbé Jean-Noël Gagné, cette histoire d'une cloche qui mérite d'être soulignée:

"Il arrive parfois de ces faits bizarres, que l'histoire nous rapporte et qui nous font sourire. Le récit d'une cloche en est un. Le voici, tel qu'il m'a été raconté:

En ordonnant à M. Giroux la démolition de l'église en bois, les Syndics croyaient bien avoir réservé tout ce qui pourrait servir à la nouvelle construction, mais ils allaient avoir une violente émotion, sans conséquences graves cependant, au moment où elles ne s'y attendaient pas. En effet, il ne restait que la cloche à poser, ce qui aurait été fait en peu de temps si M. Giroux ne s'y était opposé pour l'excellente raison que la cloche qu'on voulait utiliser, celle de l'ancienne église en bois, lui appartenant... les Syndics ne l'ayant pas réservée par inadvertance. Que faire alors? Nos gens étaient dans l'embarras... Cependant, M. Giroux se montra généreux et les tira de ce mauvais pas en leur cédant la célèbre cloche... sans déboursier un sou... Et vous avez l'histoire d'une cloche.

4 novembre- Bénédiction d'un chemin de croix offert par des paroissiens:

- 1- **"Jésus condamné à mort"**: don de l'abbé William Tremblay
- 2- **"Jésus chargé de sa croix"**: don de MM. Méridé et Edmour Savard
- 3- **"Jésus tombe pour la première fois"**: don de M. et Mme Jean Maltais
- 4- **"Jésus rencontre sa mère"**: don de M. et Mme Edouard Fleury
- 5- **"Jésus aidé par le Cyrénéen"**: don de M. Onésime Harvey
- 6- **"Sainte-Véronique essuie Jésus"**: don de M. Arthur Larouche
- 7- **"Jésus tombe pour la seconde fois"**: don de M. l'abbé Joseph Girard

- 8- "Jésus console les Saintes femmes": don de M. et Mme Alfred Lebel
- 9- "Jésus tombe pour la troisième fois": don de M. et Mme Élie Gagnon
- 10- "Jésus dépouillé de ses vêtements": don de M. et Mme Johnny Gaudreault
- 11- "Jésus cloué à la croix": don de M. et Mme Arthur Renaud
- 12- "Jésus meurt sur la croix": don de dame Vve-Auguste Tremblay
- 13- "Jésus descendu de la croix": don de M. et Mme Pamphile Tremblay
- 14- "Jésus mis au tombeau": don de M. et Mme Georges Lebel

1924

29 septembre- Bénédiction du nouveau cimetière par le curé de Saint-Gédéon et vicaire forain, M. l'abbé Elzéar Lavoie, assisté du Révérend Arthur Perreault, aumônier, en présence d'une foule nombreuse de paroissiens.

1930

C'est l'érection du territoire de la ville d'Isle-Maligne. La Fabrique, comme la Commission scolaire, s'y objecte et demande au gouvernement le pouvoir de taxer tous les terrains qui ont été baignés.

Par contre, le Premier ministre et le Secrétaire de la province invitent les parties intéressées à prendre arrangement avec Duke Price, afin de couper court à toutes les discussions entre les parties intéressées, soulignant qu'un bill pourrait soulever d'interminables discussions.

Les Syndics de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie, soumettent alors la proposition suivante:

Qu'un montant de \$35,000. soit versé comme indemnité des dommages que la paroisse subit, et comme renoncement à son projet de demander à la Législature, que les terrains acquis pour fins de baignade, soient taxés pour les constructions de l'église, du presbytère et du cimetière.

L'évaluation des terrains qui ont été acquis pour fins de baignage est de \$65,000. En raison du défrichement des terres qui devait se faire sur ces parties de terrains et les bâtisses devant s'y ériger, l'évaluation devrait doubler.

Il y aurait au moins 30 familles de plus, qui actuellement ont quitté leur

terre et auraient donné en moyenne un revenu à l'église de \$50. chacune, donnant un revenu annuel de \$1,500. Tous ces dommages existent en dehors du montant que les Syndics demandent pour la taxe sur la dette de l'église.

Tenant compte de l'évaluation de \$65,000. des parties de terrains acquis pour fin de baignage, la taxe annuelle pour payer la dette de l'église est de \$2.00 par cent piastres.

L'on devrait payer une somme de \$1,300. par année pour acquitter la dette de l'église et ce, pendant quarante ans à courir. C'est ce que la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie pourrait taxer si les terrains eussent resté la propriété des anciens propriétaires; sans compter en plus l'augmentation de la valeur des propriétés inondées d'au moins 50% de plus et la disparition des familles occasionnant une perte totale de \$1,500. par année de moins de revenus à l'église.

C'est pourquoi les Syndics, malgré une somme d'argent qui leur serait donnée pour indemnité des dommages qu'ils subissent, préféreraient qu'un bill leur soit accordé pour taxer la valeur des propriétés qui restent.

Mais pour en finir avec cette affaire, depuis longtemps en discussion, les Syndics accepteraient en même temps que la Commission scolaire, l'arrangement précité, soit \$35,000. pour sa Corporation, soit un total des deux corporations de \$70,000. en plus les taxes échues et dues à la Commission scolaire.

1931

La Fabrique fait installer un nouveau système de chauffage à l'église et au presbytère et accorde le contrat à Ludger Harvey & Fils, de Jonquière, pour la somme de \$14,199.

1937

Par décret de l'évêque de Chicoutimi, Monseigneur Charles Lamarque, en date du 19 mai 1937, une partie du Canton Delisle est annexée à la ville d'Isle-Maligne pour former la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cette décision est prise à la suite d'une requête des intéressés en date du 15 mars 1937, d'une commission de l'Évêque en date du 19 avril et de la lecture des avis lus publiquement les 2 et 9 mai, à la porte des églises de St-Joseph d'Alma, de Saint-Nazaire, de Saint-Coeur-de-Marie et de la chapelle d'Isle-Maligne, invitant les intéressés à une réunion le 16 mai 1937.

"En conséquence, du consentement de notre Chapitre diocésain,

nous avons érigé et érigeons en titre de cure et de paroisse amovible, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dont la fête se célèbre le quinze septembre, les susdites parties des Cantons Delisle et Taché, comprenant une étendue de territoire d'environ deux mille un quart de front, d'une profondeur variant de un mille et demi à trois milles et demi, et contenant:

- a) les lots 42, 43, 44, 45 et 46 du troisième rang du Canton Taché;
- b) les lots 1 et 2 des rangs 1 et 2 du Canton Delisle;
- c) tout le territoire de la ville de l'Isle-Maligne, tel que décrit dans la loi 14, Georges V, chapitre 97, des Statuts refondus de Québec, loi érigeant en Corporation la ville de l'Isle-Maligne.

Pour être lesdites cure et paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, communément appelée Sainte-Marie-de-l'Isle-Maligne, entièrement sous notre juridiction spirituelle...

Le recensement paroissial effectué en 1936 mentionne 288 familles pour 1,849 âmes.

1940

25 août- Le curé Abel Simard, donne la communication suivante au prône:

J'ai la bonne nouvelle à vous annoncer que Son excellence Mgr le Délégué Apostolique, accompagné de notre évêque, arrivera ici mardi avant-midi, vers 10 heures et ils prendront le dîner au presbytère avec leur suite. Je veux qu'il soit reçu comme le Pape. Je vous invite à venir le voir et le recevoir en très grand nombre. Que l'église soit remplie comme aux jours de Fêtes. Il arrivera de Mistassini. Pavoisez bien et décorez vos maisons à profusion et quand il arrivera, ne vous gênez pas de crier: "Vive le Pape, Vive le Délégué, Vive Monseigneur.

Venez avec vos insignes de sociétés: Ligue du Sacré-Coeur, Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Croisés en costumes. Il faut faire une arche au terrain de l'église. Il me faut des hommes demain, 5, 10, 15, etc. Femmes, venez vous occuper de la propreté de l'église et faire une des plus belles décorations. Venez même s'il pleut.

1942

M. l'abbé Joseph-Charles Ludger Gauthier est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement de M. le curé Abel Simard.

Ceux qui ont bien connu le curé Ludger Gauthier, sont unanimes à dire que c'était un homme très dynamique, qui a contribué énormément à la consolidation des finances de la Fabrique et de la paroisse (Caisse populaire, Coopérative agricole).

C'était un homme de foi profonde et très aimé de ses paroissiens, en raison de sa grande générosité et de son franc-parler.

Il ne prêchait pas mais faisait plutôt des commentaires qu'il accrochait toujours à l'Évangile; il aimait à commenter certains articles de la "Terre de chez-nous". Des faits vécus durant la semaine lui servaient de prétexte pour faire des commentaires en chaire. Il pouvait aussi bien nommer quelqu'un qui venait de "casser" son bouton Lacordaire... que de parler du beau temps pour lequel il fallait remercier le Seigneur.

Il était très sévère quand il s'agissait de la religion... il allait jusqu'à refuser la communion à celles qui portaient du rouge à lèvres. Mais ses gestes brusques et sévères, de même que son tempérament entier, cachaient un coeur d'or qui le faisait apprécier et surtout aimer de ses paroissiens.

Doué d'une grande énergie, il ne se gênait pas pour aider ses paroissiens à décharger les voyages de foin de la dîme. Il a même entré le bois de chauffage de 4 pieds dans la cave de l'église, bois qu'il chargeait lui-même sur une brouette.

Il aimait à se promener en carriole, l'hiver, dans les rangs, s'arrêtant ici et là pour jaser avec chacun.

Il a refinancé la dette de l'église dont on ne réussissait même pas à payer les intérêts; il a également construit le magnifique presbytère actuel.

Son remède c'était l'eau bénite: "Frotte-toi avec de l'eau bénite, disait-il, bois de l'eau bénite... ça guérit tous les maux.

Il a aidé de nombreux jeunes à faire leurs études au Séminaire et à se rendre jusqu'à la prêtrise. Ses paroissiens étaient certains d'avoir en lui un défenseur intrépide.

La paroisse compte à ce moment-là 305 familles et 1,794 âmes.

1944

À la suite d'une souscription populaire qui rapporte la somme de \$3,848.95, la Fabrique décide d'acheter un orgue.

1946

Les Syndics sont autorisés à vendre les terrains qui avaient été cédés par bail emphytéotique.

1950

La Fabrique fait un échange avec la Municipalité et cède l'ancien presbytère pour le prix de \$30,000.

1953

La Fabrique fait décorer l'église et le plafond de la sacristie de magnifiques peintures par le peintre italien, Gaetano Valerio.

La Fabrique s'entend avec les compagnies Saguenay Power et Saguenay Transmission pour avoir l'autorisation d'organiser une plage paroissiale sur les lots 1 et 2, de la subdivision du lot 4-1 et 2, appartenant à ces compagnies.

1955

La Fabrique décide de construire un nouveau presbytère, en pierre comme l'église et rejoint à l'église par un passage. Les premiers plans et devis prévoient une dépense de l'ordre de \$80,000.

Toutefois, selon l'architecte Sylvio Brassard "il n'est pas nécessaire de tout faire à l'épreuve du feu. Je vous conseille de faire le premier plancher à l'épreuve du feu, afin de couper le danger d'incendie par la fournaise. Il serait bien de faire les murs en briques solides et blocs de ciment isolants, mais la charpente et les divisions et planchers pourraient être en bois et finis en plâtre. Cette formule pourrait coûter environ \$70,000.

21 novembre- Le docteur Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, à la suite d'une requête de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie, autorise le déménagement du cimetière:

À qui de droit,

Se prévalant des pouvoirs qui lui sont conférés par le chapitre 316 des Statuts refondus de Québec 1941, l'Honorable ministre de la Santé permet l'exhumation de tous les cadavres déposés dans l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, pour être transportés et réinhumés au nouveau cimetière.

L'original de ce document sera présenté à l'Honorable juge de la Cour Supérieure, entendant les requérants et la copie est pour les dossiers de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie.

Cette permission de l'Honorable ministre ne dispense pas les requérants de se conformer aux prescriptions des articles 18, 19, 20 et 21 du chapitre précité.

1956

12 août- La Fabrique fait l'échange d'un terrain avec la Commission scolaire, à la condition que ledit terrain ne serve exclusivement qu'à des fins scolaires et que le terrain cédé à la Fabrique ne serve exclusivement que pour fins d'érection d'un parc.

1957

M. l'abbé Armand Brassard est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Ludger Gauthier.

Le curé Brassard, selon ses paroissiens, était un amant de la nature, il aimait la chasse et la pêche, il n'avait cependant pas une grosse santé.

Il s'intéressa grandement à la chorale paroissiale et fit suivre des cours de chant grégorien à Alma par ses chantres; ils s'y rendaient en autobus. C'est lui qui eut la charge d'introduire la messe en français. C'était un assez bon prédicateur mais il était plutôt violent.

Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie se souviennent encore de la messe de Noël, en grégorien, qu'il avait préparé avec sa chorale.

15 septembre- La Fabrique accorde au sacristain un salaire de \$140. par mois plus l'argent collecté pour le creusage des fosses. De plus, le sacristain sera logé, éclairé, fourni d'eau et aura son local chauffé. La Fabrique définit par la suite le travail qu'il aura à faire:

Il devra entretenir son poêle de cuisine, voir à la propreté et l'entretien du lieu Saint, sonner les cloches, laver l'église et la sacristie une ou deux fois par année, selon le besoin. Il devra chauffer l'église, voir à l'entretien des fournaies, couper l'herbe dans le cimetière et autour de l'église, balayer l'église et la sacristie tous les lundis et le lendemain des fêtes sur semaine, épousseter partout au moins une fois par semaine et le Sanctuaire au besoin. Il devra voir à l'ornementation des autels et aux décorations de l'église aux fêtes, mariages et sépultures; il devra enlever la neige après chaque bordée afin que les trottoirs, galeries, paliers et escaliers de l'église et du presbytère soient toujours en bon état.

1958

La Fabrique achète de Simon Gagné, pour le prix de \$11,000. le terrain